This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

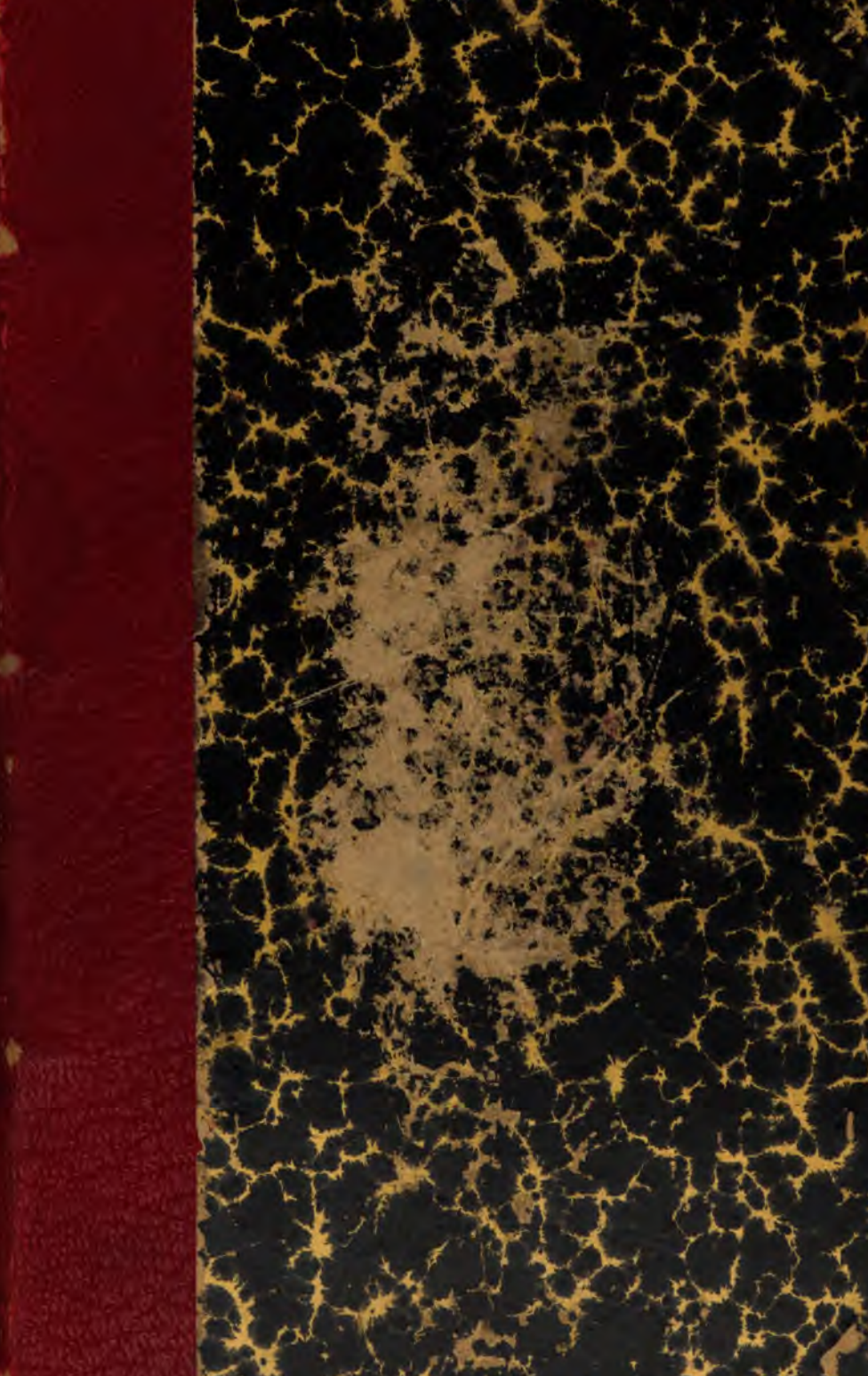

INTERNATIONAL HOUSE CELEBRATION & AWARDS DINNER

APRIL 1, 1992

NAME _____
(Please print your name as you want it listed)

ADDRESS _____ DAYTIME PHONE _____

CITY _____ STATE _____ ZIP _____

❒ YES, I WOULD LIKE TO PARTICIPATE AS A:

- ❒ BENEFACTOR (GIFT OF $7,500)
- ❒ PATRON (GIFT OF $5,000)
- ❒ SPONSOR (GIFT OF $2,500)

Benefactors, Patrons and Sponsors will be listed in the Dinner Program and are entitled to a table of ten (10). Please list guests on the reverse side of this card.

❒ I WOULD LIKE TO HOST _____ INTERNATIONAL HOUSE RESIDENTS TO BE SEATED AT MY TABLE.

❒ YES, I/WE WOULD LIKE TO RESERVE _____ INDIVIDUAL TICKET(S) AT $200.

❒ SORRY, I/WE ARE UNABLE TO ATTEND, BUT WISH TO CONTRIBUTE TO INTERNATIONAL HOUSE. ENCLOSED IS MY CONTRIBUTION OF $_____.

Make all checks payable to International House. All contributions less the $50 Dinner Fee are tax-deductible as provided by law. For more information, call 510/642-4128.

INTERNATIONAL HOUSE CELEBRATION & AWARDS DINNER
APRIL 1, 1992

NAME _____
(Please print your name as you want it listed)

ADDRESS _____ DAYTIME PHONE _____

CITY _____ STATE _____ ZIP _____

❒ YES, I WOULD LIKE TO PARTICIPATE AS A:

- ❒ BENEFACTOR (GIFT OF $7,500)
- ❒ PATRON (GIFT OF $5,000)
- ❒ SPONSOR (GIFT OF $2,500)

Benefactors, Patrons and Sponsors will be listed in the Dinner Program and are entitled to a table of ten (10). Please list guests on the reverse side of this card.

❒ I WOULD LIKE TO HOST _____ INTERNATIONAL HOUSE RESIDENTS TO BE SEATED AT MY TABLE.

❒ YES, I/WE WOULD LIKE TO RESERVE _____ INDIVIDUAL TICKET(S) AT $200.

❒ SORRY, I/WE ARE UNABLE TO ATTEND, BUT WISH TO CONTRIBUTE TO INTERNATIONAL HOUSE. ENCLOSED IS MY CONTRIBUTION OF $_____.

Make all checks payable to International House. All contributions less the $50 Dinner Fee are tax-deductible as provided by law. For more information, call 510/642-4128.

944.0092
S595t

2529

THIERS

GUIZOT, RÉMUSAT

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°

SOUVENIRS DU 4 SEPTEMBRE :
— Origine et chute du second Empire. . . . . 1 vol.
— Le Gouvernement de la Défense nationale. . . . . 1 —
LE GOUVERNEMENT DE M. THIERS. . . . . 2 —
DIEU, PATRIE, LIBERTÉ. . . . . 1 —
UNE ACADÉMIE SOUS LE DIRECTOIRE. . . . . 1 —

Format grand in-18

SOUVENIRS DU 4 SEPTEMBRE :
— Origine et chute du second Empire . . . . . 1 —
— Le Gouvernement de la Défense nationale . . . 1 —
LE GOUVERNEMENT DE M. THIERS. . . . . 2 —
DIEU, PATRIE, LIBERTÉ. . . . . 1 —

Édition de luxe sur papier vergé à la cuve

L'AFFAIRE NAYL. . . . . 1 —

PARIS. — IMP. DE LA SOC. ANON. DE PUBL. PÉRIOD. — P. MOUILLOT. — 54400.

THIERS
GUIZOT, RÉMUSAT

PAR

JULES SIMON

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1885

Droits de reproduction et de traduction réservés.

H:
STANFORD LIBRARY

315458

STANFORD LIBRARY

PRÉFACE

M. Nisard, qui est un très grand maître, n'aime pas, dit-il, les réhabilitations; il n'y croit pas. La justice se fait, avec un peu de temps, sans qu'il soit besoin d'un plaidoyer.

Il ne parle sans doute que des renommées littéraires. La vérité, exprimée dans un beau langage, prend tout naturellement sa place dans l'estime des hommes, et même sa juste place. Je le veux bien, il est meilleur juge que moi. Pourtant, je ne puis me détacher tout à

fait de l'opinion du poète, et je crois que les livres ont leur destinée.

Mais, pour l'appréciation de la conduite des hommes, il ne me semble pas que les jugements de l'histoire soient plus infaillibles que ceux des contemporains. Elle n'est pas même impartiale. Il y a de petites causes qui périssent avec la génération qu'elles ont enflammée, et de grandes causes qui agitent l'humanité pendant des siècles. Aujourd'hui même, après tant de temps écoulé et tant de plaidoyers accumulés, il est difficile de connaître exactement, et de juger impartialement, l'empereur Théodose et l'empereur Julien: l'un qui personnifie la cause victorieuse, l'autre qui est peut-être le plus grand des éternels vaincus. Voyez, tout près de nous, ce que de Maistre et Michelet font, chacun de son côté, de la révolution française. On n'est pas moins divisé sur Bonaparte; il n'y a que son génie militaire qui échappe à la controverse. Qu'il s'agisse des morts ou des vivants, l'impartialité n'est

jamais que de l'indifférence. Les hommes jugent toujours avec leurs passions, et leurs passions durent toujours. Elles changent d'objets sans changer de nature.

Je ne fais pas ces réflexions pour abaisser la majesté de l'histoire et pour inspirer aux historiens une terreur salutaire. Je les ramène aux proportions plus humbles de la biographie, et je dis que les grands ont à redouter la colère des survivants, et les petits, leur indifférence. Tous, tant que nous sommes, nous étalons notre marchandise pendant trente ou quarante ans, selon que Dieu nous prête vie; quand il nous arrête, et nous force à déserter notre étalage, nous avons grand besoin d'un avocat qui en fasse un bon catalogue, en mettant les meilleures pièces en belle lumière, et en cachant les autres dans une ombre favorable. Le plus grand avantage que nous rapporte une académie est peut-être celui d'être loué et raconté comme il faut.

En prenant de grandes précautions pour

assurer ce bienfait à tous ses membres, l'Institut de France n'a pas seulement obéi à un sentiment de piété envers les morts; il a montré un juste souci de sa propre gloire. La gloire d'un corps se compose de toutes les gloires de ceux qui lui appartiennent; et je remarque, en passant, qu'il en est de même de la patrie : plus elle a de grands politiques, de grands orateurs, de grands poètes, de grands artistes, plus elle est grande. Nous avons, à cette date de l'histoire, dans notre cher pays, une terrible passion de dénigrement; nous ne savons qu'admirer à l'excès ou dénigrer à l'excès, et le second métier nous est plus familier que l'autre; nous admirons un homme pendant qu'il nous sert, et nous nous vengeons ensuite sur sa mémoire de la popularité que nous lui avions faite de son vivant. Au delà des frontières, on rit de nos éloges, mais on accueille avec faveur nos critiques; on en tient compte, on se sert de nous pour nous rabaisser; et il se trouve que cette injustice et cette malveillance,

qui visait un seul homme, fait du tort à la patrie.

L'Académie française, à ses débuts, regardait, comme un des plus grands mérites d'un écrivain, celui de savoir bien louer le roi. Elle ajouta tout aussitôt à ce mérite celui de bien louer ses membres. Il fut établi que tout nouvel académicien, en prenant place parmi ses confrères, louerait son prédécesseur, et serait loué par le directeur. Cet usage s'est perpétué et embelli. On a eu dernièrement l'occasion de relire l'éloge de Corneille par Racine; quoique l'éloge soit très grand, il n'y a pas de petit poète aujourd'hui qui trouvât qu'on lui fait une juste mesure, s'il était vanté de la sorte.

A l'époque de la création de l'Institut, en 1795, l'Église orthodoxe n'était pas rétablie, l'Église constitutionnelle était encore proscrite; les funérailles se faisaient sans le concours de la religion; l'autorité civile n'y assistait pas; la mort elle-même avait perdu sa majesté. L'Institut donna le premier exemple

de rétablir la décence dans les funérailles, et d'y faire une place à la reconnaissance publique. Il décida (au mois de frimaire an VII) qu'un discours serait prononcé sur la tombe du membre défunt, et jamais, depuis cette époque, il n'a failli à ce devoir. Ce discours n'est qu'un adieu et un éloge. On n'y mêle aucune critique, et ce parti pris de tout approuver ôte à l'éloge une partie de sa valeur.

M. Cousin pensait qu'on honorerait mieux le mort en disant la vérité sur sa tombe avec bienveillance et respect. Ce ne serait plus une cérémonie, ce serait un jugement ; le jugement d'un ami, plutôt que celui d'un juge. Le jour de l'enterrement de Jouffroy, il me fit appeler chez lui dans la matinée, et me remit les pages qu'il venait d'écrire en me disant de lui en donner mon avis. Je parcourus rapidement cette appréciation de la doctrine de mon maître mort, par mon maître vivant. Ce n'était pas, comme il le croyait et le disait, « un doux jugement » ; c'était un jugement sans épithète, tel qu'il aurait pu le

prononcer dans sa chaire, en exagérant beaucoup la sévérité. Cette lecture me surprit et m'atterra. Il le vit. « Si vous aviez écrit cela, me dit-il, qu'en feriez-vous? » La vérité l'emporta sur le respect : « Je le jetterais au feu sans hésiter. » Il prit le manuscrit de mes mains, et, sans hésiter, le jeta au feu. Il brocha ensuite un autre discours, qui fut moins beau, mais plus convenable dans la situation, et les réserves qu'il y laissa ne sont plus que l'expression d'un regret affectueux.

Outre cet hommage funèbre, il est passé en usage, dans notre Académie des sciences morales, que le président de l'année fait deux fois l'éloge des membres que nous avons perdus : une première fois, dans le sein de l'Académie, en quittant le fauteuil à la fin de son consulat; une seconde fois, dans la séance publique annuelle ; mais ces éloges sont nécessairement très brefs, et doivent être plutôt considérés comme l'expression des regrets de l'Académie pour le membre qu'elle a

perdu, que comme une appréciation raisonnée de sa vie et de sa carrière.

Au contraire, les notices lues en séance publique par le secrétaire perpétuel ont pris des proportions importantes. Fontenelle faisait de très courtes notices qui pourtant n'omettaient rien ; il n'y mêlait pas de dissertations, aucun hors d'œuvre, point de tirades oratoires, tout au plus de loin en loin une réflexion judicieuse, qui ne visait pas à la profondeur, et qui était amenée naturellement par le sujet ; la grâce aimable et simple du style, la belle ordonnance des matières, l'art d'insister à propos sur ce qui méritait particulièrement d'attirer l'attention, et le don heureux d'exposer avec clarté les doctrines les plus abstraites, expliquent et justifient la renommée de ces notices, qui sont restées le modèle du genre. Les secrétaires de notre Académie, pendant sa première existence, c'est-à-dire de 1795 à 1803, n'ont imité de Fontenelle que sa sobriété. Presque toutes ces notices sont de Lebreton, Daunou et Cham-

pagne. Elles ne sont pas signées; d'après le règlement, les deux secrétaires en exercice devaient les préparer ensemble. On y trouve peu de traces du talent de Daunou, qui croyait sans doute que, pour ce travail anonyme, on ne pouvait exiger que de l'exactitude. Lorsqu'il devint, longtemps plus tard, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, en remplacement de M. de Sacy, il prononça en cette qualité des éloges d'une mâle simplicité, écrits avec une rare perfection. Mais on était alors en 1838, et les usages de l'Institut s'étaient modifiés.

Les secrétaires perpétuels, qui avaient été supprimés en 1797, et remplacés par deux secrétaires annuels, avaient été rétablis depuis 1803, et leur principale attribution est, comme on le sait, de lire, à la séance publique de chaque année, une notice étendue sur l'un des membres qui ont le plus honoré l'Académie, notice qu'ils composent avec beaucoup de soin, et qui est écoutée et discutée comme une œuvre importante. L'Aca-

démie des sciences morales et politiques, rétablie en 1832, sous le ministère de M. Guizot, se donna pour secrétaire Charles Comte. Quoiqu'il n'eût qu'environ cinquante ans, il était déjà affaibli par la maladie qui l'emporta en 1837, et il ne put écrire que deux notices, l'une sur Garat, l'autre sur Malthus; encore ne lut-il pas lui-même la seconde. M. Mignet, élu pour lui succéder, le 6 mai 1838, a occupé cette place depuis 1837 jusqu'au 11 novembre 1882, c'est-à-dire pendant quarante-cinq ans. Les notices qu'il a prononcées sont au nombre de trente-deux, et ne forment pas moins de quatre volumes. Il se fit remplacer plusieurs fois, dans les dernières années, par M. Charles Giraud, et, en 1882, par moi-même. On peut dire que, pendant plus de quarante ans, M. Mignet a été l'âme de l'Académie. Elle n'a rien fait, pendant ce long espace de temps, que par son initiative ; c'est lui qui a formé et maintenu ses traditions, et lui aussi qui a écrit, en maître, son histoire, dans les trente-deux notices qu'il a

consacrées à ses membres les plus illustres.

Ces notices, telles que les comprenait M. Mignet, ne sont pas, à proprement parler, des éloges. Ce ne sont pas, du moins, des éloges comme celui qu'un récipiendaire de l'Académie française fait de son prédécesseur. Dans les séances de réception que tient l'Académie française, on entend deux discours : celui du nouvel académicien et celui du directeur qui lui fait les honneurs de l'Académie. Ce sont deux morceaux d'égale longueur, et, par conséquent, assez resserrés l'un et l'autre. Le nouvel élu parle de celui qu'il remplace ; le directeur parle à la fois du remplacé et du remplaçant, mais en insistant particulièrement sur celui-ci. Il le comble d'éloges ; c'est de rigueur, puisqu'on est là pour lui faire fête. A ces éloges, il mêle assez souvent quelque douce épigramme, qu'on lui reproche toujours, et qui est le morceau le plus applaudi. Quant au pauvre mort, il est l'objet d'une apothéose sans restriction, et la

raison en est toute simple. Pour beaucoup, c'est le dernier jour de leur gloire et de leur immortalité; pour ceux qui doivent durer, l'apothéose n'est que justice. Le public de ces belles séances demande à être intéressé, je n'ose pas trop dire à être amusé; mais, quand il y a quelque amusement, il en est ravi. Il est d'ailleurs de bonne composition; il est venu pour applaudir, et, quoiqu'il soit très fin et très lettré, il applaudit souvent, ce jour-là, des choses qu'il traiterait sévèrement au théâtre ou à la lecture. Il s'établit entre les deux orateurs une sorte de lutte, à qui recueillera le plus de bravos; et cela même contribue au succès de la représentation. C'est, en réalité, *une première*. Le mort y est très loué, et un peu oublié, au profit du panégyriste. On tient moins à la louange dont il est l'objet qu'à la façon dont la louange est tournée; et il résulte de tout cela, en dépit des railleurs, qu'il n'y a rien de plus essentiellement parisien qu'une réception à l'Académie française.

Mais une séance publique de l'Académie des sciences morales est tout autre chose. Le public y est moins serré ; il est aussi moins frivole. Ce mot n'est pas très juste ; j'aime mieux dire que notre public est moins mondain. Il y a plus de savants, et peut-être plus de femmes savantes. Nous ne nous en plaignons pas. Molière lui-même n'a blâmé que les femmes savantes qui sont ridicules, et madame de Sévigné, qui est la grâce en personne, était, au fond, une savante. Elle savait la philosophie, et n'ignorait pas la théologie. M. Mignet parlait à cet auditoire avec gravité, avec sincérité, souvent avec élévation, toujours avec noblesse. A la différence du récipiendaire, le secrétaire perpétuel choisit librement son sujet, ce qui explique comment il n'a pas d'effort à faire pour louer celui dont il parle. En parcourant la liste des académiciens auxquels M. Mignet a consacré une notice, on est frappé de l'absence de deux ou trois grands noms. Ils ont été volontairement omis. Il y a des réserves que

M. Mignet peut faire, parce qu'elles n'expriment qu'un dissentiment sur un fait ou une doctrine; celles qui touchent trop directement au talent, ou même à la probité intellectuelle, il ne voudrait pas les supprimer s'il parlait, et il aime mieux ne pas parler que de les faire. Je me rappelle un mot terrible de M. Cousin contre un de ses confrères de l'Académie française. On le louait devant lui; il résistait, presque avec colère. Enfin il éclata : « Je l'ai connu, dit-il, honnête et médiocre. » Supposez que le sort eût désigné M. Cousin pour faire l'éloge d'un confrère qui avait acheté la popularité aux dépens de la probité; il se serait récusé sous quelque prétexte, n'ayant que cette façon de ne pas mentir. On remarquera, dans un genre tout différent, que M. Mignet n'a pas fait l'éloge de Michelet. En pensant à l'opposition violente de leurs opinions et de leurs méthodes, il a craint évidemment de ne pas être assez impartial dans un sujet où la communauté d'études exigeait le plus d'impartialité.

J'avoue que je ne dédaigne pas un éloge académique, tel qu'on les fait à l'Académie française. C'est un bel exercice littéraire. J'en ai entendu quelques-uns qui étaient de brillants et charmants chefs-d'œuvre. J'aime mieux cependant les notices de Daunou, d'Arago ou de Mignet. C'est plus complet, plus instructif, plus décisif et moins chargé d'oripeaux. Mignet était aimable par nature et par réflexion, mais personne ne le comprendra jamais faisant l'aimable. Cela va très bien à d'autres personnes, ce n'est pas pour elles une dérogeance. C'en eût été une pour lui. Il était toujours digne, sans être jamais solennel. Quand il avait à parler d'un philosophe, de Jouffroy, par exemple, de Laromiguière, de Cabanis, il ne développait pas leur système; il se contentait de l'indiquer d'un trait précis et ferme qui donnait aux ignorants tout ce qu'ils en pouvaient comprendre, et dont les savants appréciaient la délicatesse et la justesse. Un mot aussi lui suffisait pour donner ou refuser son

adhésion, et il lui arrivait, dans ce dernier cas, de dire son motif, sans jamais y insister. Il faisait de même pour la politique ; dans ses notices sur Talleyrand, Sieyès, Rœderer, on admire avec quel art il sait unir, à une indulgence constante pour les personnes, une affirmation très nette de ses dissentiments. Il se faisait un point d'honneur de ne jamais parler d'un sujet qui intéresse la conscience sans laisser clairement apercevoir sa pensée. C'est grâce à cette sincérité, qui était éclatante, qu'on se sentait à l'aise avec lui, et que lui-même traversait les difficultés sans rien perdre de sa sérénité et de sa lucidité.

J'ai écrit la notice sur M. de Rémusat à sa prière et à sa place ; il a bien voulu la relire avant l'impression et me donner ses conseils. On me permettra de raconter qu'il avait arrangé lui-même tout mon plan de campagne. « Vous ferez d'abord la notice sur M. de Rémusat, puis vous parlerez de M. Guizot, et vous serez libre ensuite et à l'aise pour parler de M. Thiers. » Je n'avais

pas pu lui communiquer ma notice sur M. Guizot, parce qu'il était dans le Midi; son premier mot, quand il me revit, fut pour me prier d'écrire sans tarder l'éloge de M. Thiers « afin qu'il pût le lire et en causer avec moi avant de retourner à Aix ». Je me mis aussitôt à la besogne, et je passai quelques semaines sans voir personne, uniquement occupé de mon travail; mais, quand je montai chez lui, avec mon manuscrit achevé, j'appris qu'il était au plus mal, et que les médecins défendaient absolument d'entrer dans sa chambre. Je ne le revis plus. Huit jours après, nous le conduisions au cimetière, et je lui disais mes derniers adieux à la même place où j'avais rendu, quelques années auparavant, le même devoir à son ami, au mien, à l'ami de la France, à l'illustre et trois fois regretté M. Thiers.

J'ai beaucoup connu les trois hommes supérieurs dont je donne ici les portraits, particulièrement M. de Rémusat et M. Thiers, dont j'ai été l'ami pendant de longues

années, et l'auxiliaire dans les moments difficiles.

C'est en 1833 que j'ai vu M. Guizot pour la première fois. Il était ministre de l'instruction publique. L'usage était alors que le ministre vînt faire en personne l'ouverture des cours de l'École normale ; usage excellent, qu'on avait laissé oublier, et que j'ai rétabli en 1871. Cette séance avait lieu sans aucun apparat, dans la bibliothèque de l'École.

Nous avions une bibliothèque composée en grande partie de livres achetés à la vente de Georges Cuvier. Ils étaient rangés sur des planches dans un petit entresol meublé d'une longue table de sapin, de deux ou trois bancs et de quelques chaises de paille. L'école était d'ailleurs très pauvrement logée dans des bâtiments qui avaient été le collège du Plessis, puis une annexe du collège Louis-le-Grand, où nous manquions d'air et de jour, et où il fallait soutenir les murs et les plafonds par de grosses poutres qui ne nous rassuraient pas tout à fait. La liste de nos

maîtres, où se pressaient les plus grands noms de l'Université, nous consolait de notre dénuement. La bibliothèque occupait une petite chambrette assez mal éclairée par deux fenêtres ouvrant sur la cour. Le ministre était assis au bout de la table, sur une chaise de paille, ayant à ses côtés Cousin, Guigniault, Michelet, Ampère, Letronne, Burnouf, Naudet, M. Nisard; j'oublie peut-être des noms illustres; nous n'avions d'yeux que pour lui seul. Il était alors dans le premier éclat de sa carrière politique ; mais ce que nous étions surtout avides de regarder, c'était le professeur qui, avec Cousin et Villemain, avait tant illustré la Sorbonne. M. Guigniault fit un rapport que nous nous efforçâmes d'écouter. Nous attendions le ministre. Il parla assez longuement sur l'état des lettres, et sur la carrière qui s'ouvrait pour nous. Il traita avec dureté le romantisme, qui était l'idole du moment, et pour lequel nous sentions de secrètes tendresses ; il nous avertit que nous ne trouverions d'autres satisfactions dans l'Université que

celles du devoir accompli, et de la science austèrement cultivée. Ce discours plein de grands sentiments, exprimés dans le plus magnifique langage, nous remuait jusqu'au fond de l'âme, et je puis dire que je l'ai entendu bien souvent en moi, quand j'étais tenté de céder au découragement. J'ai eu depuis l'occasion d'entendre plusieurs fois M. Guizot à la tribune ; je ne l'ai jamais plus admiré que ce jour-là. Cet homme était l'éloquence en personne. Même dans sa vieillesse, quand il faisait un rapport à l'Académie, où l'on n'est pas prompt à l'enthousiasme, il nous tenait tous suspendus à ses lèvres. On avait beau ne pas être de son avis : il y avait dans ses pensées une élévation, et dans son style une ampleur qui commandaient l'admiration et le respect. On était tout surpris et charmé, quand on pénétrait dans son intimité, de le trouver simple, gai, bienveillant, et même caressant. J'ai partagé bien des fois les colères de mes amis contre sa politique ; mais je puis dire à notre honneur que

nous avons toujours admiré son génie d'orateur et d'historien, et rendu justice à la noblesse, à la dignité de sa conduite privée. Cet ambitieux, car il l'était et ne daignait pas s'en défendre, après avoir longtemps gouverné son pays, est resté près de trente ans en dehors du pouvoir sans rien perdre de sa valeur ni à ses propres yeux, ni aux yeux de ses contemporains, ni au jugement de la postérité.

Il était de ceux que les ultras classaient, en 1816, sous le titre de libéraux de 1789, afin de les distinguer des révolutionnaires sans pourtant les admettre parmi les vrais royalistes. Pour libéral, il l'était certainement, et il l'a toujours été en politique comme en histoire. Il était aussi très sérieusement royaliste, et même il regardait une aristocratie sagement organisée comme un des éléments nécessaires du corps politique ; mais à condition que le roi et l'aristocratie, loin de menacer la liberté, concourraient à la produire et à la maintenir. Il n'hésita pas à déclarer,

au lendemain de la révolution de 1830, que cette transformation de la monarchie était le plus heureux événement du siècle. La lettre suivante, qui se trouve à la bibliothèque de l'Institut dans les papiers de M. Fauriel, montre bien la largeur de ses vues. Elle a été écrite en 1820 ; il aurait pu la signer à toute autre époque de sa vie. Elle paraît ici pour la première fois.

A Monsieur Fauriel,

« Mon cher ami, la 3e édition de mon ouvrage est sous presse [1] ; elle paraîtra le 5 ou le 6 novembre au plus tard, et je voudrais bien avoir la note de M. Salfi. J'ignore quel usage j'en ferai et ce que j'y pourrai prendre ; mais encore faut-il que je l'aie pour le savoir, et vous voyez que c'est pressé. Pouvez-vous me l'envoyer cette semaine ? Vous serez bien aimable de vous en occuper. Je vous ai écrit il y a trois ou quatre jours pour vous demander des livres.

1. Il s'agit de son ouvrage intitulé : *Du gouvernement de la France depuis la Restauration, et du ministère actuel.* Ce livre avait paru en 1816. Il en donna, en 1820, la troisième édition augmentée d'une notice sur les révolutions d'Espagne, de Naples et du Portugal.

J'espère que vous n'êtes pas trop souffrant; car je serais désolé de vous donner ainsi de la peine. Je viens de faire écrire en Espagne, par la librairie, pour tâcher de me procurer promptement la *Teoria de las Cortes*, si je ne puis la trouver à Paris. Je suis jusqu'au cou dans ces recherches-là, et j'espère que ce ne sera pas sans fruit.

» Pourquoi donc M. Thierry, dans son dernier article, veut-il absolument que les rois aient été étrangers à l'affranchissement des communes, et n'aient fait que céder à la force comme les seigneurs? Qu'est-ce donc que cette manie de couper la vérité et de n'en vouloir prendre que la moitié, quand il y aurait plus de justice et plus de profit à la fois à la prendre tout entière? M. Thierry va-t-il faire, en faveur des communes, le pendant de ce que M. de Boulainvilliers et M. de Montlosier ont essayé en faveur de la noblesse? La vue de l'histoire à laquelle il arrivera par là ne sera ni plus sincère ni plus complète que la leur; et, pour convenir mieux au temps présent, elle n'en contiendra pas plus de vérité. Notre cause n'a nul besoin de rien nier; elle revendique et peut soutenir la vérité tout entière. Elle ne s'affirmera

qu'en poussant des racines dans tous les filons où gît une vérité. J'aurais bien des choses à dire sur les anciens faits qui me paraissent contraires à l'opinion de M. Thierry. Mais, sans remonter si haut, les faits modernes, l'histoire des parlements et l'établissement du pouvoir absolu sur les ruines des pouvoirs et des libertés de l'aristocratie, déposent évidemment de la longue alliance des rois avec le tiers état. Celui-ci s'est trompé quand, pour échapper à l'aristocratie, il a soutenu le seul pouvoir royal, croyant que les rois le laisseraient libre. Les XVIIe et XVIIIe siècles ont révélé son erreur. Les rois se sont trompés à leur tour en croyant que l'affranchissement et le développement du tiers état, après les avoir délivrés des grands seigneurs, les laisserait maîtres, eux-mêmes, sans limite et à toujours. La Révolution le leur a bien fait voir. Il faut embrasser tous ces faits dans leur ensemble ; les conséquences jettent un grand jour sur les origines. Mais mon papier est trop petit et mon temps trop court pour parler de tout cela. Adieu. Mille tendres amitiés à madame de Condorcet. Je vous embrasse.

» GUIZOT. »

» Mercredi, 25 octobre. »

L'auteur de cette lettre voit tout et comprend tout. Il y a pourtant une chose qu'il ne voit pas ou qu'il dédaigne ; c'est la multitude. Il était difficile de l'oublier depuis 1793, ou plutôt depuis 1789, car elle a pris une part importante à la Révolution dès le premier jour.

M. Guizot se demandait un jour, en 1850, ce que Cromwell et Washington auraient fait, s'ils avaient vécu en France, et à ce moment-là. « Je les connais, disait-il, comme si j'avais passé ma vie avec eux. Tenez pour certain que ni l'un ni l'autre n'auraient cru un moment à la république que nous avons. L'un l'aurait jetée bas, l'autre ne s'en serait pas mêlé. » Je cherche à mon tour à deviner ce que M. Guizot aurait pensé, s'il avait fait partie des États généraux en 1789. Je crois bien qu'il aurait été heureux dans les premiers jours ; mais sa joie et sa confiance n'auraient pas dépassé le 14 juillet. En voyant les questions politiques portées dans la rue, il se serait mis à regretter amèrement le temps

où Turgot et Louis XVI s'efforçaient de réformer les abus et de fortifier le gouvernement royal. Il a voulu sans doute faire du bien à la multitude, et il lui en a fait beaucoup par sa loi sur l'instruction primaire; mais il regardait comme une folie criminelle de lui laisser prendre une part dans le gouvernement de la société.

On dit quelquefois qu'il y a deux révolutions dans la Révolution française; que la première, celle du tiers état, a eu sa conclusion sous la monarchie de Juillet, et que la seconde, celle du peuple, a commencé en 1848. Cela peut être vrai, ou spécieux, pour les conséquences légales, et ne l'est pas du tout pour le drame en lui-même. Les trois grands acteurs de la Révolution : la noblesse, le tiers état et le peuple, sont en scène depuis le premier jour; ils n'ont fait que changer de costumes. On se trompe quand on parle de nouvelles couches sociales. Ce n'est pas le tiers état qui a pris la Bastille et fait les journées de septembre; ce n'est pas lui qui a

guillotiné le père de M. Guizot. On ne se trompe pas moins quand on croit que la noblesse a disparu ; car il y aura toujours une aristocratie dans un pays catholique.

J'ai entendu souvent répéter, à la fin du règne de Louis-Philippe, que M. Guizot était du parti catholique. Il savait qu'on disait cela de lui, et trouvait le mot fort plaisant. Ce n'était qu'une façon plaisante de dire une chose sérieuse. En parlant ainsi, on faisait allusion à sa politique, et non à sa foi.

Personne n'était moins catholique que lui dans le sens religieux du mot. Il parlait sans doute du catholicisme et de la papauté, dans ses actes publics, avec la gravité d'un homme d'État ; mais il les jugeait sévèrement dans l'intimité. Il écrivait à madame Lenormant, en 1864 :

« Que vous dirai-je de l'Encyclique ? Passez-moi la brutalité de mon langage : c'est la bêtise de la routine. On a dit tout cela pendant des siècles, on n'espère pas le faire revivre en le redisant, et on le redit *parce que* — sans

autre espoir et presque sans autre conviction. »

Et il écrivait à M. Vitet, sur le même sujet, l'année suivante :

« L'infaillibilité de l'Église romaine n'a jamais porté que sur le dogme et la foi, c'est-à-dire sur les rapports des hommes avec Dieu. On n'a jamais osé y prétendre pour les rapports de l'Église avec l'État. Et quand on a essayé, ce qui est arrivé trop souvent, de confondre les deux sphères, le bon sens et la résistance n'ont pas manqué dans le monde catholique pour repousser cette folle ou perverse tentative. Manqueraient-ils aujourd'hui? Les esprits catholiques seraient-ils tellement énervés et abaissés qu'ils acceptassent de telles usurpations ? J'espère bien que non. »

Calvin ne serait pas plus dur.

Il n'était pas seulement attaché, d'une façon générale, à la cause de la Réforme; il tenait à son Église, qu'il défendait, en toute occasion, avec énergie, et dans laquelle il occupait un des premiers rangs, autant par

sa ferveur que par sa supériorité intellectuelle. Ce fut, à la fin de sa vie, une de ses plus grandes préoccupations, de faire régler par un synode les affaires du protestantisme. Je n'hésitai pas à lui en faciliter les moyens. Il m'avait souvent parlé de son projet avant que je fusse au pouvoir, et il savait que j'en étais grand partisan, quoique je n'eusse d'autre intérêt dans cette affaire que celui de la liberté. Aussitôt qu'il apprit que c'était chose faite, il m'écrivit la lettre suivante :

« Val-Richer, 2 décembre 1871.

» Mon cher confrère,

» On m'écrit que le décret de convocation d'un synode général de l'Église réformée a été signé hier. Nous vous le devons, l'Église réformée et moi, et je vous en remercie pour elle et pour moi. Il est impossible de rendre un bon office d'une façon plus courtoise et en tenant plus fidèlement sa parole. J'ai la confiance que vous avez pris en même temps une bonne mesure

politique, et épargné à l'État comme à l'Église bien des embarras.

» Recevez avec mes remerciements, etc.

» GUIZOT. »

Le parti opposé à M. Guizot l'a accusé d'avoir voulu gouverner le synode ; mais on n'exerce jamais une grande influence sans être accusé d'en abuser. La pensée de réunir un synode était éminemment libérale ; il fallait remonter aux premières années du règne de Louis XIV pour trouver de grandes et libres assises du protestantisme. Quand M. Guizot, qui avait eu la première idée de cette convocation, et qui était parvenu à la réaliser après de longs efforts, vit autour de lui les représentants du corps pastoral et des consistoires, il en conçut une joie profonde. Il fut l'âme du synode et prit part à tous les travaux, sans tenir compte de ses fatigues. On sait qu'il écrivait le lendemain de la clôture : « Je viens de m'apercevoir que j'ai quatre-vingt-six ans. » Il voulait faire ratifier par le

gouvernement les résolutions du synode ; mais la question entrait dès lors dans une phase nouvelle, et le gouvernement n'avait autorisé le synode que pour laisser l'Église maîtresse d'elle-même. Il m'écrivait du Val-Richer, le 20 août 1872 :

« J'espérais vous rencontrer à Trouville, où je suis allé causer avec M. Thiers des résultats du synode. J'avais, et j'ai à cœur d'en causer aussi avec vous. Ne viendrez-vous pas vous promener aussi un peu sur nos côtes de Normandie? Je voudrais que le Val-Richer se trouvât sur votre passage ; je n'en sors pas, et je serais charmé que nous pussions causer en nous y promenant. Je suis un peu au courant de l'état des esprits en Europe ; soyez sûr que le synode y a excité un assez vif intérêt pour mériter votre sérieuse attention.

» Croyez bien, mon cher confrère, à mes sentiments les plus affectueux.

» GUIZOT. »

Je quittai le ministère des cultes avant la conclusion de cette affaire, qui était toute

différente de l'autre et n'était pas, pour moi du moins, aussi facile.

M. de Rémusat appartenait, par sa mère, à la famille de M. de Vergennes. Il avait été élevé à la cour de Napoléon. Il devint, par son premier mariage, neveu de Casimir Perier, et, par le second, petit-fils de Lafayette. C'est en le félicitant de son premier mariage que M. Guizot lui écrivait plaisamment : « Vous voilà donc marié... Vous avez choisi à merveille, en vrai doctrinaire, en vous dirigeant d'après une idée générale dans une recherche particulière. » Ses principales liaisons avaient été d'abord avec Guizot, Casimir Perier, le duc de Broglie ; il finit par s'attacher plus particulièrement à M. Thiers, et par aller plus loin que lui dans les voies libérales. Il a été l'un des hommes d'action et de pensée du XIXe siècle ; il a connu les survivants du XVIIIe siècle, et entrevu les précurseurs du XXe. Également assidu dans les salons et dans les académies, il fréquentait le grand monde par habitude et par goût, et le monde nouveau

par curiosité. Il n'était pas moins universel dans ses études, quoique la philosophie eût ses préférences. Son intérêt était toujours éveillé, et son esprit toujours en haleine. A Paris, à la campagne, dans le monde, aux affaires, il ne cessait ni d'étudier, ni de penser, ni même d'écrire. L'écriture était sa langue maternelle.

J'avais rencontré M. de Rémusat à la *Revue des Deux Mondes* avant 1840, et j'étais allé le voir, avec Charles Labitte, après la chute du ministère du 1er mars, dans le modeste logement qu'il occupait rue d'Anjou. C'est aux funérailles de Jouffroy, et par conséquent en 1842, que j'eus l'occasion pour la première fois de causer un peu longuement et intimement avec lui. Il me parla de l'immortalité de l'âme en homme qui voudrait bien y croire, qui y croyait à peu près, mais qui pourtant ne pouvait trouver de raisons assez convaincantes pour y croire absolument. Il me demanda si je pouvais le guérir de son scepti-

cisme. Depuis, il est revenu sur cette question avec moi à diverses reprises, mais seulement quand il était remué par le spectacle ou le sentiment d'une catastrophe. En général, il était accueillant, aimable, ouvert, et point expansif. Il y avait de tout dans sa conversation, excepté des confidences. Il ne faisait pas non plus de compliment. Quand, par un grand hasard, il en faisait un, on avait le droit d'en être fier. On savait qu'on était aimé de lui par les services qu'il vous rendait; et il les rendait sans les avoir promis, et sans s'être laissé deviner; on les apprenait par hasard. Lui qu'on prenait dans le monde pour un homme léger, à cause des succès de toutes sortes qu'il ne cessait d'y remporter, et parce qu'il ne mettait dans le commerce ordinaire que son esprit, en réservant son âme, il avait au contraire des convictions profondes, arrêtées, dont il ne faisait pas étalage; et, comme il était aussi sincère avec lui-même qu'avec les autres, il savait exactement ce qu'il croyait, ce qu'il re-

poussait et ce dont il doutait. Beaucoup d'hommes ne savent pas ou n'osent pas faire cet inventaire, et il en résulte qu'ils se trompent constamment sur eux-mêmes, ce qui est une excellente condition pour se tromper sur tout le reste. Cousin, qui l'aimait beaucoup, et qui croyait le bien connaître, disait de lui : « Charles, c'est un oiseau sur la branche. » Il le jugeait sur les apparences, et il est vrai que M. de Rémusat, à la différence des autres philosophes, se donnait quelque peine pour paraître léger et mobile, quoiqu'il fût absolument le contraire. Il était fidèle à ses amitiés, à ses convictions, à sa parole, persévérant dans le dévouement, et courageux de sa personne jusqu'à braver l'échafaud. Je citerai seulement deux faits, qui suffiraient pour le faire connaître. En 1830, quand M. Thiers disait : « Il faut des têtes au bas de ce manifeste, » et que tous les journalistes présents se regardaient en tremblant de peur, M. de Rémusat s'avança simplement, ne prononça pas une parole,

et apposa le premier sa signature, qui pouvait motiver un arrêt de mort. Beaucoup auraient eu le même courage, bien peu la même simplicité. Franchissons un intervalle de quarante-trois ans. En 1873, quand fut achevée l'œuvre de la libération à laquelle il avait si grandement participé, il applaudit, avec nous tous, celui qui était, en effet, le premier et le grand libérateur, sans songer à réclamer la part de gloire qui lui était personnellement due. Dieu sait si l'on fut ingrat envers lui, et de toutes parts. Je suis sûr qu'il le sentit. J'affirme qu'il ne le laissa voir à personne.

Il disait un jour à un ami, qui avait plus de fierté que d'ambition : « Proposez-vous, on ne viendra pas vous chercher ! » Il aurait pu prendre son conseil pour lui. Il ne se proposait pas. Je n'ai pas d'autre raison à me donner pour m'expliquer qu'il n'ait pas été au premier rang dans la politique comme Guizot et Thiers. C'était, dans toute la force du terme, un grand esprit et un grand cœur.

Ce n'était pas un grand oseur. Il fallait le pousser un peu.

En 1873, on lui fit accepter, malgré lui, la candidature qu'un grand nombre d'électeurs parisiens lui offraient. J'appris son acceptation en revenant de Hollande. Je le suppliai de se retirer, et je l'avertis qu'il ne réussirait pas. Il en était convaincu; il ne voulut pas désobliger M. Thiers, qui comptait absolument sur le succès, et qui croyait en avoir besoin pour consolider la situation. M. Thiers ne pouvait pas croire que Paris préférât M. Barodet à Rémusat; mais Paris se joue de la gloire. En 1872, il avait préféré Vautrain à Victor Hugo. Rémusat fut, parmi nous, le moins affligé de sa défaite. Il n'en souffrait qu'à cause des conséquences politiques. Il me disait : « Je puis recevoir un coup. » Sans doute, il le pouvait; mais le gouvernement ne le pouvait pas, et il en mourut.

M. Paul de Rémusat publie les œuvres posthumes de son père. Il nous a donné

d'abord ses deux drames : *Abélard* et *la Saint-Barthélemy*. Il n'a pas publié *le Fief*, ni *la Révolte de Saint-Domingue*, deux autres drames, dont il a le manuscrit, ni des chansons, dont on ferait un gros volume, et qui ont eu, à leur date, le plus vif succès. Je crois qu'il a eu raison. Il faut se borner. On a tort de publier tout ce que laisse un homme de talent. D'abord, il a lui-même choisi, c'est une raison décisive. Et ensuite, en transportant les livres d'une époque dans une autre, on risque de faire, en même temps qu'un anachronisme, une maladresse. Nous n'avons plus aujourd'hui le goût qu'on avait en 1830 pour les drames historiques, et je ne sais pas ce qui adviendrait, en 1885, des *Barricades*, de Vitet, qui ont été tant admirées en 1826. Pour *Abélard*, c'est autre chose. Il faut, pour comprendre ce livre, savoir un peu de philosophie et connaître assez bien le XVe siècle ; mais, à cette double condition, on peut le lire avec beaucoup de fruit, et on ne le lit pas sans beaucoup d'admiration. C'est

une résurrection, non seulement d'Abélard, mais de son temps. Charles de Rémusat, qui n'a pas publié ce drame, l'a lu dans les salons de Paris ; je pourrais dire qu'il l'a joué, car il était comédien, comme son héros. Il jouait ses drames, et il chantait ses chansons. Cela nous met bien loin de notre monde ennuyé et ennuyeux, qui paye toujours, mais ne chante plus. Après les drames de son père, M. Paul de Rémusat a publié, en cinq volumes, les lettres et les mémoires de Mme de Rémusat, sa grand'mère ; et j'ai bien envie de compter ces cinq volumes parmi les œuvres posthumes de Charles de Rémusat : non pas qu'il y ait mis la main ; les charmants esprits abondent dans cette heureuse famille, et Mme de Rémusat est une épistolaire qu'on peut lire avec ravissement après Mme de Sévigné ; mais enfin, elle lui écrit, elle lui parle, elle parle de lui, elle le raconte ; on voit, dans ces lettres de sa mère, l'origine de son esprit, et la première source où son cœur a puisé. Il a d'ailleurs sa part person-

nelle, dans les deux volumes de correspondance, par ses réponses. Voilà quel il était à dix-huit ans, à vingt ans. Vraiment, il ne perd rien à être connu si tôt. En lisant ces premiers écrits, on pense que c'est déjà, à cet âge, un philosophe. En lisant ses derniers livres, on se dit : « Il est encore jeune ! » Heureux et rare privilège!

M. Paul de Rémusat hésitait à continuer. Il se demandait si le public, qui est capricieux, ne se lasserait pas. Le public ne s'est pas lassé, et nous avons maintenant toute une bibliothèque posthume : les deux drames de M. de Rémusat, les cinq volumes de madame de Rémusat (trois volumes de Mémoires et deux volumes de correspondance), et enfin les quatre volumes de correspondance de M. de Rémusat lui-même. Tous ces livres éclairent d'une nouvelle lumière les hommes qui, depuis le commencement du siècle, ont joué un rôle dans la politique et dans les lettres; ils achèvent de nous faire connaître Charles de Rémusat. On le connaît mieux,

on ne le connaît pas sous une forme nouvelle. Après avoir lu ces onze volumes, je pourrais ajouter beaucoup à la Notice qu'on va lire ; mais je n'ai rien à y changer.

Quand M. Mignet me parla de faire cette notice sur M. de Rémusat, je lui rappelai que j'avais prononcé quelques paroles sur sa tombe, et que j'avais fait son éloge à l'Académie française, où je lui ai succédé ; mais il me répondit : « Allez toujours, il y a tant à dire ! »

J'étais encore plus embarrassé pour l'éloge de M. Thiers. J'avais prononcé un discours sur sa tombe ; deux autres à Nancy et à Saint-Germain pour l'érection des statues ; j'avais écrit sur son gouvernement un ouvrage en deux volumes ; et maintenant je devais lui rendre un solennel hommage, au nom de l'Académie, qui, parmi tant de grands noms qui l'ont illustrée, n'en compte pas de plus glorieux que le sien.

Outre l'amitié de M. Mignet, la mienne, le devoir qui m'était imposé par l'Académie,

j'avais une autre raison pour parler de M. Thiers ; c'est l'injustice dont sa mémoire est momentanément l'objet. Je sais bien d'où vient ce courant ; je sais qu'il sera passager ; il me plaisait d'être le premier à le braver et à le combattre. Être impopulaire après avoir été populaire, c'est le sort de tous ceux qui ont servi leur pays avec éclat ; mais la destinée particulière de M. Thiers semble avoir été de conquérir et de perdre incessamment la popularité ; c'était tous les jours à recommencer, comme le travail de Sisyphe. Je n'ai jamais vu qu'il s'en souciât. Il disait fièrement : « Je n'entends pas me soumettre au tribunal des partis ; devant eux, je fais défaut. Je ne fais pas défaut devant l'histoire, et je mérite de comparaître devant elle. »

Il fut très populaire en 1830 ; il perdit, au ministère de l'intérieur, la faveur des républicains et des libéraux ; elle lui revint après le ministère du 1er mars. Il la perdit de nouveau pour avoir combattu les tendances socialistes de la révolution de 1848, et pour

avoir appelé la religion et la philosophie « les deux sœurs immortelles ». Un jour que je dînais à Saint-Denis, dans un restaurant coopératif, avec les ouvriers des cuirs et peaux, je fus fort étonné de voir le portrait de M. Thiers attaché sur la muraille, d'ailleurs parfaitement nue. J'en demandai la raison, et mon ami Rouillard me répondit, au milieu des éclats de rire : « C'est pour qu'il s'accoutume à la vile multitude ! » Je compris alors que la haine qu'on lui portait était tempérée par un peu de bonne humeur, et qu'il pourrait revenir sur l'eau en rendant quelque nouveau service à la liberté. Il n'y manqua pas ; mais ce fut le coup d'État qui se chargea de le réhabiliter tout à fait. En France, il suffit d'être proscrit pour être populaire. Il y eut encore, à la fin de l'Empire, une marée montante contre lui. On fit des promenades sous ses fenêtres en criant : « A Berlin ! » Pour cette fois, je me demande quels étaient ces promeneurs, et ce que signifiait cette manifestation. Il pouvait y avoir dans le nombre quelques-uns

de ces naïfs qui rêvent incessamment la gloire des conquêtes, et se sont habitués, depuis le premier empire, à croire que rien ne nous est impossible. Il y avait aussi sans doute de ces héros de théâtre qui crient toujours : « En avant! » à condition de rester soigneusement en arrière. Le reste, je le crains bien, n'était pas là pour son propre compte. La guerre de 1870 n'a jamais été populaire dans le sens sérieux du mot. Elle a surpris et inquiété le pays, qui n'était pas belliqueux à ce moment de l'histoire, et qui pensait plutôt à conquérir la liberté qu'à s'annexer des provinces. Il n'eut pas pour M. Thiers la reconnaissance qu'il devait à ses courageux efforts en faveur de la paix; il ne savait pas, personne, pour ainsi dire, ne savait à quel point il avait raison; et cependant, on lui donnait raison de toutes parts; la France a été menée malgré elle à ces catastrophes.

Je ne regarde donc pas la fin de l'Empire comme une époque d'impopularité pour M. Thiers. Au contraire, à peine l'Empire

fut-il tombé qu'on se souvint partout avec émotion et reconnaissance du courage qu'il avait déployé pour empêcher la guerre. Jamais prophète n'avait été plus clairvoyant, orateur plus éloquent, citoyen plus dévoué et plus énergique. M. Thiers, après le 4 septembre, se tint à l'écart du gouvernement, sans aucune hostilité. Il avait cru un moment qu'il pourrait constituer un gouvernement provisoire à l'aide de la Chambre élective, comme il l'avait fait en 1830 ; mais ce n'était plus ni la même Chambre ni le même peuple. Le Corps législatif était aussi décrié et aussi impuissant que l'Empire, et c'était justice, puisqu'il s'était associé à toutes ses fautes. La réserve que M. Thiers garda envers le gouvernement nouveau lui nuisit peut-être sur le moment à Paris ; mais elle le servit grandement en province, où l'on voyait avec inquiétude la proclamation de la République. On lui fut reconnaissant du long et pénible voyage qu'il entreprit, à la demande de Jules Favre, pour essayer d'obtenir des secours,

et, à défaut de secours effectifs, un appui moral. Il fut élu spontanément par vingt-six départements. Le nombre de suffrages qui se portèrent sur lui dans les départements où il n'était pas élu, fut immense. La France s'unit tout entière pour l'appeler à la dictature. Le général Trochu, Gambetta, Jules Favre, tout fut oublié en un moment. Il n'y eut plus qu'un homme dans notre pays.

Vint alors la guerre civile, et la situation de M. Thiers se dédoubla : populaire d'un côté, impopulaire de l'autre. Je n'ai pas besoin de dire ce que pensaient de lui les chefs de la Commune. Ce n'était pas seulement à Paris qu'il y avait des insurgés. La Commune avait des partisans et des complices dans toute la France ; et tous regardaient M. Thiers comme leur pire ennemi. Ils commencèrent par l'accuser d'être un fuyard, puis ils l'accusèrent d'être un bourreau. Pendant ce même temps, les membres exagérés de la droite n'étaient pas loin de l'accuser de connivence avec les insurgés.

Un jour, on lui reprochait de leur avoir promis l'amnistie, s'ils se rendaient. Une autre fois, on répétait avec indignation qu'il avait dit : « Quand je serai rentré dans Paris, j'en laisserai les portes ouvertes pendant huit jours. »

M. Thiers dirigea l'emprunt, et ensuite les payements, avec une habileté consommée, pour laquelle tous les financiers de l'Europe lui ont prodigué des éloges ; mais ce qui fit plus pour hâter la libération que son habileté financière et son habileté diplomatique, c'est la promptitude avec laquelle il reconstitua l'armée et l'administration, le ferme bon sens qu'il opposa à toutes les utopies, la sagesse et la force de son gouvernement. Les capitaux d'une part, les ennemis de l'autre, comprirent que la France avait définitivement échappé à l'anarchie, et c'est ce qui rendit tout possible. M. Thiers s'appela dès lors « le libérateur » ; sa popularité fut immense, et le 24 mai ne fit que l'accroître. Au titre de libérateur vinrent s'ajouter ceux de défenseur de la liberté et de

fondateur de la République. Les témoignages d'admiration lui vinrent de tous les coins de la France, tous les peuples s'y associèrent. Ses dernières années se passèrent dans cette gloire. Sa popularité lui survécut. Nancy, Saint-Germain, Belfort, Marseille lui votèrent des statues. Puis, tout à coup, ce grand mouvement s'arrêta ; une fluctuation nouvelle se fit autour de ce nom, si souvent ballotté entre l'amour et la haine. Les calomnies revinrent, les injures de toutes sortes. Les hommes de bon sens restèrent seuls fidèles à cette grande mémoire. La foule, ignorante et passionnée, ou devint indifférente, ou retrouva ses anciennes colères. C'est une ingratitude partielle et passagère ; ce n'en est pas moins une ingratitude, contre laquelle l'honneur commande de réagir.

Dans des notices prononcées au nom d'une Académie et devant le public des séances de l'Institut, la politique ne peut pas prendre la part principale ; elle ne peut ni ne doit être absente quand il s'agit des plus grands

acteurs de l'histoire, mais il faut multiplier les efforts pour la rendre calme, impartiale, apaisée. M. Guizot et M. Thiers ont été, pendant près d'un demi-siècle, toute la politique de la France. Ils ont été collaborateurs pendant quelques années, puis ils sont redevenus adversaires, et il est évident qu'ils représentaient deux tendances opposées, quoiqu'ils fussent l'un et l'autre libéraux et conservateurs. Il faudrait bien du temps, à la tribune du Sénat ou de la Chambre des députés, pour expliquer en quoi ils diffèrent et en quoi ils se ressemblent. Il en faudrait encore plus pour donner la raison de leur conduite, telle qu'ils la comprenaient eux-mêmes, et pour juger ensuite et leurs actes, et leurs motifs. Quelques-unes des questions qui les ont passionnés ont disparu de la scène ; la plupart sont encore pendantes devant nous, et alimentent les controverses les plus irritantes. Il aurait été non seulement impossible, mais inconvenant, de porter ces querelles dans la paisible enceinte

de l'Académie. Là règnent sans partage les sciences et les lettres. Tous les hommes y sont acceptés, quelle que soit leur origine; on n'y adore que le génie. La préoccupation constante du vrai et du beau, en élevant et en fortifiant les esprits, leur procure l'avantage de juger comme la postérité, et de tenir compte uniquement de ce qui est fait pour elle. Les grands contemporains y sont déjà des ancêtres. Lors même qu'il s'agit de Thiers, Guizot ou Rémusat, on n'insiste que sur leurs grandes parties de penseurs et d'écrivains. Peu importe qu'ils aient été mêlés à quelque intrigue insignifiante, ou qu'ils aient fait quelque fausse démarche, ou qu'ils aient subi quelques sottes attaques de la médiocrité et de l'envie ; ce qu'on veut surtout savoir, c'est l'usage qu'ils ont fait de leurs facultés puissantes, pour l'humanité et pour la France. Ce qu'on cherche dans leur biographie, c'est, pour nous, une leçon, et, pour la patrie, une gloire. S'il faut laisser apercevoir l'homme à côté du grand homme, pour la vérité du portrait,

il faut pourtant se souvenir avant tout que c'est du grand homme qu'il est question. On n'est pas tenu à la neutralité, on est tenu au respect. Dans ces conditions, on peut tout dire sans blesser personne.

M. Guizot a servi la Restauration en l'avertissant; M. Thiers l'a renversée, après l'avoir constamment combattue. Ils se sont ralliés l'un et l'autre à la monarchie de Juillet, et lui ont rendu à l'envi les plus éminents services; mais M. Guizot voulait la retenir, et M. Thiers la pousser. M. Guizot voulait que la monarchie fût aussi monarchique que possible, dans l'intérêt de l'ordre et même de la liberté; M. Thiers voulait qu'elle fût aussi peu monarchique que possible, et ne croyait pas que la liberté fût autre chose qu'un vain leurre, si le dernier mot n'appartenait pas au peuple. Il voulait un roi qui ne fît que régner, et c'était en vérité bien peu de roi. Quand M. Thiers, en 1871, entreprit la réorganisation de la société et du gouvernement,

M. Guizot, de sa retraite, applaudit à ses efforts. A peine vit-il la France évacuée et la machine gouvernementale en mouvement, qu'il voulut ramener le premier gouvernement qu'il avait servi, le gouvernement de la Restauration, espérant que les révolutions lui auraient enseigné la liberté, et ne comptant pas sur la durée de l'ordre en dehors de la monarchie héréditaire et séculaire. Il fut un des instigateurs de la fusion, que M. Thiers combattit et fit échouer. Ces deux hommes finissaient comme ils avaient commencé. Ils n'ont été ni l'un ni l'autre fidèles à une dynastie; mais ils ont été jusqu'au bout fidèles à leurs idées et à leur caractère.

Comme je le rappelais tout à l'heure, quand l'Assemblée nationale fut réunie à Bordeaux en 1871, à l'heure la plus douloureuse de notre histoire, il n'y eut d'hésitation dans aucun parti : monarchistes et républicains s'unirent pour porter M. Thiers à la présidence. On ne chercha pas, on n'eut

pas de conciliabules; tout le monde, dans l'Assemblée et hors de l'Assemblée, savait qu'il n'y avait pas d'autre choix à faire. Je ne dis pas même assez en parlant de l'unanimité de la France : l'Europe nous aurait désigné M. Thiers tout d'une voix. Nous n'avions pas d'autre homme d'État. Ceux de l'Empire étaient naturellement exclus, la République n'avait pas eu le temps d'en former, et M. Guizot, qui n'avait pas moins de quatre-vingt-trois ans, vivait depuis vingt-deux ans dans la retraite. Non seulement M. Thiers était seul, non seulement il était grand, mais il était, à ce moment, très populaire. Les anciennes injustices et les anciennes querelles étaient effacées par l'éclat de ses derniers services. Il était le seul homme en Europe qui eût vu clair, dès 1866, dans les projets de la Prusse, et qui eût combattu avec acharnement pour détourner l'Empire des résolutions fatales qui nous avaient précipités dans l'abîme. Je veux citer quelques faits; car il faut

toujours se défier de la mémoire des peuples.

M. Thiers a prédit la reconstitution de l'empire d'Allemagne, le 3 mai 1866, en ces termes :

« Il y a une puissance qui voudrait se servir des idées allemandes pour aboutir à un résultat qu'il est facile de voir, qui est connu, publié de toutes parts et en cent façons. Cette puissance, c'est la Prusse. Si la prochaine guerre lui est heureuse, elle s'emparera de quelques-uns des États allemands du Nord ; et ceux dont elle ne s'emparera pas, elle les placera dans une Diète qui sera sous son influence. Elle aura donc une partie des Allemands sous son autorité directe, et l'autre sous son autorité indirecte. Et puis, l'on admettra l'Autriche, comme protégée, dans ce nouvel ordre de choses.

» Et alors, permettez-moi de vous le dire, s'accomplira un grand phénomène vers lequel on tend depuis plus d'un siècle ; on verra refaire un nouvel empire germanique, cet empire de Charles-Quint, qui résidait autrefois à Vienne, qui résidera à Berlin, qui serait bien près de

notre frontière, qui la presserait, la serrerait; et, pour compléter l'analogie, cet empire de Charles-Quint, au lieu de s'appuyer, comme dans les xve et xvie siècles, sur l'Espagne, s'appuierait sur l'Italie... »

Il faut relire aussi son discours du 1er juillet 1868 :

« On a fait l'unité de l'Italie, et l'on a rendu ainsi l'unité de l'Allemagne inévitable. On a fait plus que la rendre inévitable; on l'a faite soi-même, et j'en suis inconsolable! Oui, messieurs; on a commis, en 1866, une faute peut-être irréparable; je dis peut-être, car j'aime à espérer encore qu'elle ne le sera point. Mais on en commettrait une aussi grande aujourd'hui en se jetant témérairement dans la guerre. En 1866, vous n'aviez pas besoin d'agir, il aurait suffi de parler. Aujourd'hui, il faut non seulement s'abstenir d'agir, il faut presque s'abstenir de parler. Il ne nous reste qu'une chance; c'est que le sentiment fédéral, qui a toujours régné en Allemagne, renaisse... »

Je voudrais citer tous ces discours, et les faire relire à tous ceux qui marchandent à

M. Thiers leur reconnaissance. On oublie si vite dans notre pays! On ne se souvient que de la haine, et des services rendus à la haine; le reste s'efface. Et pourtant, il n'y a rien de plus émouvant que la longue et terrible scène du 15 juillet 1870 :

M. Thiers. — Il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation. (*Allons donc! allons donc!*)

M. de Piré. — Allez à Coblentz.

M. Thiers. — Offensez-moi... Insultez-moi... Je suis prêt à tout subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous êtes prêts à verser si imprudemment! Je souffre, croyez-le, d'être obligé de parler ainsi...

M. de Piré. — C'est nous qui souffrons de vous entendre!

M. Thiers. — Lorsque je vois que, cédant à vos passions, vous ne voulez pas prendre un instant de réflexion, que vous ne voulez pas demander la connaissance des dépêches sur lesquelles votre jugement pourrait s'appuyer, je dis que vous ne remplissez pas dans toute leur étendue les devoirs qui vous sont imposés.

M. Jérome David. — Gardez vos leçons. Nous les récusons!

M. Thiers. — Dites ce que vous voudrez; mais il est bien imprudent à vous de laisser soupçonner au pays que c'est une résolution de parti que vous prenez.

M. Thiers a trois sortes d'ennemis : la Commune, qu'il n'a pas suffisamment détruite, puisqu'elle est encore là, et toute prête; un certain nombre de monarchistes à qui les griefs, d'ailleurs très discutables, d'un parti, font oublier ou méconnaître les immenses services rendus au pays, et un groupe de républicains doublement ingrats, comme républicains et comme patriotes, que j'ai vus, je puis le dire, à ses genoux, et qui, renouvelant la tentative d'un ministre du Seize-Mai, et voulant déplacer la gloire, cherchent ailleurs que dans M. Thiers le libérateur du territoire et le fondateur de la République. Il faut laisser ceux-là à leurs jalousies et à leurs rancunes, et leur permettre de nier en toute liberté jusqu'à la capacité politique de

M. Thiers. Mais je dirai un mot des deux autres.

D'abord il ne faut pas s'étonner qu'il soit attaqué à la fois à gauche et à droite : c'est l'histoire et l'honneur de toute sa vie. Il a combattu tous les excès, et a eu constamment tous les exagérés contre lui.

La Commune, pour première injure, appela M. Thiers un fuyard. Elle traita de fuyards, et de francs-fuyards, par opposition aux francs-tireurs, tous les membres du gouvernement et les chefs de l'Assemblée de Versailles. L'histoire de la journée du 18 mars est pourtant bien simple. La Commune avait les canons; elle savait que les vieux, les véritables régiments, ceux qui avaient combattu, étaient prisonniers ou massacrés; elle comptait attirer facilement à elle cette prétendue armée de Paris qui n'était qu'une masse confuse et incohérente où ses passions avaient déjà pénétré : cela fait, elle aurait traité M. Thiers comme elle avait traité Lecomte et Clément

Thomas. C'était l'affaire d'une journée. M. Thiers déjoua ces calculs en transportant à Versailles l'armée et le gouvernement. La Commune en fut profondément irritée. Sa proie et sa victoire lui échappaient. Elle s'en vengea par une injure qui, en France, est toujours sanglante. Elle cria : « Aux fuyards! » comme elle avait crié un mois auparavant : « Aux capitulards! » et ce fut une huée formidable; car les imbéciles ne manquèrent pas de faire chorus avec les méchants, selon leur coutume.

Ce fuyard était la bravoure même, et il en avait donné des preuves éclatantes sous le roi Louis-Philippe, en marchant au premier rang contre les émeutes, comme s'il avait été un officier d'avant-poste. M. Thiers avait appris par une longue expérience qu'il ne faut pas laisser l'armée au milieu d'une population insurgée qui l'attire, qui lui demande ses fusils, qui les prend des mains des soldats en souriant et en les appelant frères, qui leur parle de patriotisme et

de liberté. Il m'a dit bien des fois, en 1848, que la faute du gouvernement, en Février, avait été de ne pas comprendre que, si la garde nationale tournait, ou seulement hésitait, l'armée de Paris ne se battrait pas. Il disait qu'on aurait dû quitter Paris pour le reprendre. Il proposa formellement ce plan de conduite au mois de juin de la même année, et le fit accepter sans aucune peine. Tout était convenu ; Sénard, le président, avait un blanc-seing pour désigner la ville où l'Assemblée devrait se rendre ; nous ne devions la connaître qu'au dernier moment ; mais M. Thiers me dit en confidence que ce serait à Bourges. Cavaignac et Lamoricière rendirent cette résolution inutile. Elle avait été prise en comité secret, dans l'ancienne salle des députés. Tous ceux qui y concoururent, et c'était à peu près toute l'Assemblée, se disaient que l'armée de Paris était démoralisée par l'échec de Février ; que le reste de l'armée au contraire, l'armée de province, voulait prendre une revanche ; qu'elle se-

rait secondée par la garde nationale des départements, animée contre Paris et dévouée à l'ordre; qu'il fallait au plus tôt sortir de Paris, et en faire sortir les soldats qui s'y trouvaient; que, quand on ne peut pas combattre un incendie, la dernière ressource est de lui ôter ses aliments; que si, grâce à cette retraite momentanée, le gouvernement, l'Assemblée et l'armée restaient saufs, l'affaire se réduirait à une émeute dans Paris, mais que, si l'armée était séduite ou vaincue, l'émeute s'étendrait à la France entière et serait une révolution. Nous ne sortions pas alors d'une collision avec l'ennemi; nous n'avions pas subi de défaite; la France était en possession de toute son armée, devant laquelle les murailles seraient tombées d'elles-mêmes. La situation était bien différente et bien plus pressante en 1871.

Il n'y avait guère d'autre armée en France, que l'armée des Prussiens qui cernait Paris. Nos soldats, nos vrais soldats expiaient dans les prisons de l'Allemagne l'incapacité

et les dissensions de leurs chefs. Vinoy était un général vigoureux, mais il n'avait sous la main que des régiments en voie de formation, où l'on avait versé à la hâte des hommes venus de toutes parts, qui ne se connaissaient pas entre eux, et que leurs officiers ne connaissaient pas, dont un grand nombre vivaient en état permanent d'insubordination, et n'attendaient que le signal pour passer aux insurgés. Il fallut à M. Thiers un mois pour refaire l'armée à Versailles, avec des peines infinies, et des généraux tels que Mac-Mahon, Vinoy, de Cissey, Ladmirault, Ducrot; il l'aurait perdue à Paris en une journée, et il aurait perdu la France avec elle.

Il eut donc mille fois raison de préférer un siège régulier à la bataille des rues.

Du reste, il faut le laisser parler lui-même. Il a exposé les motifs de sa conduite devant l'Assemblée de Versailles, le 21 mars 1871, dans les termes les plus clairs. Il ne pouvait pas tout dire; mais ce qu'il a dit est concluant.

« J'ai vu avec douleur tomber, en 1848, un gouvernement qui m'était cher. Je ne suis l'homme d'aucun parti, messieurs ; je me rappelle seulement le passé et je ne le désavoue pas. Ce gouvernement est tombé uniquement parce que des détachements de soldats étaient submergés dans la population de Paris, et que, dans cette situation, une troupe devient impuissante ; elle ose à peine montrer ses armes au milieu de la multitude qui l'environne. (*C'est vrai ! C'est vrai !*)

» Eh bien, sans douter de l'armée, sans la calomnier, je me suis dit qu'il y avait, dans les circonstances présentes, une affaire de jugement et de résolution, que, sans jugement et sans résolution, nous allions perdre la France, c'est-à-dire cette Assemblée qui la représente et peut seule la sauver de l'anarchie ; je me suis dit qu'il ne fallait pas laisser les troupes noyées dans ce chaos, qu'il fallait les ramener en arrière de la rive gauche de la Seine, que là elles seraient à l'abri de tout contact dangereux ; que là elles pourraient se servir de leurs armes.

» Je m'applaudis aujourd'hui de cette pensée ; et, si nous sommes ici au milieu d'une armée fidèle, qui saura faire respecter en vous la sou-

verainеté vivante de la nation, c'est, permettez-moi de le dire, parce que j'ai eu cette pensée et que mes collègues m'ont aidé à la réaliser. »

Il fit le siège, en homme d'État résolu, qui comprenait que toute hésitation serait une trahison. On peut dire qu'il avait alors des ennemis de tous les côtés. Ceux qui lui déchiraient le cœur étaient les Français.

Il fallait vaincre, et vaincre promptement, par humanité. La Commune reproche à M. Thiers d'avoir tiré le canon sur Paris; mais Paris tirait le canon sur l'Assemblée. Parce qu'il avait plu à une troupe d'hommes égarés de prendre les armes contre le gouvernement légal du pays, fallait-il que ce gouvernement et l'Assemblée, issue du suffrage universel, lui abandonnassent la France entière, et, avec la France, tous les principes protecteurs des sociétés humaines? L'insurrection n'a jamais le droit de se plaindre de la répression; elle ne peut en blâmer que l'excès. Quand la Commune reproche à M. Thiers les violences commises par les

troupes entrant dans Paris, elle oublie ou méconnaît la plus triste et la plus incontestable des vérités, c'est qu'il n'y a pas d'assaut qui ne finisse par un massacre. On n'est maître du soldat que jusqu'à la victoire exclusivement. Les combattants n'étaient pas seuls furieux. J'ai vu insulter des convois de prisonniers; j'ai entendu des femmes crier vengeance sur leur passage. Je blâmais alors amèrement ces violences, et je ne veux ni les excuser, ni les atténuer, ni les pallier. J'avoue que j'aurais voulu une armée se souvenant aussitôt après la bataille que ceux qui venaient de tirer contre elle étaient des concitoyens; mais ce serait rêver une armée de philosophes, c'est-à-dire l'impossible. Oui, il y a eu des représailles terribles. Je nie absolument qu'on ait le droit de les faire remonter jusqu'au maréchal de Mac-Mahon, qui était le chef de l'armée, et jusqu'à M. Thiers, qui était le chef du gouvernement. Ils s'épuisèrent en efforts pour ramener l'ordre dans la rue et le calme

dans les esprits. On oublie bien vite le nombre des familles qui avaient des morts, les commerçants et les industriels dont les ateliers et les magasins n'existaient plus. On rentrait chez soi en marchant sur des cadavres, et pour n'y retrouver que des ruines.

Que dit encore la Commune, dans ses éternelles revendications? Elle a une foule de griefs, qui tous naissent les uns des autres, parce qu'au fond elle n'en a qu'un seul à opposer à M. Thiers, et c'est de l'avoir écrasée. Après les canonnades et les massacres, elle parle de proscriptions, où sont-elles? Il y a eu des proscriptions en 1848 et en 1852; il n'y en a pas eu en 1871. Le premier mot de M. Thiers, quand on entra dans Paris, fut celui-ci : « Ils auront des juges! » Je l'ai entendu, non pas une fois, mais cent fois. On lui représentait qu'il y avait quarante mille prisonniers, et que les procès dureraient des années entières; il répondait : « On les jugera.»

Il monta à la tribune le 22 mai 1871, et prononça ces paroles mémorables : « Il faut

que l'expiation des crimes commis ait lieu au nom de la loi et par la loi! » L'Assemblée entière s'associa à cette résolution; résolution d'autant plus louable qu'aucune autorité légale n'avait prononcé la sentence des otages, des dominicains d'Arcueil, de Gustave Chaudey et de tant d'autres victimes de la Commune. Ainsi finit dans notre pays l'ère des exécutions sans jugement.

La Commune reproche au Président de n'avoir pas assez usé du droit de grâce; mais il n'avait pas le droit de grâce, il n'avait que le droit de consentir à la grâce. Il fallait qu'elle lui fût présentée par une commission de quinze membres nommée à cet effet par l'Assemblée nationale. Sur 40.000 prisonniers arrêtés presque tous en flagrant délit ou les armes à la main, beaucoup furent élargis par les commissions militaires nommées à la suite de la visite que je fus chargé de faire sur les pontons avec l'amiral Krantz, d'autres furent acquittés par les conseils de guerre ou condamnés pour simples délits à

des peines correctionnelles. Les condamnés pour crimes furent au nombre de 9.596, sans compter les contumaces; 6.501 condamnés firent appel à la clémence du Président et de la Commission; 2.570 obtinrent des remises partielles ou totales de leur peine. Le Président et la Commission furent toujours d'accord. Si le nombre des graciés n'est que de 2.570, tandis que la Commission a présenté 3.004 rapports concluant à des grâces, c'est que plusieurs centaines de condamnés ont renouvelé leur demande, et ont été l'objet de deux ou plusieurs rapports. La Commission a duré plus longtemps que M. Thiers. Tant qu'il exerça le pouvoir, il n'y eut jamais de désaccord entre la Commission et lui. Non seulement il consentait toujours, mais il lui est arrivé de solliciter, et dans des cas graves. Il aimait la clémence. Il a pu s'en vanter, le 24 mai 1873, en pleine Assemblée, et devant les membres de la Commission, qui savaient à quoi s'en tenir, sans crainte d'être démenti. On l'oublie, parce qu'il n'hésitait jamais à

combattre. Il n'hésitait pas non plus à punir quand il le fallait. Il se sentait responsable de la sécurité des citoyens. Il pensait qu'il n'aurait pu, sans prévariquer, combattre avec mollesse pendant la lutte, et qu'il ne pouvait, sans folie, affaiblir la répression après la victoire. Mais, s'il trouvait une occasion de pardonner, il l'embrassait avec joie. Au milieu des colères qui éclataient de tous côtés, il fut le premier à être calme.

La Commune a été amnistiée en 1880. L'amnistie, qui a réuni à cette époque 308 voix contre 136, n'avait pas même été prise en considération quand Victor Hugo l'avait proposée à Versailles. Une proposition de M. Brisson n'avait obtenu qu'à grand'peine et après de longs délais d'être discutée. On y revint tout à coup en 1880. On prit alors la France par surprise. Le parti qui était au pouvoir, et qui avait intérêt à se concilier momentanément les partis extrêmes, passa sans transition du refus le plus obstiné à la propagande la plus active. Il cria sur les toits que les inimitiés

avaient disparu de part et d'autre : que les condamnés brûlaient de donner la main à leurs juges, et les juges aux condamnés. Ce revirement fut aussi étrange par sa rapidité que par la profonde illusion sur laquelle il reposait. Je me sers du mot illusion, parce que je m'efforce de croire qu'on se trompait soi-même avant d'essayer de tromper les autres. On disait journellement dans la presse gouvernementale et à la tribune : « Tout le monde veut la réconciliation. » Mais les amnistiants seuls la voulaient ; les amnistiés en faisaient fi. Ils se sont chargés, depuis leur retour, de nous le signifier de toutes les façons. J'en ai assez dit sur tout cela. Laissons toutes les attaques qui viennent de ce côté. Ce qu'on reproche à M. Thiers, c'est d'avoir été courageux et victorieux. Il est également vrai qu'il nous a sauvés de la Commune et débarrassés des Prussiens. Il a sauvé d'abord la société, et ensuite la France.

Je viens maintenant aux monarchistes. La plupart d'entre eux, se mettant au-dessus

des questions de parti, sont reconnaissants à M. Thiers des services rendus à la France et à l'ordre ; c'est la grande cause, après tout, devant laquelle s'efface tout le reste. Quelques-uns lui reprochent encore, après douze ans écoulés, son message de 1873. Ils pensent qu'ayant servi le roi Louis-Philippe, il était à jamais engagé dans leurs rangs, et ils regardent comme une trahison la part qu'il a prise à la fondation de la république. Ils disent qu'il a préféré l'intérêt de son ambition à celui de la patrie. Comme ils croient que la monarchie est possible en 1885, et qu'elle seule peut nous sauver, ils affirment qu'elle était possible dans les mêmes conditions en 1873, et que M. Thiers a retardé le salut de douze ans.

Je réponds d'abord que M. Thiers a accepté le gouvernement à Bordeaux dans la seule pensée de conclure la paix et de reconstituer l'administration et les finances. On le nommait pour cela ; il acceptait pour cela.

Il le rappela fièrement, le 24 mai 1873.

« Je vous ai dit à Bordeaux : « Lorsque ce » noble blessé qu'on appelle la France aura » recouvré ses forces, alors, vous pourrez lui » remettre son sort à lui-même, et il en dé- » cidera. »

» Quant à moi, voici mon engagement personnel : Vous me remettez la République, je vous rendrai la République. Et ce n'est pas un acte de loyauté envers le parti républicain, c'en est un envers vous-mêmes ; car, si j'avais favorisé clandestinement la monarchie, comme on ne pouvait pas appeler au trône trois dynasties, j'en aurais servi une, et trahi deux. »

Ainsi la question de parti était ajournée à Bordeaux d'un commun accord ; elle l'était pour l'Assemblée, puisque tous les partis se réunirent dans le même vote, et elle l'était pour lui, puisqu'en formant son ministère, il songea uniquement à la bonne expédition des affaires. Il était fort anxieux dans ce temps-là au sujet de la République. Il lui conseillait la sagesse, et il la croyait incapable d'être jamais sage. Un jour que nous faisions quelques pas sur les quais de Bordeaux, après un travail acca-

blant, et que je lui prêchais la République, il me dit en riant : « Ce n'est pas vous qui êtes la République ; c'est Gambetta. » On sait ce qu'il pensait alors de Gambetta, et comment il le qualifiait. Il mit dans son ministère quelques républicains : Jules Favre, Picard et moi. Il me connaissait depuis 1838. Il avait siégé à côté de Picard et de Jules Favre sur les bancs du Corps législatif pendant sept ans. Tant que M. Marie avait vécu, nous avions tenu nos réunions chez lui, et M. Thiers y avait assisté régulièrement, comme M. Berryer. M. Thiers, M. Berryer n'abandonnaient pas une ligne de leurs programmes ; nous mettions nos résistances en commun. Nous étions tous d'accord pour la liberté. En nous appelant, Jules Favre, Picard et moi, à faire partie de son cabinet, il pensa. et il nous dit que nous étions surtout nécessaires comme transition ; qu'avec nous, son gouvernement pourrait paraître neutre, comme il l'était en effet ; que, sans nous, il passerait pour un gouvernement de contre-révolution. Je ne me

rendis à ses raisons qu'au bout de plusieurs jours. L'expérience du gouvernement de la Défense nationale, où je m'étais trouvé presque toujours seul de mon avis, me portait à la retraite. Je ne cédai que quand Jules Favre déclara que son acceptation était subordonnée à la mienne. Je voulus conserver ma liberté sur des questions qui ont en tout temps vivement préoccupé M. Thiers : l'instruction obligatoire, dont il était l'ennemi, et les douanes, dont il voulait tirer un grand parti. Je ne me contentai pas de faire verbalement mes réserves ; je les lui adressai dans une lettre dont j'ai la minute, et que je communiquai à M. de Larcy et à M. Dufaure, qui, sur la question du libre échange, sur celle-là seulement, partageaient à peu de choses près mes opinions. Je n'étonnerai personne en disant que, dans un moment pareil, la question d'impôts nous préoccupait presque autant que la libération du territoire, parce que c'était, au fond, la même question. Nous connaissions les vues de

M. Thiers et de M. Lambrecht, qu'il mettait au Commerce; et il nous proposait, pour le ministère des finances, M. Buffet. M. Buffet refusa immédiatement, péremptoirement. Il songea aussitôt à M. Pouyer-Quertier. On se rappelle que le gouvernement avait été obligé de se diviser en deux parties. M. Thiers était à Paris, ayant à côté de lui Jules Favre et Picard, et il luttait avec désespoir contre les exigences de M. de Bismarck. Il ne voulait pas, il ne pouvait pas être distrait par d'autres soucis. J'étais resté à Bordeaux avec les autres ministres. J'avais l'intérim du ministère de l'intérieur et la direction générale des affaires. Il m'avait dit en partant, pour toute instruction . « Faites comprendre à tout le monde la nécessité de l'ordre; imposez-le, s'il le faut; ajournez les questions douteuses; mais, pour Dieu, ne souffrez pas qu'on ajoute au poids accablant que je porte. » Voici la lettre qu'il m'écrivit de Paris sur le choix du ministre des finances. J'en donne un long extrait, parce qu'elle montre à quel point la

forme même du gouvernement était en dehors de ses préoccupations. La république était le gouvernement de fait; il s'en tenait là, jusqu'à ce que les questions urgentes qui nous tenaient à la gorge fussent résolues.

« Paris, le 24 février 1871.

» Mon cher collègue,

» ... Je vous prie de me répondre sur le futur ministre des finances. D'accord avec MM. Jules Favre et Picard, j'ai fait choix de M. Pouyer-Quertier. Sans doute, il est un peu vif et aura besoin d'être contenu; mais il est calculateur de premier ordre, fécond en ressources, vaillant au dernier point, et parfaitement estimable. En politique, c'est un neutre qui ne sera jamais gênant ou tendra très sincèrement vers la politique du cabinet. Quant au libre échange, il y a au Commerce le sage des sages, ce qui est une garantie. J'ai dit à M. Pouyer-Quertier qu'il fallait se borner à relever modérément les tarifs, mesure d'ailleurs indispensable pour les finances; car les douanes seules pourront nous donner cent millions de francs, ressource principale

du futur budget. Je lui ai dit aussi que le choix était subordonné à votre agrément. Comme il faut absolument constituer le ministère, surtout pour les finances, qui exigent une création de ressources dès les premiers jours de mars, je vous prie de convoquer le conseil immédiatement et de me répondre par le télégraphe sans perdre un instant.

» Je vous quitte, mon cher ami, et vous remercie des services que vous rendez à l'État. La composition ministérielle a été universellement approuvée. Tout à vous, à tous.

» A. Thiers. »

Quoi qu'il en dise de la neutralité de Pouyer-Quertier, neutralité patriotique à laquelle tout le monde était tenu dans un pareil moment, personne ne doutera de l'impartialité absolue d'un homme qui, à côté de Jules Favre, Picard et moi, mettait Pouyer-Quertier, Dufaure, Lambrecht, de Larcy. Il laissait à la guerre et à la marine le général Leflô et l'amiral Pothuau. Tout le monde connaissait les opinions politiques de Leflô, et aucun de nous ne connaissait alors celles de l'amiral.

Nous savions seulement qu'il était, comme son collègue, le brave des braves, et cela nous suffisait.

Le choix de M. d'Aurelles de Paladines pour le commandement de la garde nationale de Paris n'était pas moins significatif. Voici comment il me l'annonça. Toutes les lettres que je cite sont écrites de sa main ; je ne sais comment il trouvait le temps d'écrire. Il est aisé de voir qu'il écrivait à la hâte, et qu'il ne se relisait pas.

« Nous avons, M. Jules Favre, M. Picard et moi, fait un choix que vous appouverez, je l'espère, pour le commandement de la garde nationale de Paris. On nous disait que c'était une mesure urgente à prendre, et on avait certainement raison. J'ai pris le consentement du général Vinoy, qui se conduit ici à merveille, et qui a la confiance générale. Le choix dont je vous parle est celui du général d'Aurelles de Paladines, qui est estimé partout, mais particulièrement ici parce qu'il a été le seul à remporter un avantage incontesté à Coulmier. Il a consenti avec réflexion, mais a mis une condition, c'est

de n'entrer en charge qu'après la solution d'une question qui occupe ici tout le monde, le passage des Prussiens à travers Paris... Nous aurions bien voulu, MM. Jules Favre, Picard et moi, pouvoir vous consulter sur le choix du général d'Aurelles, mais l'urgence étant constatée ici, principalement pour les autorités locales qui disaient qu'on laissait Paris sans gouvernement, et par l'espérance d'un bon choix à rassurer, il a fallu prendre son parti, surtout le candidat étant irréprochable, et se trouvant à Paris, au sein de la commission. »

La commission dont il parle est celle que l'Assemblée avait nommée pour l'assister de ses conseils pendant la négociation, sans prendre part à son autorité ni à sa responsabilité. Le général d'Aurelles de Paladines, qui était député, en faisait partie.

M. Thiers vint à Bordeaux pour faire adopter le traité de paix. J'ai raconté ailleurs les scènes déchirantes qui eurent lieu dans le sein de l'Assemblée. Quand on eut décidé de transférer le siège du gouvernement à Versailles, je revins ici avec lui. Nous fûmes

obligés de faire un long détour, à cause de la situation des chemins de fer. Nous étions seuls, lui et moi, avec Barthélemy Saint-Hilaire. Il nous parla des choix qu'il avait faits pour nous représenter à l'étranger. Le duc de Broglie avait accepté d'aller à Londres, et M. de Vogué à Constantinople. Il avait supplié Rémusat d'être notre ambassadeur à Vienne; mais Rémusat, qui était accouru pour donner ses conseils et son appui, ne voulait pas de fonctions publiques. Il ne céda qu'à grand'peine, un an après, aux supplications pressantes de tous ses amis et particulièrement de M. Thiers. Tous les choix furent faits dans le même esprit. Sans les trois ministres qu'il avait paru indispensable de conserver, on aurait pu regarder comme complète l'application de la fameuse formule : la République sans républicains.

Quand les princes de la famille royale et ceux de la famille impériale voulurent rentrer, il y eut de longues délibérations dans le sein du conseil et dans les groupes parle-

mentaires. Les avis étaient très partagés dans le parti républicain. La république de 1848 avait proscrit les Bourbons; mais elle avait admis les Bonaparte comme citoyens, et même comme députés. Elle avait eu à s'en repentir. On se demandait si la présence des princes ne serait pas un prétexte d'agitation; on se demandait même s'il était dans leur intérêt de revenir. Les idées de liberté l'emportèrent. On pensa généralement que ces prétentions contradictoires s'annuleraient et que la République montrerait sa force en les bravant.

Je pourrais citer toutes les occasions où M. Thiers répétait à la tribune qu'il rendrait le dépôt tel qu'il l'avait reçu, que le prix serait aux plus sages; mais ses paroles sont dans tous les souvenirs. Il tenait le même langage dans les commissions où on l'appelait perpétuellement, devant les députations de toutes sortes qui se succédaient à l'hôtel du gouvernement, dans le sein du conseil et dans l'intimité. Il faudrait ne l'avoir jamais connu

pour suspecter sa sincérité. Quand il n'aurait pas été sincère par nature et par habitude, il l'aurait été par orgueil. Il était, en tout, courageux, et il savait ce que vaut et ce que peut le courage.

Il y a pourtant un de ses discours dont je veux rappeler quelques passages, non seulement parce qu'ils sont topiques, mais parce qu'ils servent à caractériser sa situation et celle du gouvernement. Ce discours lui a été reproché comme contenant des engagements contraires à la politique qu'il a plus tard adoptée dans le message. On était au 27 avril 1871. Il était à la tribune pour rendre compte de ses entrevues avec les nombreux délégués qui venaient, de la part des grandes villes, lui demander de réconcilier la Commune et l'Assemblée, de faire la paix par des concessions mutuelles. Il raconte d'abord qu'il leur a démontré que l'Assemblée de Versailles représente et défend la liberté, tandis que le gouvernement de la Commune est un gouvernement despotique.

« Voilà, messieurs, ce que je leur ai dit, à ces citoyens bien intentionnés; et, croyant en cela ne pas être infidèle à votre pensée, je leur ai dit aussi : Que voulez-vous? Le maintien de la République? Eh bien, elle existe, et je vous garantis une chose : quoiqu'on accuse cette Assemblée, et malgré tout ce qu'on peut en dire, je vous garantis que nulle part il n'y a un complot, une arrière-pensée contre l'institution actuelle. Nous avons pris les uns envers les autres un engagement. Cette Assemblée avait un pouvoir constituant: elle n'a pas songé à en user; elle a respecté ce qu'elle a trouvé. Elle a été nommée par des électeurs qui, en très grand nombre, sont des électeurs monarchiques. Et cependant, a-t-elle fait un effort pour changer la forme du gouvernement qu'elle rencontrait en arrivant? Non, elle a eu, et elle a tous les jours la sagesse de respecter le fait qu'elle a trouvé! Il est bon qu'on sache cela partout; il est bon que ceux-là mêmes qui nous réduisent à l'emploi de la force le sachent aussi bien que personne. Non! non! je le répète pour montrer quelle est la bonne foi de cette sage et loyale Assemblée, non, il n'y a nulle part un dessein, un complot contre le fait actuel, contre le fait

du gouvernement sous la forme qu'il a présentement. Vous ne songez tous qu'à une seule chose : aider le gouvernement dans la poursuite de sa mission, de la mission que j'ai acceptée, non pas de constituer, mais de réorganiser. (*C'est cela! c'est cela!*)

» C'est la tâche que le gouvernement poursuit en ce moment; il n'en a pas une autre, et je donne à l'insurrection le démenti le plus solennel quand elle ose prétendre que l'on conspire ici contre la République; je lui dis : Vous en avez menti! Il n'y a contre la République qu'une conspiration, c'est celle qui est à Paris et qui oblige à verser le sang français. (*Applaudissements prolongés.*) »

Ce discours donne lieu à plusieurs remarques. La première, qui est frappante, est celle-ci : C'est que le seul espoir qu'on eût d'amener les Parisiens à se soumettre, et leurs défenseurs dans les départements à leur conseiller la soumission, c'était de bien établir qu'on ne conspirait pas à Versailles contre la République. Si M. Thiers avait été moins net dans ses affirmations, s'il avait laissé

soupçonner que la forme républicaine courait quelque péril, il aurait donné à l'insurrection une grande force; au lieu d'être un parti sans nom, sans idée, poussé seulement par des colères ou des convoitises, le parti de la Commune serait devenu le parti républicain : le parti républicain dévoyé, mal conduit, mais qui, peu à peu, aurait recruté des hommes et se serait donné un programme. On ne pouvait sauver l'Assemblée et le gouvernement établi par l'Assemblée, on ne pouvait terminer la guerre civile, qu'en démontrant bien que la Commune n'était pas dans son droit en se prétendant armée pour la défense de la République.

On oublie cela aujourd'hui; on se hâta de l'oublier en 1871; on ne s'en souvenait plus quatre mois après le discours que je viens de citer; mais, au mois d'avril, dans le fort de la lutte, personne ne pouvait le méconnaître. C'était l'évidence. L'Assemblée monarchique approuvait le langage de M. Thiers; elle en profitait, et même elle en

vivait. On lui a dit plus tard : « C'est sous le drapeau de la République que nous avons réorganisé la France. » On pouvait aussi ajouter que c'est sous ce drapeau et grâce à lui qu'on avait vaincu l'insurrection.

On a répété que M. Thiers, dans ce discours, s'engage à ne rien faire ni pour ni contre la République, et que, plus tard, il s'est prononcé pour la République. Mais il faut tenir compte des temps et de la situation. En avril 1871, il parle à une assemblée monarchique, et dans un moment où le parti républicain est divisé contre lui-même par une guerre furieuse. Tout ce qu'il peut demander aux monarchistes qui l'entourent, c'est de ne pas user du pouvoir constituant; car, s'ils en usaient, ils renverseraient la République, et il s'ensuivrait une lutte formidable, dont l'issue ne manquerait pas d'être fatale à la France. La droite avait, à cette date, la sagesse de le comprendre. Mais elle comprenait aussi que la durée de la république de fait faciliterait l'avènement de la république défini-

tive, et que tout ce qui se ferait de bien sous ce gouvernement rendrait d'autant plus problématique le rétablissement d'une monarchie; c'est ce qui rendait sa situation difficile, et ce qui explique ses impatiences. M. Thiers, suivant sa coutume, ne cachait pas la difficulté; il revint sur le même sujet le 8 juin 1871, et il s'expliqua de nouveau avec une telle netteté et une telle franchise, qu'il est impossible de se tromper sur la situation de son esprit, et, si je puis le dire, sur le cours de ses pensées. Il commença par déclarer qu'il avait toujours préféré la monarchie constitutionnelle à la république :

« Je ne suis pas changé, et voici quel républicain je suis. J'ai pensé toute ma vie au gouvernement que mon pays pouvait souhaiter, et, si j'avais eu le pouvoir qu'aucun mortel n'a jamais eu, j'aurais donné à mon pays ce que, dans la mesure de mes forces, j'ai travaillé quarante ans à lui assurer sans pouvoir y réussir : la monarchie constitutionnelle de

l'Angleterre. (*Mouvement marqué. — Très bien! très bien!*)

» Je veux que vous me connaissiez tout entier, je ne veux flatter aucun parti, je veux dire la vérité telle qu'elle est pour moi, telle qu'elle m'est apparue.

» Eh bien, oui, messieurs, je trouve qu'on est libre, noblement, grandement libre à Washington et qu'on y fait de très grandes choses; mais je trouve aussi qu'on est également libre à Londres, et, qu'on me permette de le dire, plus libre peut-être qu'à Washington. (*Mouvement sur quelques bancs à gauche. Assentiment à droite et au centre.*) C'est qu'à Londres le gouvernement a été placé dans une région qui est à une même distance et des passions d'en haut et des passions d'en bas. (*Nouvel assentiment sur un grand nombre de bancs.*)

» ... Il y a quarante ans que je l'ai dit; je viens de le dire dix ans durant à l'Empire, et je ne cesserai de le répéter : Il faut que les princes veuillent reconnaître que la monarchie est au fond une république avec un président héréditaire. (*Très bien! très bien! Applaudissements à droite et au centre.*) Mais, messieurs, cette vérité, elle n'a pas été comprise, et, il y a qua-

rante ans, étant bien jeune alors, j'ai écrit ces mots : « Si l'on ne veut pas passer la Manche » avec nous, on sera condamné à passer l'At- » lantique. »

Ainsi M. Thiers déclare qu'il préfère la monarchie constitutionnelle à la république, et que cependant il comprend et admire la république; qu'il n'accepte la monarchie constitutionnelle qu'à la condition qu'elle se soumette à cette maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas; » ce qu'il explique ici en disant : « Une république avec un président héréditaire. » Ni l'Empire, ni la Restauration, ni « des princes qu'il respecte toujours et dont quelques-uns ont été chers à son cœur », n'ont compris cette maxime. Il en exprime son profond regret, et, tout de suite, il en prédit la conséquence. « Puisqu'on n'a pas voulu passer la Manche avec nous, dit-il, nous pourrons être condamnés à passer l'Atlantique. »

Il ajoute qu'il fera des conditions à la république comme il en avait fait à la mo-

narchie. Il voulait, sous la monarchie, que le peuple eût le dernier mot; il veut, sous la république, que le gouvernement soit organisé et respecté. Ce qu'il demande avant tout à un gouvernement, c'est d'empêcher le désordre. On a pris à Bordeaux la résolution d'ajourner la Constitution, de s'occuper uniquement de réorganiser l'armée, l'administration et les finances, et de conserver la République, mais comme gouvernement de fait, et non comme gouvernement définitif.

« Voilà, dit-il, ce qui a été convenu, ce que j'ai accepté, ce que j'ai loyalement exécuté jusqu'ici; vous avez été fidèles à nos conventions, je l'ai été comme vous, et je continuerai à l'être.

» Mais, en vous faisant, à Bordeaux, ces promesses, j'ai ajouté ces mots, et je me souviens qu'en les prononçant, j'ai déplu à une partie d'entre vous : « Sous ce gouvernement de tout » le monde, qui, pour la première fois, n'est » pas le gouvernement d'un parti, mais celui de » tous les partis, sous ce gouvernement qu'on » appelle la République, si nous faisons bien, » c'est la République qui en profitera. »

Eh bien, messieurs, quoique j'aie dit : « L'avenir est réservé, » au risque de servir la République, je gouvernerai le moins mal que je pourrai. (*Rires.*)

» ... Le fait qu'on m'a livré, que j'ai accepté en dépôt, c'est la République ! Je ne trahirai pas la République. L'avenir que vous avez voulu réserver, c'est celui de la monarchie. Je ne ferai rien contre cet avenir. »

Mais il gouverna bien, comme il le promettait; et la République en profita.

Les plus grands ennemis de la République ne peuvent se dissimuler qu'après nos désastres le parti républicain avait fait de grands progrès dans la politique. Les plus avancés eux-mêmes s'étaient assagis ; le gros du parti, après les premiers jours d'effervescence, s'était sur-le-champ montré raisonnable. Quoiqu'il eût été systématiquement tenu pendant tant d'années en dehors de toute participation aux affaires, il avait pris rapidement, sous la direction de quelques-uns des siens, et sur les avis de M. Thiers, l'esprit gouver-

nemental. Le pays, en voyant le gouvernement respecté, s'était remis au travail et ne demandait pas de changements; il en vint même assez vite à les craindre. M. Thiers en était très frappé. Il observait tout très attentivement, et ne communiquait ses impressions qu'à deux ou trois amis qui avaient sa confiance entière. Je ne puis citer plusieurs billets trop personnels et qui touchent de trop près à quelques-uns de ses amis ou de ses courtisans d'alors, qui depuis l'ont abandonné. Mais voici une dépêche, que je crois inédite, qu'il nous adressa de Trouville le 15 septembre 1872, par voie télégraphique. Elle indique le mouvement qui commençait à s'opérer dans son esprit.

« Trouville, le 15 septembre 1872.

» Mes chers collègues,

» J'ai fait hier ma visite au Havre, et tous ceux qui ont pu y assister vous diront que l'accueil a été extraordinaire. Je ne crois pas que jamais aucun personnage en ait reçu un plus chaleu-

reux, plus cordial, plus unanime. Le peuple était dans les rues, les classes aisées aux fenêtres, agitant des milliers de mouchoirs. En arrivant, en partant, les jetées étaient couvertes d'une foule immense agitant ses chapeaux, ses mouchoirs. Nous sommes partis avec nos voitures remplies de bouquets. On a crié : « Vive Thiers! Vive le Président! » Beaucoup plus : « Vive la République! » Mais il ne faut pas s'y tromper; une grande partie des cris de : « Vive Thiers! » étaient un remerciement à l'homme politique qui avait loyalement tenu sa parole envers la République; et en observant bien cette population, remarquablement sage dans son attitude, je suis resté convaincu qu'avec l'idée seule de la République on peut rallier la nation et en faire un ensemble gouvernable. Avec l'idée contraire, on satisferait une partie riche sans doute, mais on mettrait le feu dans le pays. C'est chez moi une conviction sincère et désintéressée, et les lettres nombreuses que je reçois me confirment dans cette pensée.

» Quant à moi, il vaudrait mieux me retirer sur la bonne bouche ; car jamais je ne retrouverai le pays comme il est à mon égard. J'en ai été touché jusqu'au fond de l'âme. Ce qui a com-

plété le spectacle, c'est le concours des Anglais et des Américains. Les Anglais m'ont fait la surprise, à laquelle je ne m'attendais pas, d'envoyer la plus belle partie de l'escadre de la Manche, c'est-à-dire *le Sultan* et *le Northumberland*, les deux plus grands vaisseaux de la marine britannique. Ils se sont embossés au large du Havre, et j'ai passé, sur *le Cuvier*, entre ces deux géants, me saluant de tous leurs feux, les équipages dans les vergues et les musiques jouant *la Marseillaise*. Les Américains en ont fait autant, et la frégate *la Shenandoah* m'a fait un accueil magnifique... Je n'ai pas besoin de vous dire que cette dépêche est trop confiante pour être publiée.

» A. Thiers. »

A cette époque, et pendant tout le cours de sa présidence, M. Thiers croyait que, si la couronne était disputée, les plus grandes chances seraient aux impérialistes, parce que seuls ils étaient présents, connus et organisés. Les orléanistes avaient contre eux quinze ans d'absence, et ils étaient primés, de leur propre aveu, par le comte de Chambord, qui

s'obstinait noblement, mais follement, à ramener un drapeau dont la France ne voulait plus. La mort a fait dans toutes ces situations des changements énormes, que personne ne pouvait prévoir. M. Thiers jugeait les choses telles qu'elles étaient, et non telles qu'elles seraient dans un avenir impénétrable. Je ne songe pas un seul instant à persuader aux monarchistes qu'il avait raison; je ne veux que constater l'état de son esprit, les causes de ses résolutions, et la parfaite loyauté de sa conduite. Ils n'ont à lui reprocher que ses opinions. Pour ce reproche-là, je l'accepte pour lui. Il est mérité; il est juste. M. Thiers n'a pas voulu travailler à une restauration; c'est un fait avéré. Il a cru, après longue délibération et long examen, que la république était possible; et quand son opinion a été faite, quand le moment de se déclarer est venu pour tout le monde, il a voté le premier. Voilà l'entière vérité.

Il crut sérieusement au succès définitif de la République à partir du milieu de 1872,

quand il eut éprouvé la sagesse des républicains et constaté la situation des esprits dans presque tous les départements.

Il a résumé lui-même ses impressions dans ces termes, le 24 mai 1873 :

« On dit souvent que le pays n'est pas républicain. Voici ce qu'il y a de vrai ; je l'ai dit déjà, je le répète et je l'affirme : oui, dans les classes élevées qui sont préoccupées de l'ordre, et *qui* ont raison, il y a des appréhensions, des répugnances, mais, dans les masses, ne vous y trompez pas, la République a une immense majorité. »

Jamais, jusqu'aux six derniers mois de 1872, je ne l'avais entendu exprimer une préférence pour la République ; au contraire, il avait des ombrages, qui se dissipèrent peu à peu. Ni sur l'impôt, ni sur l'armée, ni sur l'organisation sociale, ni sur l'organisation politique, ni sur l'organisation de la République, il ne pensait comme les républicains. Il le leur disait à eux-mêmes. Il leur disait qu'ils étaient les pires ennemis de la République ; qu'elle n'avait jamais réussi et ne réussirait jamais

entre leurs mains ; qu'ils avaient un passé bien lourd et qu'ils ne cessaient de le rappeler maladroitement par leur langage, leurs théories, leurs alliances.

Mais il avait beau dire, les républicains ne s'irritaient pas. Tout au contraire, ils s'amendaient. Leur conduite contrastait avec les colères et les témérités de la droite. Ils croissaient en popularité à mesure qu'ils croissaient en maturité. M. Thiers se demandait s'il n'en était pas de la République comme du suffrage universel, dont il disait : « Il nous a fait et nous fera du mal, mais il est impossible d'y toucher. » Il n'acceptait que la République conservatrice. Il disait : « La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. » Les démarches des monarchistes et leur politique, l'affaire du drapeau blanc, les explications qui suivirent, et, plus que tout cela, la sagesse croissante des républicains, la modération de leur langage, leur union dans les circonstances graves, contribuèrent à augmenter la force et les chances

de la République, parce que beaucoup de libéraux, qui auraient accepté une monarchie constitutionnelle avec le drapeau tricolore et les doctrines dont il est le symbole, ne voulaient pas de la monarchie du drapeau blanc. Il faut un peu faire un effort pour se représenter l'état des partis en cette année 1873, qui semble si loin de nous à cause des changements extraordinaires que les dernières années ont apportés. M. Thiers en vint à croire que l'immense majorité des citoyens repoussait toute idée de révolution; que, par conséquent, l'empire avait perdu presque toutes ses chances; que la monarchie traditionnelle, comme on l'appelait, n'en avait plus aucune, et que, la monarchie constitutionnelle s'étant volontairement placée derrière la monarchie traditionnelle, le pays n'avait plus qu'une chose à faire, c'était de sortir du provisoire en proclamant la République. Telle était sa manière de voir sur la situation, non pas théoriquement, mais pratiquement. Il ne cédait ni à des doctrines, ni à des sympa-

thies. Il consultait l'intérêt public, il constatait des réalités. Toute la question est de savoir si, voyant cela, pensant cela, et parvenu presque au terme de son mandat, puisque la Chambre allait se dissoudre, il avait le droit et le devoir de le dire.

Il avait gouverné impartialement, pendant toute la durée de sa mission ; il rendait intact le dépôt qu'on lui avait remis. Au moment de quitter le pouvoir, il donnait au pays un avertissement salutaire. Tel est le sens du message ; telle est la différence entre le message et les déclarations des 27 avril et 8 juin 1871.

Il est bien entendu qu'il ne s'agissait que d'exprimer son avis sincèrement, fidèlement, et en disant à l'Assemblée d'abord, au pays ensuite : « Vous jugerez, vous déciderez. » L'imminence des périls provenant de trois causes : la désorganisation générale, la Commune et la présence de l'armée allemande, avait seule rendu possible un gouvernement

neutre. Depuis que ces raisons existaient moins, ou n'existaient plus, la France avait besoin d'un gouvernement définitif. Le Président, obligé de parler tous les jours à la France, ne pouvait plus continuer à lui dire : « Ajournez! attendez! » Ce langage était impossible désormais; il devenait presque ridicule, surtout en présence du mouvement général qui poussait tous les esprits vers la République. On était à la veille d'élections qui devaient avoir tous les effets d'un plébiscite. Le silence aurait été couardise. Le rôle d'un gouvernement, au moment décisif, n'est pas de s'effacer, mais d'avoir un avis, et de le dire hautement, à ses risques. M. Thiers conseillait la République. Il va sans dire que, si la majorité n'en voulait pas, il s'en allait. Amis et ennemis auraient dû reconnaître qu'il remplissait un devoir.

Je viens certainement d'exposer avec exactitude le mouvement de son esprit, le résultat de ses observations, et les motifs déterminants de sa conduite. Aucun de

ceux qui ont vécu dans son intimité pendant ces trois années ne me démentirait. Je ne manque pas de témoins à l'heure où j'écris, mais on en manquera dans quelques années; raison de plus pour bien établir la vérité. De nos collaborateurs de ce temps-là, il ne reste déjà plus qu'un petit nombre. Jules Favre, Rémusat, qui lui succéda (*nulli flebilior quàm mihi*), Dufaure, le général de Cissey, l'amiral Pothuau, Picard, Lambrecht, De Larcy, Victor Lefranc, tous sont morts. Morts aussi Casimir Perier, de Goulard, qui vinrent parmi nous à la dernière heure. Je ne vois que le général Leflô, Teisserenc de Bort, Pouyer-Quertier, Léon Say, qui subsistent encore, et qui pourraient attester comme moi la fidélité scrupuleuse avec laquelle il se maintenait dans son rôle de gardien de la France contre toutes les agressions. Barthélemy Saint-Hilaire, qui ne le quittait jamais, pourrait l'attester encore mieux que nous, puisque c'est un témoin de tous les instants. « La

France jugera, la France décidera, disait-il. » Il le disait encore dans le message. Ce message tant reproché n'était que l'accomplissement régulier de son mandat. Il faisait son rapport, et disait son avis suprême, comme conséquence des faits, à la veille des élections générales. Tout cela n'était-il pas son devoir? N'était-il pas comme une sentinelle à son poste? comme un gardien à côté d'un trésor? Au fond, que lui reproche-t-on? De n'avoir pas trahi, car c'est en cela que toutes ces accusations se résument; d'avoir rendu le dépôt tel qu'il l'avait reçu, c'est-à-dire la République de fait. S'il s'était décidé pour un des deux rois, ou pour l'empereur, ou pour la Commune, ou pour les républicains jacobins et exclusifs, n'aurait-il pas substitué sa volonté à celle de l'Assemblée et à celle du peuple? Et comment cela s'appelle-t-il dans toutes les langues? Un coup d'État ou une révolte, selon la position qu'on occupe. Eh bien, c'est la vérité; je le confesse encore une fois; il a refusé absolument

de faire un coup d'État, voilà son crime. Il s'est contenté *in extremis* de dire consciencieusement son avis. Voulait-on qu'il fût muet? Pour être président, n'était-il plus citoyen? Cet avis était la dernière dette qu'il fût tenu d'acquitter envers le pays.

On a prétendu qu'au fond, ce qui le préoccupait, ce n'était ni la guerre civile, ni la crainte du drapeau blanc, ni l'horreur pour le régime impérial, mais seulement le désir de se perpétuer dans l'exercice du pouvoir. C'est une vile calomnie. Il aimait le pouvoir, je le reconnais : il l'aimait en honnête homme, qui se sent capable de bien mener la barque, et qui, pour ce motif, veut mettre la main au gouvernail. Il est permis d'aimer le pouvoir, il est criminel de le préférer à l'intérêt public.

Il n'a jamais eu l'idée de se perpétuer dans l'exercice du pouvoir. On lui parla plusieurs fois d'un titre viager, d'un septennat. Il refusait péremptoirement. Il nous disait dans le conseil : « Me voyez-vous consul pour dix ans, et ensuite consul à vie? » Il

en riait; il se moquait de ceux qui croyaient lui faire leur cour avec ces propositions. Il suffit, pour être convaincu de sa parfaite franchise, d'avoir vécu dans son intimité, ne fût-ce que peu de temps. Il arrêtait la conversation par une plaisanterie quand elle prenait ce tour-là. Il n'accepta que de durer autant que l'Assemblée, dont les jours étaient comptés. On lui remontra dans le conseil que c'était une imprudence, que les deux pouvoirs finiraient ensemble, qu'il fallait au moins un intervalle. « Un mois, disait-il, pour se reconnaître; il n'en faut pas davantage. » Il ne voulait pas être enchaîné à sa place. Il tenait par-dessus tout à pouvoir s'en aller. Il nous disait : « Ma force est de pouvoir être discuté et renvoyé à chaque instant. » A vrai dire, sa vie entière, sauf de bien courts intervalles, a été une bataille.

Il a si souvent bravé l'Assemblée en lui mettant le marché au poing, que je suis étonné d'avoir à prouver son désintéressement. Il est possible qu'il eût regretté le

pouvoir, mais il est certain qu'il était prêt à le quitter, et qu'il ne fit jamais aucun sacrifice de dignité ou de conscience pour le conserver. Qu'on se rappelle, par exemple, la séance du 8 avril 1871, où il força les députés à revenir séance tenante sur le vote relatif à l'élection des maires. Jamais on n'avait demandé à une assemblée un tel sacrifice, une soumission si éclatante.

« Certes, lorsque dans une ville comme Marseille, qui est une ville éclairée, personne ne le conteste, qui est une ville très riche, ayant par conséquent un grand intérêt à la conservation de l'ordre, il faut faire descendre cinq cents marins de leurs vaisseaux pour arriver à rétablir l'ordre compromis ; lorsqu'il faut prendre d'assaut l'hôtel de la préfecture..., et savez-vous comment? à la hache d'abordage!... (*Mouvement.*) C'est dans de telles circonstances que l'on vient demander de remettre au hasard de l'élection le gouvernement des grandes villes!

» Messieurs, je dois le dire, c'est inacceptable!

» ... Jamais je n'aurai la prétention imperti-

nente de faire la loi à l'Assemblée; mais nous subissons tous la loi des circonstances, et, dans un moment où nous sommes obligés de réunir cent mille hommes pour attaquer le désordre là où, par son audace, il a pu s'établir, vous viendriez infirmer tous nos efforts et énerver nos moyens d'action... (*Réclamations sur quelques bancs à gauche.*) Vous viendriez diviser le parti de l'ordre! (*Vif assentiment.*)

» ... Il ne conviendrait pas qu'on vînt nous imposer une charge, si l'on ne nous laissait pas la possibilité de la soutenir. Quant à moi, je le répète, je ne saurais accepter l'article en discussion que s'il est amendé. »

L'article n'était pas en discussion comme il lui plaisait de le dire par euphémisme, il était voté. Et il ne s'agissait pas d'un amendement, mais d'un retrait; car l'amendement Pâris, qui fut immédiatement voté, n'était pas autre chose qu'une palinodie adroitement déguisée pour obéir à la lettre du règlement. Tout le monde croyait, au commencement de ce discours, que la Chambre allait persévérer, et même qu'elle allait se soulever.

Nous n'en doutions pas au banc des ministres. En arrivant à la séance, car il était absent au moment du vote, il avait dit au ministre de l'intérieur : « Vous avez laissé passer cela? Eh bien, ou la Chambre se déjugera ou elle me remplacera. » Et sur-le-champ il monta à la Tribune.

Qu'on relise aussi la séance si dramatique du 27 avril 1871.

« Si dans une partie quelconque de cette Assemblée, il se trouve des hommes qui, plus que moi, aient la confiance du pays, qu'ils s'expliquent! Personne ne leur transmettra le pouvoir plus volontiers que moi. Je serai bien heureux de trouver un successeur. (*Très bien! très bien! Applaudissements.*)

M. Paris. — Notre confiance ne vous a jamais manqué!

M. Thiers. — Eh bien, alors, si la confiance ne me manque pas, que le silence me soit accordé pour que je puisse exposer complètement ma pensée; et, quand j'exprime mes douleurs, qui doivent être les vôtres... (*Interruptions.*)

» Eh quoi! vous croyez que c'est sans effroi et sans souffrance que je préside, en vertu du

titre que vous m'avez donné, à une guerre civile! Je vous le dis, c'est avec une parfaite résolution que je m'acquitte de la mission que vous m'avez confiée, mais c'est, en même temps, avec une douleur aussi vive que ma résolution est énergique. » (*Très bien! très bien! Applaudissements nombreux.*)

Je prends encore la séance du 11 mai 1871. Il s'agit, dans cette séance, de la promesse qu'on disait faite par M. Thiers de laisser les portes de Paris ouvertes pendant huit jours pour laisser aux chefs de l'insurrection le temps de s'enfuir. M. Mortimer Ternaux avait porté cette accusation à la tribune.

« M. Thiers. — Messieurs, je demande pardon à l'Assemblée de l'émotion que j'éprouve ; j'espère qu'elle la comprendra, quand elle saura que, consacrant jour et nuit ma vie au service du pays, avec un désintéressement que je crois évident...

Sur un grand nombre de bancs. — Oui! oui! et tout le monde vous en sait gré!

M. Thiers. — Exposé à tous les dangers, je rencontre ici, passez-moi le mot, une tracas-

serie... (*Murmures et réclamations sur un grand nombre de bancs à droite. — Applaudissements à gauche et au centre.*)

M. Mortimer Ternaux. — Je proteste contre le mot dont M. Thiers vient de se servir.

M. Thiers. — J'ai raison, je l'affirme ; j'ai raison. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. le comte de Maillé. — Les applaudissements répétés venant de ce côté (*L'orateur désigne la gauche.*) prouvent que ce n'est pas une tracasserie ! (*Applaudissements sur quelques bancs à droite. — Rumeurs à gauche.*)

M. Henri Brisson *et plusieurs autres membres à gauche.* — C'est une injure ! Nous demandons le rappel à l'ordre, monsieur le Président ! (*Agitation.*)

M. Thiers. — Je maintiens le mot. (*Murmures à droite. — Nouveaux applaudissements à gauche et sur divers bancs dans les autres parties de l'Assemblée.*)

Oui, messieurs, lorsque prévoyant des ingratitudes... (*Réclamations à droite.*)

M. Langlois *et plusieurs membres à gauche.* — Très bien ! très bien !

M. le vicomte de Lorgeril. — Eh quoi ! vous

dites que nous ne sommes pas reconnaissants ! (*Nouvelle agitation.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je vous invite au silence. Je rappellerai nominativement à l'ordre quiconque interrompra.

M. THIERS. — Oui, messieurs, lorsque prévoyant des ingratitudes, n'en ayant aucun doute, je dévoue ma vie au service public, il ne faut pas du moins que vous m'affaiblissiez.

Eh bien, que tous ceux qui entendent m'affaiblir se lèvent et prononcent ; que l'Assemblée décide ; je ne puis pas gouverner dans de telles conditions.

Sur plusieurs bancs. — Très bien ! très bien ! C'est vrai !

M. JULES SIMON. — Et on le sait bien !

M. DE JUIGNÉ. — On ne vous attaque en rien, monsieur Thiers !

M. THIERS. — Je demande un ordre du jour motivé.

Sur des bancs à gauche. — Très bien ! très bien !

M. THIERS. — Ma démission est prête.

Une voix à droite. — Remettez-la !

M. THIERS. — Oui ! mais ce n'est pas à vous qui

m'avez interrompu, c'est au pays que je la remettrai; c'est de lui, c'est de cette Assemblée qui représente la France, que je dois recevoir l'autorisation d'aller chercher dans le repos l'oubli de tous les traitements que j'essuie de la part de certains membres de cette Assemblée. (*Rumeurs et protestations à droite.*)

M. Margaine. — Le pays tout entier est avec vous!

M. Thiers. — Pas d'équivoques! nous sommes dans une situation où il faut une absolue franchise. Il m'est impossible de me dévouer au service public lorsque je ne recueille que des traitements comme ceux dont je suis l'objet en ce moment. (*Nouvelles protestations à droite.*)

« Si je vous déplais... (*Non! non!*) Il faut nous compter ici, et nous compter résolument; il ne faut pas nous cacher derrière une équivoque. Je dis qu'il y a parmi vous des imprudents qui sont trop pressés. Il leur faut huit jours encore; au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger, et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité! »

Il faut se souvenir que M. Thiers parlait

ainsi à une assemblée où la droite était absolument souveraine.

Il donna un jour, le 20 janvier 1872, sa démission par lettre, d'une façon définitive; et à propos d'une cause sur laquelle j'avais le regret de ne pas être d'accord avec lui (l'impôt sur les matières premières). L'Assemblée tout entière se rendit chez lui pour le supplier de revenir sur sa détermination. Il y consentit; et ses ennemis ne manquèrent pas de dire qu'il avait joué une comédie, qu'il était sûr qu'on le rappellerait. C'était constater, par leurs attaques mêmes, qu'il était l'homme nécessaire. Ses amis n'avaient pas manqué de le lui dire de leur côté, pour l'engager à ne pas donner sa démission; mais il leur répondait : « Cette ressource (l'impôt sur les matières premières) m'est indispensable. Me la refuser, c'est me mettre hors d'état de remplir mes engagements; je me retire. » Il se fit violence ce jour-là, non pour donner sa démission, mais pour la retirer. Il m'avait dit dans la matinée, avec une profonde tris-

tesse : « Ils vont être cruellement embarrassés. » Nous avions pendant assez longtemps cherché des noms, dans l'Assemblée et dans l'armée. Il était moins difficile que moi. Et pourtant, sa conclusion revenait toujours, et toujours avec la même inquiétude patriotique: « Ils vont être cruellement embarrassés. »

Je ne le vis décidé à lutter pour sa position personnelle, et désireux de vaincre, qu'une seule fois, et c'est cette fois-là qu'il fut battu. La provocation, au lieu de venir de lui comme les précédentes, venait de la droite, qui avait proposé une demande d'interpellation signée de trois cents membres. On lui offrait la bataille, et avec des forces supérieures; il était dans sa nature de combattre. Il commença, avant d'entrer en campagne, par sacrifier deux de ses ministres, qui d'ailleurs, ne pouvant pas continuer à siéger ensemble dans le cabinet, lui avaient offert leur démission. Il régla son plan de bataille. M. Dufaure devait soutenir le premier choc; il venait ensuite en personne à

l'arrière-garde, pour frapper le dernier coup. J'eus une longue conversation avec lui quelques jours avant la lutte. Je le trouvai préoccupé, mais non découragé. Il me dit, comme en cherchant : « Ils n'ont personne. » C'était son mot du 20 janvier 1872; mais, cette fois, il l'entendait autrement. Je lui citai le maréchal de Mac-Mahon. « Oh! pour celui-là, me dit-il, il est possible qu'on y songe; mais je suis sûr de lui, il refuserait. » Je le revis encore le 22, et je lui dis : « Êtes-vous toujours aussi rassuré sur les résolutions du maréchal? » Il me répondit : « Non! » sans s'expliquer davantage.

Il est certain que, le 24, tous les députés savaient qu'il s'agissait de sa déchéance, et que le successeur était nommé. Cependant M. Thiers était libre de rester s'il l'avait voulu. La Constitution, ou ce qui nous en tenait lieu, lui en donnait le droit. Quelqu'un le dit à la préfecture. Il reçut cette insinuation avec un suprême dédain. En réalité, il n'y a ni loi ni constitution qui tienne

contre la majorité d'une chambre unique, et c'est le plus fort argument que je connaisse contre le régime de la Convention. Il partit. On le poussa l'épée dans les reins pour lui faire vider les lieux, de sorte qu'il fut obligé de camper quelque temps à Paris chez une parente, jusqu'à ce qu'on lui eût trouvé un logement. Il fit ce qu'avait fait M. Guizot en 1843; il se remit à ses chères études, comme si rien n'était arrivé. Des hommes tels que ceux-là nous font mourir de honte, nous que le moindre travail fatigue à un âge bien moins avancé. Guizot, Thiers, Rémusat étudiaient et écrivaient sans relâche, à quatre-vingts ans. On eût dit qu'ils avaient à se faire une carrière. Rémusat est mort à soixante-dix-huit ans; il venait de publier *Lord Herbert de Cherbury,* en 1874; l'*Histoire de la Philosophie en Angleterre, depuis Bacon jusqu'à Locke*, en 1875, l'année même de sa mort. M. Guizot écrivait à quatre-vingt-six ans le dernier volume de l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants*. Quant à M. Thiers, il

avait repris ses études littéraires et scientifiques. Pasteur le revoyait à l'École normale, Leverrier à l'Observatoire ; il avait aussi ses jours pour Frémy et le Jardin des plantes. Il faisait de l'art avec Charles Blanc et Guillaume. Il restait attentif, comme il l'avait été toute sa vie, à tous les détails de la politique. Je conserve une correspondance que j'ai eue avec lui, à l'époque des élections de 1878, et elle montrerait, si je pouvais la publier, à quel point il était au courant de la politique et du personnel des partis. Il ne m'aurait pas écrit autrement s'il avait été encore président, et si j'avais été encore ministre de l'intérieur. On n'a de lui, dans cette période de sa vie, que cette profession de foi qui parut après sa mort, et fit une impression si profonde. Mais il travaillait tous les jours à son livre de philosophie, qui est malheureusement resté inachevé. Toutes ses études d'histoire naturelle, de chimie, d'astronomie devaient aboutir à ce livre, où il déposait aussi ses vastes connaissances en histoire,

en législation, en économie, en politique. Il fallait être vieux pour avoir amassé de si riches matériaux en tous genres, et il aurait fallu être jeune pour avoir le temps d'en faire la synthèse. Anquetil a commencé, à quatre-vingts ans une histoire universelle qui n'a pas moins de quatorze volumes; mais ce n'était qu'une histoire; un système philosophique tel que voulait le construire M. Thiers demandait un effort bien plus vigoureux. Je crois vraiment que, si Dieu lui avait laissé deux années de plus, il aurait achevé son œuvre. Toutes ses facultés étaient en pleine santé et en pleine activité. Il m'avait dit bien souvent : « On se possède jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. » Je ne sais pourquoi il avait mis ce chiffre-là dans sa tête. Il considérait quatre-vingt-quatre ans, non comme le terme de sa vie, mais comme le terme de sa vie intellectuelle.

Il écrivait beaucoup de lettres. On publie une correspondance de Rémusat et de sa mère, dont j'ai parlé plus haut, qui est bien

l'histoire anecdotique la plus piquante, la plus instructive, et la plus spirituellement écrite de la cour impériale et de la première Restauration. On nous a donné aussi un précieux recueil des lettres de M. Guizot. Je voudrais qu'on en fît autant pour M. Thiers. On n'imiterait pas les éditeurs insatiables qui publient sans discernement tout ce qu'ils peuvent trouver. On choisirait. D'abord il le faudrait bien, car il parle de trop de personnes, et trop franchement.

Si je ne craignais de grossir outre mesure cette préface, je donnerais ici quelques échantillons de cette correspondance. Je ne craindrais pas de déflorer le recueil futur, car, à moi seul, j'ai les mains toutes pleines, et on n'aura, en s'adressant à ses principaux amis, que l'embarras des richesses. Voici une lettre écrite de Lausanne en 1875, et que je choisis parce qu'elle se rapporte à ce que je disais tout à l'heure de son adhésion sincère et raisonnée à la forme républicaine.

« Ouchy, le 17 septembre 1875.

» Mon bien cher collègue,

» J'ai reçu votre bonne lettre du 12 et je vous en remercie sincèrement. Nous nous portons tous très bien, sauf un léger accident qui m'est arrivé en bateau à vapeur, et qui, pour trois ou quatre jours, a suspendu mes promenades. Il s'agit d'un coup sur le devant de la jambe, qui n'a aucune gravité.

» Le jeune homme qui a rapporté, dans les *Débats*, une conversation qu'il avait eue avec moi a été exact et bien intentionné; mais il a exagéré ou atténué certaines choses sans le vouloir, car les nuances du langage sont toujours difficiles à rendre. En tout, je ferai ce qu'exigera l'intérêt de la cause que nous soutenons, et qui est celle de la France elle-même, car je ne sais pas ce qu'elle deviendra si la République modérée ne réussit pas. Tous les étrangers, et les plus considérables, en jugent comme nous.

» Je vois souvent mon voisin, le chancelier russe. Il est pour moi un très ancien et fidèle

ami; mais ce qui vaut mieux encore, il est l'ami de la France. Il est très formel pour le maintien de la paix, et il y croit très fermement. Il espère qu'on apaisera l'affaire qui paraissait surgir en Orient. En somme, comme bon Français, j'ai été charmé de tout ce qu'il m'a dit. Il juge comme nous le danger d'une politique qui serait cléricale, et le dit tout haut. Le dehors m'inquiète beaucoup moins qu'il y a un mois. Reste l'intérieur. Je compte sur le courant qui se manifeste dans les esprits. M. Naquet aurait pu se dispenser de parler de l'impôt progressif, du rachat des chemins de fer et de la Banque, etc. Avec une pareille économie politique, nous n'irons pas loin. Du reste, autant en emporte le vent. Dites à H. les vœux que je forme pour lui. Mes plus tendres respects à madame Simon.

» Tout à vous de cœur.

» A. THIERS. »

Il insistait encore, l'année suivante, sur la nécessité de ce qu'il appelait la république habitable (et moi, j'ai dit plus poliment la république aimable), dans une lettre qu'il m'écrivait peu de temps avant ma rentrée aux affaires.

« Genève, 6 septembre 1876.

» Mon cher collègue et ami,

» J'ai reçu votre bien bonne lettre et je veux vous en remercier exactement, ce que je ne fais pas toujours ; car, lorsque je ne suis pas au siège de l'activité intellectuelle, c'est-à-dire à Paris, je deviens paresseux, et je me livre au plaisir de ne penser à rien, de ne dire rien, de ne faire rien, sauf mon livre, qui peut-être ne se fera jamais. Je suis toujours enclin à me dire qu'il faut se reposer du monde, et laisser le monde se reposer de soi.

» Cependant, comme toujours, j'excepte mes amis de ces réflexions un peu trop bouddhiques. Je vous écris donc pour vous conter ma mésaventure, que d'ailleurs vous savez déjà. Je me suis laissé envahir par la fièvre (infiniment petite fièvre) qu'on a attribuée aux terres remuées autour de Lausanne, et que j'attribuerais plus volontiers au changement de température, qui a été d'une brusquerie incroyable. On a bien vite fait venir de Genève le docteur de Binet, qui est un médecin de premier ordre,

et qui deviendra, je crois, le Tronchin de notre temps. Vite, vite, on a tiré le sulfate de quinine du sac de la pharmacie, et j'en ai pris une assez bonne dose. Je n'ai plus revu la fièvre, et souhaite fort de ne pas la revoir.

» Je me promène tous les jours, je mange comme un ogre, et j'assiste avec joie aux succès des Turcs, avec la joie d'un ardent ami de la paix. Mes amis les Russes sont mécontents, et je les calme tant que je peux avec la philosophie d'Epictète, qui en ce moment n'est pas de leur goût... Je ne puis pas vous dissimuler que cette affaire d'Orient m'inquiètera tant qu'elle ne sera pas finie.

» Quant à nos affaires intérieures, elles languiront jusqu'à la session prochaine, et alors je crois qu'il y aura plus d'un choc, car le train des choses mène à la République, et, à l'Élysée (Élysée et environs), on ne la veut pas. Je crois que toute spéculation actuelle serait vaine, mais je serai avec le train, et avec mes amis, dont vous serez toujours l'un des plus chers et des plus appréciés. »

Je prendrai encore une lettre dans mon portefeuille, une lettre qui n'a rien de poli-

tique, mais qui fait bien connaître le tour d'esprit et le cœur de M. Thiers. Elle est pleine de compliments à mon adresse ; on se souviendra, pour en expliquer l'exagération, qu'il parlait à un ami, et qu'il avait une blessure à panser. Il la croyait plus profonde qu'elle n'était. J'ai toujours trouvé que ce ne serait pas une trop sotte affaire que de quitter Paris et le monde sans espoir de retour pour aller étudier et travailler dans quelque recoin ignoré sur les côtes de Bretagne, et je lui en avais parlé comme on parle d'un projet de promenade.

« Ouchy, hôtel *Beau-Rivage*, 23 septembre 1873.

» Mon cher collègue et bien cher ami,

» Je vous remercie de votre lettre du 21, pour laquelle je vous dois cependant une grosse querelle. Quoi ! vous quitteriez Paris ! Et pourquoi, je vous le demande ! Parce que vous êtes sorti du ministère après trois ans, avec la réputation méritée d'un administrateur incomparable et d'un grand orateur, et d'un citoyen

sans reproche! Et cela, quand il y a si peu d'hommes, aujourd'hui, capables de défendre la cause d'une liberté sage, quelle que soit la forme du gouvernement! Ce serait de la folie, et je ne puis voir là qu'un accès de cet abattement nerveux, dont les hommes les plus fortement organisés sont souvent atteints. Et que devrais-je donc faire, moi, avec mes soixante-seize ans, et avec pas mal de dégoût des hommes et des choses? Eh bien, je prends l'univers comme Dieu l'a fait, et, soyez-en sûr, il en a fait une grande et sublime chose, laborieuse pour ceux qui l'habitent, mais où le prix est pour ceux qui ont le courage de travailler et de marcher jusqu'au bout. On n'a le mot de l'énigme qu'à la porte de sortie; mais, en attendant, le spectacle est sublime, et les émotions qu'on y éprouve, mêlées de peines et de plaisirs, valent bien qu'on s'y résigne. La retraite, quand la santé n'en fait pas une loi et une excuse, est un commencement de suicide, et le suicide est une absurdité, sans compter qu'après l'assassinat, il prend place dans la classe des crimes.

Je me rappelle toujours cette scène de Kleber à Marceau, qui, sur les bords du Rhin, venait

de commettre une grande faute et qui voulait se brûler la cervelle : « Tu as raison, mon ami, lui dit Kleber; il faut te brûler la cervelle, tu l'as bien mérité; mais il faut te la faire brûler par les Autrichiens! » Tous deux attaquèrent l'armée ennemie, la repoussèrent à deux journées, et repassèrent le Rhin dont Marceau, par sa faute, avait compromis le passage.

» Vous, vous n'avez pas commis de faute. Ce sont les électeurs de Barodet qui en ont commis une, et c'est à nous de la réparer. Il n'est pas possible qu'on ne puisse pas donner à la France un gouvernement libéral et modéré! Songez que vous avez quinze ans de moins que moi, et que vous devez par conséquent à notre patron la Providence un tiers de journée au moins.

» Lisez, je vous prie, une lettre que j'ai écrite à Legouvé pour une chose qui vous concerne, et tournez de ce côté vos nerfs un peu endoloris.

» J'ai besoin pour mes affaires de passer deux jours à Paris. On me fait mille sottises place Saint-Georges, pendant que je suis ici à contempler des granits, des carbonates de potasse, etc. Demandez à M. Sée si je cours un

danger à passer trois jours à Paris, en prenant les précautions nécessaires, etc.

» A vous de cœur.

» A. THIERS. »

La variété infinie des aptitudes de M. Thiers rendrait particulièrement intéressant un recueil de ses lettres. Il a été toute sa vie mêlé aux plus grandes affaires, en relation avec ce qu'il y avait de plus grand, en tout genre, en France et en Europe, capable en tout et curieux de tout, très variable lui-même dans son humeur, et allant avec une facilité sans égale de la gaieté à la tristesse, et de la plus haute philosophie aux historiettes de salon. Il a passé par toutes les situations et par toutes les émotions, puisqu'il a été tour à tour journaliste, historien, chef de parti, ministre, ambassadeur, proscrit, dictateur. Il a occupé successivement presque tous les ministères : les finances, l'intérieur, les travaux publics, les affaires étrangères. Partout il s'est montré un maître. Collaborateur de Laffite, après 1830, il a rétabli nos finances; ministre de l'inté-

rieur, il a remis le calme dans les esprits et la tranquillité dans la rue ; aux travaux publics, il a laissé la trace durable de son activité dans une foule de directions ; aux affaires étrangères, il a rendu à la France le rôle prépondérant dont elle était déchue depuis la Restauration. Il ne faut pas s'étonner qu'une fois souverain, en 1871, il se soit mêlé de tous les départements ministériels, dont il effaçait à peu près les chefs en les réduisant au rôle de commis. Ses ennemis disaient qu'il se perdrait dans les détails. La vérité est qu'aucun détail ne lui échappait, et qu'il ne perdait pas de vue un seul moment l'enchaînement de ses idées. Quand on le croyait absorbé par les infiniment petits, c'est à sa pensée générale qu'il obéissait, c'est son plan, bien combiné et bien arrêté d'avance, qu'il poursuivait imperturbablement. Il excellait à mener de front les préoccupations les plus diverses, sans précipitation, sans confusion, et même à éclairer les questions l'une par l'autre. A toutes les connaissances en fi-

nances, en industrie, en matériel et personnel de guerre, en police, en administration, qui sont indispensables à un chef d'État pour gouverner par lui-même, il joignait une culture littéraire très complète, un goût très vif pour les sciences physiques, naturelles et mathématiques, et une ardeur passionnée pour les arts, secondée par un grand sens critique. Pasteur, Leverrier m'ont dit souvent qu'à la vérité il n'était pas un collaborateur, mais qu'il était plus qu'un élève. Joignez à tous ces dons naturels et acquis, un fond de gaieté, qui ne manque jamais à un Provençal, et vous n'aurez pas encore une idée complète de cet homme, également digne d'être aimé et d'être admiré. Il y a trois époques lumineuses dans sa vie : la part considérable qui lui appartient dans la Révolution de 1830 ; sa lutte ardente en 1870 pour s'opposer à la guerre, la reconstruction et la libération de la France après nos désastres. Il a rendu d'éminents services à l'ordre, comme ministre sous Louis-Philippe, comme orateur

sous la République de 1848 et sous l'Empire, comme chef du gouvernement sous la troisième République, et il n'a pas été moins utile à la liberté et à la cause de la Révolution, qu'il a constamment servie dans ce qu'elle a d'élevé et de sage. Il est, par sa vie, au premier rang de nos hommes d'État, et par ses œuvres au premier rang de nos historiens. Il ne lui a manqué que de finir son livre de philosophie, et d'assister au triomphe définitif de la république aimable.

Paris, le 3 janvier 1885.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

M. THIERS

Lue dans la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques du 8 novembre 1884.

MESSIEURS,

J'ai à vous parler d'un homme qui a été journaliste, historien, chef d'opposition et chef de gouvernement; qui a fait une révolution, guéri les blessures d'une autre, vaincu une troisième; qui était célèbre à l'âge où l'on en est encore à chercher sa voie, et qui, après avoir été calomnié, abandonné, proscrit, s'est retrouvé puissant et populaire jusque dans l'extrême vieillesse. Si j'avais prononcé ce discours il y a sept ans, au moment où M. Thiers venait de mourir,

je n'aurais été en peine que de répondre à l'exaltation du sentiment public. Il n'en est pas de même aujourd'hui ; et, parmi tant de statues que lui ont votées ses contemporains, il en est une qui reste dans l'atelier du sculpteur, parce que ceux qui l'avaient commandée n'en veulent plus. En la commandant, ils ne pensaient qu'à ses services ; en la refusant, ils pensent à ses opinions. Il ne faut ni s'en étonner, ni s'en irriter, ni même le regretter. On voit aussi clairement ce qu'il ferait aujourd'hui que ce qu'il faisait hier. C'est peut-être une partie de sa gloire.

Louis-Adolphe Thiers naquit à Marseille le 15 avril 1797, d'une famille de commerçants ruinée par la Révolution. Il était parent des deux Chénier par sa mère. Il entra comme boursier au lycée de Marseille en 1806, et, après de brillantes études, où il ne se distingua pas moins dans les sciences que dans les lettres, il se rendit à Aix pour y faire son droit. C'est là, en 1817, qu'il rencontra M. Mi-

gnet, et qu'il commença avec lui une amitié qui ne devait finir qu'avec sa vie. Ils furent reçus avocats ensemble et s'attachèrent au barreau. C'était un grand barreau, mais un barreau de province qui ne pouvait suffire à l'activité de leur esprit. Ils s'occupèrent de travaux littéraires. M. Mignet fut couronné par l'Académie de Nîmes pour son éloge de Charles VII, et partagea avec M. Beugnot le prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour un Mémoire sur l'état du gouvernement et de la législation en France à l'époque de l'avènement de saint Louis. L'Académie d'Aix avait mis au concours l'éloge de Vauvenargues. M. Thiers concourut. Son ouvrage fut très remarqué; mais on sut ou on devina le nom de l'auteur, et, comme il fallait qu'il rencontrât devant lui la politique dès son premier pas dans la vie, on ne voulut pas donner le prix à l'un des chefs de la jeunesse libérale, et on prorogea le concours jusqu'à l'année suivante. M. Thiers se soumit de bonne grâce et annonça très haut qu'il allait

refaire son travail. Il le remania en effet, et il venait de le déposer au secrétariat, en se cachant pour obéir au règlement et en se laissant voir pour prouver sa docilité, quand on apprit dans Aix qu'il y avait un nouveau concurrent, et qu'un Mémoire était arrivé directement de Paris. Ce ne fut pas une médiocre joie pour l'Académie. Elle donna le prix au Parisien et l'accessit seulement au Marseillais. Mais, quand on ouvrit les enveloppes cachetées qui accompagnaient les deux Mémoires, il se trouva que M. Thiers était l'auteur de l'un et de l'autre, et que l'Académie, qui n'avait pas voulu lui donner une couronne, était réduite à lui en donner deux à la fois. Il quitta Aix après cet exploit, et rejoignit à Paris M. Mignet, qui l'y avait précédé de quelques semaines.

Les deux amis s'étaient installés dans une chambre plus que modeste du passage Montesquieu. Ils ne connurent pas les longs déboires qu'ont subis tant d'autres jeunes hommes venus à Paris, comme eux, avec

beaucoup de talent et peu de ressources. M. Mignet, arrivé le premier, faisait déjà partie de la rédaction du *Courrier Français*. M. Thiers était recommandé à Manuel. Manuel le présenta à Étienne; Étienne l'introduisit au *Constitutionnel,* et il se trouva d'emblée l'un des rédacteurs du journal le plus influent et le plus répandu de l'opposition libérale.

M. Thiers avait les deux qualités principales du journaliste : la décision et la précision. Il voyait sur-le-champ le point capital et la solution pratique de toute question; et, ce qu'il voyait, il le disait sans ambages. Il avait compris, dès le premier jour, que, dans un siècle de discussion, sous un régime de publicité, il fallait avant tout avoir le courage de l'esprit; je crois fermement qu'il se serait donné ce courage par des efforts de volonté, s'il l'avait fallu; mais il l'avait naturellement et il l'eut toute sa vie au plus haut degré. Dans ses écrits, dans ses discours, dans ses actes, il était clairvoyant et résolu. Il va au-

devant des responsabilités, comme tous les ambitieux de haute volée qui aiment le pouvoir pour lui-même et veulent en avoir les périls puisqu'ils en ont les avantages.

Il avait encore le mérite d'être infatigable. Il ne tarda pas à être chargé de la politique dans *le Constitutionnel*. Non seulement il suffisait à cette rude besogne; mais il publiait par fragments son éloge de Vauvenargues. il donnait carrière à sa passion pour les arts en décrivant le Salon de 1822, celui de 1824; il parcourait tout le midi, de Marseille à Bayonne, et rendait compte de son voyage dans des articles charmants; il entrait avec Mignet, Rémusat, Jouffroy, Dubois aux *Tablettes universelles,* sans ralentir sa collaboration au *Constitutionnel*. En même temps, il voyait le monde, non pas le monde des salons frivoles, mais le monde politique; M. de Talleyrand, qui se prit de goût pour lui très rapidement, le baron Louis, le général Foy, Jomini; et il trouvait moyen, au milieu de tout cela, de commencer son grand ou-

vrage sur la Révolution française, dont les deux premiers volumes parurent en 1823.

Ses salons de 1822 et 1824 furent très remarqués, le premier dans *le Constitutionnel*, le second dans *le Globe*. Il ne faisait pas, comme la plupart des critiques d'art, un catalogue de médiocrités ; il allait droit au talent, ne voyait que lui, le jugeait avec respect, mais avec indépendance, sans parti pris, quoiqu'il fût en art comme en littérature un classique déterminé, et quelquefois le devinait, comme il fit pour Eugène Delacroix, dont il comprit le génie et prédit l'avenir. Le *Voyage dans les Pyrénées et le midi de la France*, qui au fond est un pamphlet, a été réédité en 1877, et on y retrouve encore aujourd'hui avec un plaisir extrême l'armée de la Foi qui venait d'être culbutée par Mina et jetée sur nos frontières, le roi Mata-Florida avec ses pages, son moine et ses ministres, tout semblables, et pour cause, à des clercs d'avoués de province ; le trappiste portant un grand sabre pendu par un cordon autour de

son cou et flottant sur sa robe de capucin en compagnie d'un rosaire immense. Il ne restait en Espagne pour soutenir les droits de Ferdinand que le baron d'Érolès, à qui l'on donnait 40.000 hommes à Montpellier, 20.000 à Narbonne, 10.000 à Perpignan, 5.000 sur les frontières, et qui, peut-être, de l'autre côté des Pyrénées, n'avait plus rien.

Il est à croire que M. Thiers, tout occupé de sa lutte contre la Restauration, avait considéré surtout *l'Histoire de la Révolution française* comme une arme de guerre. Les deux premiers volumes, qui contenaient l'histoire de la Constituante et de la Législative, parurent en 1823. M. Thiers avait vingt-six ans. Ils étaient signés Adolphe Thiers et Félix Bodin. Bodin était un rédacteur du *Constitutionnel* un peu plus âgé que M. Thiers, un peu plus ancien dans le journalisme, et, à cause de cela, plus connu des libraires, qui avaient demandé l'adjonction de son nom comme garantie de succès. Ce nom disparut des volumes suivants et fut effacé, dès la seconde édition, sur les

deux premiers volumes. Bodin mourut en 1827. On dit qu'il avait donné à M. Thiers l'idée d'écrire son livre : il ne peut lui avoir donné que cela. On y reconnaît M. Thiers à toutes les pages et on n'y trouve nulle part la trace d'une autre main.

Le livre paraissait en pleine Restauration, presque au lendemain des affaires de Belfort, de Saumur, de la Rochelle, de Strasbourg; l'année même de l'expulsion de Manuel. C'était la première histoire de ces années magnifiques et terribles, dont les témoins vivaient encore et dont on semblait séparé par tout un siècle : la première du moins qui fût écrite par un ami de la Révolution. L'œuvre magistrale de M. Mignet, qui comprend en deux volumes la Révolution et l'Empire, ne parut qu'en 1824. Jusqu'au livre de M. Thiers, on n'avait sur la Révolution que des dissertations philosophiques telles que les ouvrages de Burke, de Fichte, de madame de Staël, les journaux du temps, qui sont innombrables, une quantité prodigieuse de Mémoires, quel-

ques ouvrages décorés par leurs auteurs du nom d'Histoires de la Révolution, mais qui, loin de mériter ce titre pompeux, n'étaient que des notes prises au cours des événements, quelque chose comme des journaux sans périodicité. De ces prétendus historiens, les uns s'arrêtaient en 1797, comme Bertrand de Moleville; d'autres avaient commencé la publication de leur livre en 1790, comme les *deux amis de la liberté* (Kerverseau et Clavelin), ou en 1801, comme Lecomte, Beaulieu, Toulongeon, Ségur. Toulongeon s'occupait surtout de l'armée et des événements militaires; Ségur, des négociations diplomatiques. L'*Histoire de la Révolution*, de Papon, n'a été publiée qu'au commencement de la Restauration ; mais l'auteur était mort depuis 1803. Cette histoire n'est donc pas une histoire ; c'est un Mémoire contemporain. Il en est de même du *Précis historique de la Révolution*, par Lacretelle le jeune. Il doit être tiré de la foule à cause de sa vogue immense ; mais il parut pour la première fois en 1801, et

n'est, sous sa première forme, qu'un pamphlet contre la Révolution. La plus grande crise sociale de l'humanité n'avait donc pas, en 1823, une histoire digne de ce nom, c'est-à-dire rétablissant les faits dans leur exactitude historique, les présentant dans leur ensemble et les jugeant sous leur véritable point de vue philosophique. La Révolution, à peine terminée, se perpétuait dans la mémoire des hommes, non par son histoire, qui eût éclairé et apaisé, mais par ses légendes, éternel aliment de l'enthousiasme et de la haine.

Les deux premiers volumes de M. Thiers fournissaient la preuve irrécusable d'un très grand talent; ils n'étaient pas de tous points irréprochables. L'auteur avait travaillé vite; il n'avait pas eu recours aux sources. Il n'entrait pas dans le détail approfondi des finances; il ne rendait compte ni de la force militaire dont le roi pouvait disposer pour se défendre au dedans, ni de celle qu'il avait préparée avec le concours de l'Assemblée

pour couvrir la France au dehors. Il se contentait de signaler les grands coups portés à la Constitution et à la législation de l'ancien régime, sans faire connaître l'immense travail de réorganisation qui, résumé, condensé, fixé sous le Consulat, aboutit à la création de nos Codes. Mais ces deux premiers volumes, quoique certainement incomplets, avaient un double mérite qui présageait la grandeur et l'importance de l'œuvre : la justesse des appréciations et l'art incomparable de la composition.

Rien n'était plus difficile que de présenter avec clarté l'histoire de ces deux années qui terminaient un monde et en créaient un nouveau, sans pourtant creuser entre l'un et et l'autre un abîme aussi profond que le croyaient les contemporains. D'abord, il fallait faire marcher de front l'histoire des faits et celle des idées. Et puis il y avait trois histoires : celle du roi, derrière lequel se groupaient la noblesse et les classes privilégiées; celle de la bourgeoisie, celle du peuple.

Roi, noblesse, bourgeoisie, peuple, tous étaient enflammés du désir de mettre fin aux abus de l'ancien régime. Mais le roi voulait régler et adoucir sa prérogative sans y renoncer ; le peuple, éclairé par les philosophes sur ses droits, et beaucoup plus vite sur la cause de ses souffrances, sentait croître chaque jour sa haine et ses convoitises. Seule, la bourgeoisie savait ce qu'elle voulait et ce qu'elle faisait; mais, n'ayant par elle-même d'autre force que la justice de sa cause, et contrainte d'appeler le peuple à son secours, elle tremblait devant cette puisssance inconsciente et terrible, après l'avoir elle-même évoquée. Attaquée à la fois par le roi qu'elle voulait éclairer, et par le peuple, qu'elle voulait guérir et grandir, la bourgeoisie fit comme ce personnage de la Révolution à qui l'on demandait : « Qu'avez-vous fait sous la Terreur ? » Et qui répondit par ce grand mot, qu'il faut savoir comprendre : « J'ai vécu ! » Le jour vint où la Commune fut terrassée, le club des Jacobins dispersé, la multitude ras-

sasiée de fureurs, épuisée, écrasée; et, ce jour-là, malgré le 31 mai, le 25 ventôse, le 11 germinal, il se trouva que les fondateurs de la Révolution étaient sur leurs bancs, qu'ils avaient la puissance de faire des lois, et qu'ils en usaient pour achever leur œuvre. *Ils avaient vécu*, et la Révolution vivait avec eux. Le second volume de M. Thiers s'arrête au moment où la royauté était anéantie et la multitude maîtresse de la rue et de la loi. Jamais tant de lumière n'avait été jetée sur cette suite terrible d'événements. La clarté incomparable du récit en faisait la force. M. Thiers conduisait cent mille faits, comme un général habile conduit cent mille hommes.

Pendant que tous les libéraux applaudissaient, seul, M. Thiers n'était pas content de son œuvre. Il s'était senti devenir historien, en écrivant cette histoire. La passion de la vérité s'était emparée de son âme, et ne la quitta plus. Il comprit qu'il fallait, avant d'écrire, avoir rassemblé et pesé tous les

témoignages, et qu'on devait chercher les causes des événements, non seulement dans l'étude approfondie du caractère, des passions, des intérêts, mais dans les institutions, dans la statistique, dans la géographie, dans les données positives de la science financière et de la science militaire. Comme l'histoire raconte tout et explique tout, il lui parut que l'historien devait tout savoir ; en tout cas, n'être étranger à rien. « Je me serais cru déshonoré, me disait-il un jour en parlant de ce grand ouvrage de sa jeunesse, si j'avais écrit une seule phrase dont je n'eusse pas compris le sens et prévu toutes les applications. » Il avait été un polémiste ; il devint un savant. Les documents s'accumulèrent autour de lui. Il se montra plus assidu chez Talleyrand et le baron Louis, parce qu'au lieu d'y porter uniquement, comme autrefois, la curiosité très éveillée d'un esprit adonné à la politique, il y allait avec l'ardente préoccupation d'un historien qui veut

être complet et juste. Il connaissait Jomini, qui fut son maître dans la guerre comme le baron Louis dans la finance. Il voulut même tâter de la pratique. Il était lié avec des officiers d'artillerie; il assista avec eux, et comme un d'entre eux, aux expériences qui se faisaient à Vincennes. On commençait dès lors à le railler, parmi ses amis, sur son génie militaire. Il laissait dire, et se souvenait que Carnot avait gagné des batailles dans son cabinet. Dès son troisième volume, on vit le résultat de ces nouvelles et fortes études.

L'ouvrage entier avait dix volumes et se trouva complètement publié en 1827. L'effet fut considérable, et ne fit que s'accroître dans les années suivantes, surtout lorsque la révolution de Juillet eut placé l'auteur en pleine lumière. On s'explique ce succès en lisant le livre aujourd'hui, car il n'a perdu pour nous aucune de ses grandes qualités; mais il paraissait, en 1827, au milieu de la lutte décisive entre ceux qui voulaient consolider la

Révolution en la réglant et ceux qui voulaient la détruire. C'était à la fois un livre durable et un livre de circonstance : une œuvre et un acte. « Il fit l'effet d'une *Marseillaise,* » dit Sainte-Beuve. Quelque voisin qu'on fût alors de la Révolution, il la révélait à la génération précédente, car les contemporains ne voient pas toujours ce qui se passe sous leurs yeux, et ne le comprennent presque jamais. L'enseignement donné par M. Thiers pénétrait dans les esprits d'autant plus profondément qu'il ne se montrait pas. L'auteur ne soutient pas de thèse; il ne fait pas de dissertations. Il n'a pas même de ces mots frappants qui arrêtent l'attention et se gravent dans le souvenir. Il est tout entier, et on est tout entier à son récit; mais ce récit-là contient tout; il donne la leçon de philosophie en même temps que la leçon d'histoire. L'*Histoire de la Révolution* est la première entrée de M. Thiers dans la gloire. C'est sa campagne d'Italie.

Les dernières années du XVIIIe siècle et les premières de celui-ci ont été marquées

par de tels triomphes de la force, que les esprits n'étaient pas moins asservis que les volontés. On croyait à la fatalité de l'histoire, aux hommes nécessaires, à l'absolution du crime par le succès. On entendait retentir dans les chaires de philosophie ces étranges paroles : « Le grand homme n'est pas une créature arbitraire, qui puisse être ou n'être pas. Le succès, quand il est éclatant et définitif, est la consécration du génie et la justification de la faute. » Ces doctrines, aujourd'hui si justement décriées, mais que la plupart des libéraux de la Restauration ne désavouaient pas, furent imputées à M. Thiers dès l'apparition de son livre, par tous les ennemis de la Révolution, et par les républicains eux-mêmes, qui prirent soin de rappeler et d'envenimer ses jugements sur la Convention, pour se donner le droit de crier à l'apostasie.

M. Thiers, disaient-ils avec une modération apparente et une habileté cruelle, M. Thiers se serait contenté, au début de la

Révolution, d'un roi constitutionnel. Mais il pense que Louis XVI ne pouvait être ce roi, parce qu'un roi dépouillé ne songe qu'à retrouver ce qu'il a perdu. Il admet donc le 10 août ; il ne blâme, dans cette journée, que les excès. Supprimant le roi, la Révolution veut tuer l'homme : M. Thiers n'est pas, tant s'en faut, pour le régicide ; mais il dit que la Gironde a laissé tuer le roi pour se sauver, qu'on l'attendait là, qu'elle était perdue si elle hésitait. Il n'approuve pas, à Dieu ne plaise ! Il excuse. Quand la Gironde à son tour est attaquée, il la loue avec un enthousiasme sincère ; mais il ajoute qu'elle avait compromis le pays. Et comment l'avait-elle compromis ? Ce n'est pas en soulevant les départements, puisque cette révolte a suivi la journée du 31 mai et en a été, pour ainsi dire, la revanche. Serait-ce en luttant contre la Montagne pour empêcher le régime de la Terreur ? Dans ce conflit entre girondins et jacobins, M. Thiers donne toute son admiration aux modérés ; mais il ne leur donne que

cela, il leur refuse son adhésion. Suivant lui, c'est la Montagne seule qui peut lutter, au dedans, contre la Vendée et les trames secrètes des royalistes; au dehors, contre la coalition. Il cite ce grand mot, ce mot redoutable de Danton : « Il n'y a qu'un moyen d'empêcher l'invasion, c'est de faire peur aux royalistes du dedans. » Il en voit l'affreuse portée. Il le rapproche des journées de septembre et de l'établissement du tribunal révolutionnaire, qui en sont l'application. Mais, tout en exprimant son horreur pour les hécatombes commençantes, il convient que le salut de la Révolution était à ce prix. Lorsque Danton, qui, selon l'expression de M. Mignet, était exterminateur sans être féroce, croit « qu'on a fait peur » assez longtemps et demande à se reposer après tant d'égorgements, la Montagne répond que le moment de désarmer n'est pas venu, et, comme on ne pouvait alors se séparer sans s'entre-tuer, elle tue Danton. Que fait M. Thiers? Il glorifie la victime qui n'est

pas tant à glorifier, et en même temps il la condamne pour le seul de ses actes qui soit vraiment grand. Il laisse voir que, si la Révolution s'était arrêtée en ce moment-là, elle périssait. Ainsi, la Révolution est solidaire de la Terreur; la Gironde et Danton ont deux fois compromis la Révolution : la Gironde en essayant d'empêcher la Terreur, Danton eu voulant l'arrêter. C'est seulement au 9 thermidor que la Terreur cesse, non pas d'être abominable, elle l'était depuis le commencement, mais d'être indispensable. Lamartine, qui écrivait après la publication de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, déclare que M. Thiers s'y montre fidèle à lui-même, qu'il admire son héros au point de ne plus pouvoir le juger, qu'il accepte et glorifie le 18 brumaire. Le réquisitoire est complet, et Lamartine en donne en ces termes le résumé et la conclusion : « C'est un écrivain complice de la fortune; il ne reconnaît le tort que quand le tort est puni par le revers. »

Si l'arrêt était mérité, je ne le trouverais

pas trop sévère. Je crois, j'affirme, et tous les moralistes affirment avec moi, qu'il n'y a pas une morale privée et une morale publique, que la justice est la même pour les individus et pour les peuples, la même pour tous les peuples et pour tous les siècles; qu'il ne saurait être permis de placer le devoir d'un côté de la balance, et, de l'autre, un intérêt, quelle qu'en soit la dimension; qu'en pesant tout, la véritable habileté est l'accomplissement du devoir, et qu'aucun avantage, aucun progrès ne compensera jamais le mal fait à l'humanité par le spectacle du crime triomphant.

Mais est-il vrai que M. Thiers soit fataliste, et surtout qu'entre le crime triomphant et la justice opprimée il prenne parti pour le crime? Est-ce donc être fataliste que de rattacher les événements à leur cause et de les discipliner sous des lois? La doctrine qui nous apprend à voir dans les révolutions successives l'exécution d'un grand dessein auquel nous obéissons, non pas passivement

comme les forces inconscientes de la nature, mais en luttant et en souffrant, comme le veut la glorieuse destinée des forces intelligentes et libres, est plus ancienne que l'*Histoire de la Révolution*, plus ancienne que le *Discours sur l'histoire universelle;* elle remonte jusque dans l'antiquité, aux premiers bégayements de la philosophie de l'histoire. Et telle est chez les grands historiens la pénétration, l'étendue et la sûreté du jugement, que si, par un cataclysme, tous les témoignages se trouvaient anéantis, quand d'ailleurs l'action est engagée et le caractère du personnage déterminé, un Polybe, un Tacite, un Montesquieu seraient capables de reconstruire une époque, comme Georges Cuvier refaisait un monde avec des débris imparfaits. N'est-ce pas là ce qui élève l'histoire au-dessus de la curiosité et en fait une partie de la philosophie et comme la reproduction de la psychologie en grands caractères? Entendre ainsi le développement des générations et des siècles, est-ce du fatalisme? Dépouillerons-nous

l'histoire de sa substance? Oterons-nous à l'histoire son enseignement et son expérience à l'humanité? Et ne dirons-nous pas avec M. Thiers, qui a défini l'historien dans une préface célèbre, qu'il ne suffit pas, pour mériter ce grand nom, d'avoir la connaissance des événements, et qu'il faut surtout en avoir l'intelligence?

On veut qu'il ait pris parti pour la force contre le droit. Il a pu dire que, pour consacrer à jamais la Révolution dans sa partie civilisatrice, l'âme d'un Napoléon valait mieux que celle d'un Louis XVI. Mais est-il donc injuste ou malveillant dans le jugement qu'il porte sur le malheureux roi? Personne n'a plus fermement attesté ses vertus privées, ni raconté ses malheurs avec plus de sympathie, ni mieux dépeint la noblesse de son attitude pendant son procès et sa captivité, le courage, la dignité et la sainteté de ses derniers moments. A-t-il approuvé les décrets contre les prêtres insermentés, la loi des suspects, les réquisitions, les confiscations, le maxi-

mum? N'a-t-il pas flétri avec indignation la domination de la Commune et des jacobins, le pillage, l'impiété, le massacre, et toutes les horreurs de la guerre civile, qu'on l'accuse d'avoir ou approuvées ou pardonnées? Les adversaires systématiques et violents de M. Thiers ont tout exagéré. Ils ont pris une explication pour une absolution. Ils l'ont jugé par ses imitateurs et ses plagiaires plutôt que par ses propres paroles. Ils ont mis en pleine lumière ce qui les servait, et laissé dans l'ombre ce qui les réfutait. Non, M. Thiers n'a pas passé sa vie à obéir aux majorités; il n'a pas été le courtisan et le flatteur de la force : il a été constamment le contraire. S'il sort de son livre une apothéose de la Révolution, c'est qu'il l'aimait, c'est qu'il voulait en ranimer l'esprit, en conquérir une seconde fois les bienfaits. J'avouerai cependant que nous ne voyons plus, en 1884, comme il voyait et comme il sentait en 1823. Il me paraît que, tout entier à son idée principale, excité par l'ardeur imprévoyante de la jeu-

nesse, et par les idées en sens divers qui régnaient autour de lui, il n'a pas montré une haine assez vigoureuse contre les forfaits des années terribles. Il n'a pas compris combien son apologie de la Révolution aurait gagné en éclat et en puissance, s'il avait séparé plus profondément la grande réforme sociale et libérale des convulsions et des horreurs qui l'ont souillée. Sans jamais aller, comme on l'en accuse faussement, jusqu'à pardonner le crime, il a tenu trop de compte des résultats dans les suprêmes arrêts de l'histoire. C'est une erreur de croire avec Joseph de Maistre que nos neveux, en dansant sur nos tombeaux, se consoleront des crimes que nous avons vus, et qui leur auront donné la paix et la prospérité. L'humanité ne se guérit pas des grands crimes ; elle en conserve la blessure à travers les âges. Et c'est une faute de dire avec Cousin qu'on peut pardonner aux grands hommes le marchepied de leur grandeur. Il faut aimer la justice, elle seule, et l'aimer à la fois d'un amour ardent et impitoyable.

Au reste, si M. Thiers, historien, écrivant à vingt-cinq ans, au milieu des ennemis de la Révolution, sous le coup de leurs anathèmes et avec la ferme volonté de lui conquérir des partisans, n'a pas assez durement condamné ceux qu'on appelle et qu'il appelle les géants de la Convention, M. Thiers, au pouvoir, n'a pas ménagé leur détestable et médiocre postérité. Il a dit qu'on ne trouverait pas dans son livre une ligne, une seule ligne qui excuse le crime; on ne trouverait pas, dans sa vie politique, un jour, une heure, où il n'ait été prêt à le réprimer ou à le combattre.

Tout en écrivant l'histoire de la Révolution, il avait continué son métier de journaliste au *Constitutionnel*. Il avait même donné à l'*Encyclopédie progressive* une série d'articles sur Law, qu'il fit paraître à part en 1826; exposition aussi claire que complète du fameux système qui a causé tant de désastres pendant les premières années du règne de Louis XV, et, par une sorte de compensation dont la postérité recueille les fruits, jeté

sur l'administration des finances dans un grand État de si vives lumières. Mais, soit qu'il sentît quelque lassitude après l'*Histoire de la Révolution*, soit qu'il désespérât d'un succès prochain de ses idées, soit enfin qu'il fût attiré par un penchant irrésistible vers les études historiques, il conçut le projet d'écrire une histoire universelle, et résolut, conformément à ses habitudes, de commencer par se familiariser avec le théâtre des événements, en étudiant à fond, et sur place autant que possible, la géographie du globe. Justement, un officier de la marine royale, le capitaine Laplace, était sur le point de partir pour un voyage de circumnavigation; c'était pour M. Thiers un coup de fortune. Il demanda et obtint d'accompagner à ses frais l'expédition. Sa cabine était retenue, ses malles étaient faites, quand le *Moniteur* du 5 août 1829, annonça la formation du ministère Polignac. M. Thiers comprit qu'il fallait rester et combattre.

Parmi les membres actifs de l'opposition,

bien peu rêvaient le retour à la République; tous les vœux étaient pour une monarchie constitutionnelle; mais les uns voulaient conserver la famille régnante, et la contraindre, par des moyens légaux, à subir et à pratiquer la liberté; les autres regardaient cette espérance comme une vaine utopie, et croyaient qu'il fallait de toute nécessité modifier la Constitution et changer la dynastie; en un mot donner à notre Révolution française la même conclusion que les Anglais en 1688 avaient donnée à la leur. M. Thiers était de ce dernier parti. Dans son journal, il rappelait sans cesse les ultras à la légalité, en sachant bien et en espérant même qu'ils la violeraient, et fourniraient ainsi une occasion et une justification à la résistance. Il disait plaisamment qu'il les enfermerait dans la Charte, et fermerait si exactement toutes les portes, qu'il les contraindrait de sauter par la fenêtre. Il avait pu, à diverses reprises, exprimer cette opinion dans le *Constitutionnel*, mais en passant, pour ainsi dire, et

sans y insister. Le *Constitutionnel* était trop puissant, et surtout trop riche, il avait trop d'intérêts à ménager pour se mettre à la tête d'une campagne qui pouvait aboutir à une accusation de haute trahison. Il fallut donc se résoudre à créer un organe nouveau pour une situation et une politique nouvelles. M. Thiers s'entendit avec MM. Mignet et Armand Carrel, qui partageaient toutes ses vues, et ils fondèrent ensemble le *National*. Le premier numéro parut le 1er janvier 1830.

C'était un journal de combat. Le gouvernement de la Restauration n'avait pas encore été attaqué avec cet esprit de suite, cette entente des affaires, et ce parti pris d'arriver à un changement radical de politique par un changement de dynastie. Dès le 5 janvier, M. Thiers propose « comme une ressource d'un usage facile et légal » le refus absolu du budget. Refuser un crédit spécial, c'est peut-être désorganiser un service ; mais refuser le budget entier, c'est seulement mettre le roi en demeure d'exercer sa prérogative consti-

tutionnelle, en dissolvant la Chambre, ou en renvoyant le cabinet. Le 7 janvier, il discute l'article de la Charte sur lequel roulait toute la polémique de la réaction. « La Cour dit : « Le dernier mot est au roi ; il est supérieur » à la Charte, puisqu'il l'a octroyée. » Nous répondons : « Le dernier mot est au peuple. La » Charte n'est l'œuvre de personne ; elle est le » produit du temps et de la nécessité. La nou- » velle royauté ne date que de 1814, quoique » la famille qui en est investie date de dix » siècles. »

Le 18, il publie le manifeste qui devient son programme et celui de tout le parti libéral. Il le résumait dans cette phrase célèbre, la plus républicaine qui ait jamais été prononcée sous une Monarchie : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Le 9 février, il pose la candidature au trône du duc d'Orléans. C'était une idée qui venait alors à beaucoup d'esprits ; la logique de la situation y conduisait tous ceux que la légitimité irritait et que la République effrayait. M. Thiers n'avait

alors aucune relation directe ou indirecte avec le prince. Il pensait avec raison que, si l'on voulait éviter la République, il fallait se hâter d'accepter une Monarchie constitutionnelle. « Passez avec nous le détroit, disait-il, ou vous serez contraints de pousser jusqu'en Amérique. » Mais le plus important à ses yeux était de se débarrasser au plus tôt de la branche aînée, qui n'oubliait rien, qui ne pouvait et ne devait rien oublier. On n'oublie pas le sang d'un frère! Lamartine, qui, dans un camp opposé, regardait ce mouvement et cette activité avec une sorte d'admiration mêlée d'un certain effroi, prétendait « qu'il y avait assez de salpêtre dans ce petit homme pour faire sauter dix gouvernements ».

Pour que le nouveau journal acquît toute sa force, il lui fallait un procès et une condamnation. Ces articles lui donnèrent l'un et l'autre. Une souscription publique aussitôt organisée couvrit les frais de l'amende. M. Thiers et son journal tenaient décidément la tête du parti. Quand les journalistes de

l'opposition se réunirent, le 26 juillet, pour délibérer sur la situation faite à la presse par les ordonnances, la réunion eut lieu au *National*. Ce fut M. Thiers qui proposa une protestation commune, ce fut lui qui la rédigea. Quelques voix s'élevèrent pour proposer de la publier dans tous les journaux, mais sans signature, et par conséquent sans autre responsabilité que celle des gérants : « Non, dit M. Thiers, il faut nos signatures, et il les faut toutes. Il faut des têtes au bas de ce manifeste. » C'est lui qui, aussitôt après ces paroles, fit l'appel des journaux représentés à la réunion. Il y en avait quinze. Le *Globe* fut appelé le premier. M. de Rémusat s'avança et signa. Tous les rédacteurs du *National* signèrent ensuite. Ce document porte quarante-trois signatures. C'est encore dans les salons du *National* que se réunirent le lendemain les électeurs de la Seine. C'est M. Thiers qui les conduisit à la réunion des députés chez Casimir Perier. C'est lui qui, le 29, chez M. Laffitte, prononça le pre-

mier le nom du duc d'Orléans, lui qui rédigea sur un bout de table, pendant la discussion, une proclamation orléaniste répandue aussitôt dans la foule, lui qui, le lendemain, accepta du général Sébastiani la mission d'aller chercher le duc d'Orléans à Neuilly. « Je le verrai là pour la première fois, » dit-il. Mais, quand il arriva, après d'assez grandes difficultés, au terme de son ambassade, le prince était au Raincy. On peut affirmer que, pendant ces trois journées, M. Thiers fut toujours sur la brèche, et toujours au premier rang. On parlait de résistance légale : il parla, lui, de révolution. On proposait une protestation anonyme : il voulut que chaque journaliste jouât sa tête. On s'égarait dans des projets de restauration impériale ou de République : il indiqua sur-le-champ la solution et l'homme. Il avait plus que personne préparé les esprits à la révolution, et il contribua plus que personne à l'accomplir.

Avec l'avènement du roi Louis-Philippe se termina la carrière de M. Thiers comme

journaliste. Il fut d'abord attaché au baron Louis, ministre des finances, comme conseiller d'État et commissaire du gouvernement. Lorsque le baron Louis, vieux et fatigué, désira se retirer des affaires, il désigna au roi, pour être son successeur, ce jeune homme de trente-quatre ans, qu'il avait lui-même formé. Le roi fit appeler M. Thiers, qui ignorait cette présentation. « Êtes-vous ambitieux, monsieur Thiers? » lui dit-il en souriant; et il lui offrit le portefeuille des finances. M. Thiers était ambitieux et il ne le cacha pas ; mais il avait ce genre d'ambition honnête et réfléchie, qui n'accepte le pouvoir qu'à la condition d'être en mesure de l'exercer dans sa plénitude. Il ne se récusa pas ; il s'ajourna. Sous-secrétaire d'État sous Laffitte, qui était absorbé par la politique et par ses affaires personnelles, il fut le véritable ministre des finances. Il ne fut pas employé dans le cabinet de Casimir Perier, qui succéda à celui de Laffitte. Il était alors député des Bouches-du-Rhône ; et, quoique Laffitte,

ancien ministre, resté son ami, fût rentré dans l'opposition, il soutenait énergiquement dans la Chambre la politique de résistance que Casimir Perier avait inaugurée.

Enfin, en 1832, il fut compris comme ministre de l'intérieur dans le cabinet du 11 octobre. Il n'avait que trente-cinq ans ; et, sauf un court passage au ministère des finances, en qualité de conseiller d'État, puis de sous-secrétaire d'État, il n'avait été jusque-là, comme il le dit lui-même du haut de la tribune, « qu'un simple homme de lettres ». Il devait sa fortune à son talent et à son courage. « Il n'est pas parvenu, il est arrivé, » dit M. de Talleyrand; et tout le monde d'applaudir. Mais M. de Talleyrand se trompait, au moins sur un point; M. Thiers n'était pas encore arrivé; il était seulement en route.

On sait comment la trahison de Deutz fournit au nouveau ministre de l'intérieur le désagréable mais infaillible moyen de mettre fin à l'insurrection de la Vendée. M. Thiers, se trouvant dès lors en présence d'une situa-

tion devenue relativement calme, et croyant qu'il importait à la consolidation de la Monarchie de Juillet de donner une grande impulsion au commerce et à l'industrie, qui tta le portefeuille de l'intérieur pour prendre celui du commerce et des travaux publics, et, à peine installé dans son nouveau ministère, demanda aux Chambres un crédit de 100 millions, ce qui, à cette époque, était nouveau et énorme. Il remplaça le monument expiatoire érigé sur l'ancien emplacement de l'Opéra en mémoire de l'assassinat du duc de Berry par une élégante fontaine, rétablit sur la colonne Vendôme la statue légendaire de Napoléon, acheva le palais du quai d'Orsay, l'Arc de l'Étoile, l'église de la Madeleine, ouvrit des routes, creusa des canaux, imprima aux ateliers privés et à toutes les transactions une activité nouvelle. Il reprit le ministère de l'intérieur en 1834, quand l'insurrection de Lyon, promptement suivie des journées d'avril, le rendit de nouveau difficile, et occupa le même poste successivement dans

plusieurs combinaisons ministérielles. Son caractère distinctif avait été, aux travaux publics, l'activité féconde ; il marqua son rang, au ministère de l'intérieur, par l'énergie de la répression. Il était peu enclin aux sévérités par sa nature ; mais il se contraignait à être sévère quand le péril social l'exigeait. Il pensait qu'il faut toujours regarder des deux côtés de la clémence. Deux fois, il fut chargé du ministère des affaires étrangères et de la présidence du conseil, en 1836 et en 1840 ; mais il avait, sur l'action de la France à l'étranger et sur l'autorité propre au conseil des ministres, des théories qui étaient en opposition avec les vues personnelles du roi et ne lui permirent pas de rester longtemps à la tête des affaires. Il quitta définitivement le pouvoir en octobre 1840 pour n'y revenir que trente ans plus tard, après trois révolutions.

Le roi Louis-Philippe, qui sentait sa très haute valeur personnelle, ne voulait pas s'accommoder à la maxime de M. Thiers : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Il pensait que

cette maxime, strictement pratiquée, le réduirait à un rôle presque déshonorant. Il n'admettait pas, par exemple, qu'un cabinet qui avait la majorité dans le Parlement, pût proposer au nom du roi une mesure désapprouvée par le roi. Il disait que M. Thiers, qui n'avait jamais caché son admiration pour la Constitution de Siéyès, avait entrepris de le réduire à n'être qu'un grand électeur. Le roi, qui ne voulait pas être effacé dans la politique intérieure, pratiquait pour la France une politique de temporisation que M. Thiers à son tour appelait une politique d'effacement. M. Thiers croyait allier dans une juste mesure la fermeté et la prudence, quand il disait à l'Europe : « Nous ne permettrons pas d'invasion en Suisse, en Belgique, parce que l'ennemi serait à nos portes ; nous voulons intervenir dans les affaires d'Espagne, parce qu'elles touchent à toutes les nôtres; nous devons avoir notre part d'influence sur le sort du grand empire d'Orient, auquel est attaché l'équilibre européen. » Ce n'est pas ici le lieu de rechercher

si un tel langage pouvait et devait amener des complications extérieures ; je me borne à constater qu'il alarma le centre droit et détermina la chute de M. Thiers.

De 1830 à 1840, M. Thiers n'avait jamais cessé de faire partie du gouvernement. Pendant ces dix années si occupées, il n'avait publié qu'un opuscule intitulé *la Monarchie de Juillet*, qui parut en 1831, et qui a pour but de répondre à la fois aux rancunes des légitimistes et aux revendications des républicains. Mais, s'il n'avait pas accru son trésor littéraire, il avait paré, en 1830, aux difficultés de la crise financière ; terminé, en 1832, la guerre de Vendée par l'arrestation de la duchesse de Berry ; repoussé, écrasé les émeutes de Lyon et de Paris, en payant lui-même de sa personne jusque sur les barricades ; rendu la sécurité et l'activité au commerce, augmenté la splendeur de la capitale, placé sur la tête et le cœur du pays la forte cuirasse de l'enceinte continue, appris à l'Europe que la France, quoique résolue à la paix, voulait

être comptée et avait le pouvoir de s'imposer; déployé en un mot les plus éminentes qualités de l'homme politique, de l'homme d'affaires et de l'orateur.

M. Thiers avait remplacé Andrieux à l'Académie française en 1833, et le marquis de Pastoret à l'Académie des sciences morales et politiques en 1840. Il disait dans son discours de réception à l'Académie française : « Dès qu'il m'a été permis de me présenter à vos suffrages, je l'ai fait. J'ai consacré dix années de ma vie à écrire l'histoire de notre immense révolution; je l'ai écrite sans haine, sans passion, avec un vif amour de la grandeur de mon pays; et, quand cette révolution a triomphé dans ce qu'elle avait de bon, de juste, d'honorable, je suis venu déposer à vos pieds le tableau que j'avais essayé de tracer de ses longues vicissitudes. Je vous remercie de l'avoir accueilli, d'avoir déclaré que les amis de l'ordre, de l'humanité, de la France, pouvaient l'avouer; je vous remercie surtout d'avoir discerné au

milieu du tumulte des partis, un disciple des lettres, passagèrement enlevé à leur culte. » Ce mot « passagèrement » provoqua quelques sourires. Ce n'était pas, dans la bouche de M. Thiers, une flatterie; c'était l'expression fidèle de sa pensée; il regarda toujours les lettres comme sa patrie. Il aurait pu certainement être appelé dans le sein de l'Académie en sa qualité d'homme d'État de premier ordre. L'Académie a prouvé, à toutes les époques de sa glorieuse existence, que toutes les grandes renommées lui appartiennent. Mais M. Thiers avait raison de dire qu'il y entrait comme dans sa propre maison, en vertu de son droit de grand écrivain; et M. Viennet eut raison de lui répondre qu'il avait conquis dans les assemblées un nouveau titre littéraire, et qu'à la gloire de l'historien il ajoutait désormais la gloire non moins éclatante et non moins enviée de l'orateur.

Ses débuts à la tribune n'avaient pas été heureux. Il avait adopté dans ses premiers discours un style pompeux qui avait paru

voisin de la déclamation et qui s'accordait mal avec sa voix et l'ensemble de sa personne. Il ne pouvait réussir que par la connaissance précise des affaires, par la clarté de l'exposition et de la démonstration, et par la netteté, la fermeté des affirmations. Il ne lui fallut pas longtemps pour le reconnaître, et pour renoncer à l'éloquence. C'est en y renonçant qu'il la trouva. Il devint le premier *debater* du Parlement. Il n'avait pas pu passionner son auditoire, mais il réussit mieux que personne à l'éclairer et à le convaincre. La plupart de ses discours furent des leçons. Quand il fut complètement maître de sa manière, on découvrit que ces leçons portaient loin, qu'elles étaient pleines d'aperçus variés et nouveaux; et, comme il avait autant d'esprit que de sens, il sut y mêler dans une juste mesure des saillies et de la grâce, de sorte qu'on trouvait à l'entendre autant de plaisir que de profit. En parcourant l'immense collection de ses discours que notre confrère M. Calmon a publiée, on voit qu'il n'était

jamais pris au dépourvu, qu'il avait tout prévu et tout préparé, qu'il avait un avis arrêté sur chaque matière, que son esprit était toujours clair, dispos, alerte, soit qu'il s'agît de finances ou de politique étrangère, ou de guerre, ou de religion, ou d'éducation ; soit qu'il fallût répondre aux invectives qu'on ne lui a jamais épargnées, même aux époques les plus glorieuses de sa vie. Malgré son parti pris de simplicité, quelques-uns de ses discours ont une passion et une grandeur qui les placent dans un ordre à part parmi les plus beaux chefs-d'œuvre de l'éloquence ; mais cet éclat n'est pas cherché ; il n'est le résultat d'aucun artifice oratoire. Il vient de la force des arguments, de celle des situations. Il aimait à comparer l'orateur, et surtout l'orateur de gouvernement, à un genéral ayant bien son armée dans la main, connaissant à fond le champ de bataille, possédant sur les ressources de l'ennemi toutes les informations qu'il a été possible à la vigilance de réunir, à l'intelligence de deviner, et qui,

déjà sûr de la victoire, est surpris tout à coup par un de ces événements si fréquents dans les batailles qui changent bout pour bout la proportion et la disposition des forces : il est perdu s'il ne sait pas, dans le fourmillement de deux multitudes lancées à fond de train l'une contre l'autre, dans les angoisses que font peser sur son âme la destinée de la patrie et la vie de tant de milliers d'hommes engagées sur son sang-froid et son intelligence, improviser de toutes pièces un plan nouveau pour une situation nouvelle, pourvoir à tout sur tous les points, expédier partout de nouveaux ordres sans commettre aucun oubli ni donner lieu à aucune équivoque, et inspirer en même temps à cette foule qui dépend de lui l'indomptable courage qui l'anime. Il en est de même de l'orateur chargé de défendre les grands intérêts de l'État, et qui sait que la patrie est sauvée ou perdue, selon le résultat de son discours. Les qualités maîtresses de l'orateur sont toutes celles d'un général d'armée : la connaissance approfondie de

ses ressources et de celles de l'adversaire, la clarté et la précision du plan, une vive et prompte intelligence pour changer au besoin de tactique au milieu du feu, l'impétuosité à poursuivre un avantage, le sang-froid et l'impassibilité pour recevoir une blessure et couvrir une retraite. On l'écoute avec la même émotion et la même passion qu'on éprouverait si l'on était spectateur d'une bataille. Et ce sont, en effet, des batailles, qui ont, comme les autres, leurs blessés et leurs morts. Elles ont leurs héros, et c'est par ce nom de héros que M. Thiers mérite d'être appelé dans ses grandes journées parlementaires.

Il avait suivi, pendant ces dix années, une ligne politique conforme à ses précédents d'historien et de journaliste, conforme surtout à son caractère d'une originalité et d'une obstination très marquée, et à laquelle il resta fidèle dans toute la suite de sa carrière, au milieu de la transformation des hommes et des choses. Il était de cette école qui veut

que tout citoyen puisse arriver par la capacité à l'autorité, et qui par conséquent repousse avec une égale obstination la domination d'une race de privilégiés et celle de la multitude. La multitude, suivant lui, n'avait pas à se plaindre, si l'on donnait à chacun le moyen de sortir du rang par sa volonté et son courage. En un mot, il ne voulait à aucun prix humilier le droit devant la force, la raison devant la déraison et la science devant l'ignorance. Nous qui appartenions à la gauche plus avancée, nous lui reprochions de se contenter à trop peu de frais pour ceux qui sont en bas, de déclarer trop vite que leur sort était dans leurs mains, de leur rendre le succès si difficile, qu'il n'était possible que pour de rares élus et dans des circonstances tout particulièrement heureuses. Il repoussait de toutes ses forces l'instruction obligatoire, en disant qu'il ne pouvait se résigner à mettre du feu sous une marmite sans eau, et il n'était pas moins hostile à l'établissement du suffrage universel, qui ne fut jamais à ses

yeux qu'un instrument de destruction ou de déception.

Le rôle de chef de parti ne suffisait pas à son activité, dans les conditions où il lui échut à la fin de 1840. Il le soutint brillamment, mais, en même temps, il revint à ses études historiques. C'est en vain qu'il s'efforçait de songer à une histoire universelle ou à une histoire de Florence. Il tenait par tout son être à la politique, et tout particulièrement à la Révolution, pour laquelle il avait combattu quand il était dans l'opposition et qu'il avait essayé d'asseoir et de régler comme ministre. Il fut invinciblement conduit à compléter son histoire de la Révolution en écrivant celle du Consulat et de l'Empire ; car l'Empire, c'est encore la Révolution, et toute la Révolution, moins la liberté. Il se trouvait dans des conditions bien supérieures pour écrire ce nouvel ouvrage. D'abord, aucune ressource matérielle ne lui faisait défaut. Un mariage très heureux, à des points de vue plus importants, l'avait rendu riche. Il pouvait rassembler à

grands frais les livres, les cartes, les manuscrits; se donner, au besoin, des auxiliaires. Il pouvait voyager, visiter les principaux champs de bataille, les bibliothèques, les archives. Il n'eut garde d'y manquer. Il parcourut l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, recueillit à Londres des témoignages importants sur le blocus continental, la coalition, la captivité de Sainte-Hélène. Le rang qu'il occupait dans la politique et dans les lettres lui ouvrait toutes les portes. Il était dans l'âge où l'ardeur et l'activité de la jeunesse s'allient heureusement à l'expérience et à la maturité du jugement. Il avait acquis, en composant son premier livre, l'habitude d'étudier, l'art de composer; il s'était fait une méthode, ce qui est la première tâche de l'écrivain et la plus difficile. La pratique des hommes et des affaires l'avait mis au courant de tous les ressorts de l'administration. Il avait du temps devant lui, ce qui lui permettait de revenir sur ses enquêtes, d'accueillir les informations nouvelles, de réformer dans l'occasion un

premier jugement et de porter son récit au dernier degré de clarté et de perfection. Il mit vingt ans à son travail. Ses deux premiers volumes parurent en 1845; le vingtième et dernier, en 1862. On connaît, par lui-même, la marche qu'il s'était tracée. Il commençait par construire son plan et par en arrêter toutes les divisions. Il étudiait ensuite à fond chacune de ces parties, et ne prenait enfin la plume que quand il se sentait en pleine possession de la vérité. Alors il écrivait d'une haleine tout un volume, comme on improvise, en s'abandonnant à sa verve et en prenant pour règle d'écrire tout et d'élaguer beaucoup. Ses premiers volumes excitèrent une admiration générale qui alla croissant jusqu'au dernier. Tout ce qui avait un nom, tout ce qui comptait, en politique et en littérature, applaudit. On fut frappé surtout de l'étendue de ses connaissances dans les matières de finances et de l'habileté avec laquelle il décrivait les opérations de guerre. Il s'y complaisait un peu, parce qu'il s'y sen-

tait complètement maître. Nul, parmi les hommes qui n'ont pas livré de batailles, ne les a décrites avec tant de clarté et de compétence. Il arrive, par un art d'autant plus admirable qu'il ne se montre jamais, non seulement à éclairer le lecteur sur les différentes phases de l'action, mais à les lui faire voir de ses yeux, et à le remplir à la fois de curiosité et d'émotion. Lamartine, oubliant un peu son aversion pour la doctrine des hommes nécessaires, disait qu'il était prédestiné à raconter les campagnes de Napoléon, comme Napoléon avait été prédestiné à les conduire. Il n'était pas moins habile dans l'exposition des grandes négociations, au premier rang desquelles il faut citer le Concordat. J'avoue humblement que je ne partage pas toutes ses opinions sur ce pacte célèbre, qui a survécu à tant de ruines ; mais il serait à souhaiter que ceux qui aujourd'hui s'occupent si souvent du Concordat avec l'arrière-pensée de le détruire, soit par la voie la plus simple et la plus honnête en le dénonçant, soit, par un

procédé plus tortueux, et peut-être plus efficace, en l'exécutant au pied de la lettre après tant de changements d'un côté et de révolutions de l'autre, voulussent bien en apprendre chez lui l'origine et le caractère. Royer-Collard lui disait : « Vous avez écrit l'histoire du Concordat en homme qui aurait aimé à le faire. »

Les ennemis de l'Empire et de l'empereur n'ont pas manqué de reprocher à M. Thiers un enthousiasme trop exclusif pour son héros.

Ce reproche n'est pas fondé, il ne l'est à aucun degré. M. Thiers appartenait à une génération qui tendait à trop identifier Napoléon à la Révolution, comme la génération suivante a tendu à l'en trop séparer. Cependant il n'a admiré dans Napoléon que le général et le législateur; et qui ne les admirerait? Qui n'admirerait un homme qui ne peut être comparé comme capitaine qu'à Alexandre et Annibal, et qui est peut-être supérieur à tous les deux; qui n'a pas d'égal comme législateur, car aucun autre n'a constitué une société

dans des conditions aussi difficiles, ni approprié aussi complètement ses institutions aux besoins et au caractère du pays, ni conféré à ses lois autant de solidité; qui, à son audace personnelle, la plus grande qui ait animé une âme humaine, joignait l'audace de la révolution française, et qui, après s'être asservi la Révolution, l'ancienne France, l'Europe, l'Église, tomba tout entier, ne perdant pas autre chose qu'une couronne?

Tout en admirant l'étonnant spectacle que Napoléon a donné au monde, M. Thiers juge sa politique avec une juste sévérité. Non seulement il l'accuse d'avoir régné en tyran, mais il lui reproche d'avoir subi la malédiction attachée d'âge en âge à l'exercice du pouvoir absolu, c'est-à-dire d'avoir été frappé de vertige. Si le négociateur de Campo-Formio, obligé de compter avec l'opinion, ayant au-dessus de lui un gouvernement et des Chambres, qu'il était sur le point de renverser, mais dont il lui fallait provisoirement subir le contrôle, était, du premier coup,

malgré sa jeunesse, un négociateur de premier ordre; le maître tout-puissant de la France, le vainqueur de l'Europe, à force de braver tout, de réussir à tout et de dominer tout, avait perdu la rectitude de son jugement politique et jusqu'au discernement du bien et du mal. Après avoir tenu dans ses mains à deux reprises une paix glorieuse que l'Europe lui offrait, qui aurait donné à la France une prospérité sans exemple et en même temps consolidé sa dynastie, il nous précipita en aveugle dans des guerres dont tout le monde, excepté lui, prévoyait l'issue, et qui fauchaient des générations, sans avoir ni l'excuse de la nécessité ni celle de la justice. Les hommes font avec raison une grande différence entre celui qui fait tuer un million de soldats sur un champ de bataille et celui qui égorge froidement vingt ou trente mille victimes sur la place de la Révolution. L'un est un héros, l'autre est un bourreau. Mais il ne faut pas se laisser fasciner par la gloire au point d'amnistier les

guerres injustes. Cette fascination, M. Thiers ne l'a pas subie. Ceux qui croient le contraire ne l'ont jamais lu.

A la veille de la révolution de 1848, M. Thiers avait eu tous les succès qu'un citoyen peut ambitionner. Il avait été un brillant journaliste, un homme d'opposition courageux et dévoué, un grand ministre, un grand orateur; il était au premier rang de nos historiens. Sa carrière littéraire était presque finie. Qui eût pu croire que la Providence lui réservait, en politique, une nouvelle et plus éclatante destinée?

Nous passerons rapidement sur ces événements, parce qu'ils sont trop connus et qu'ils sont moins de notre domaine. M. Thiers fut le chef de l'opposition monarchique dans l'Assemblée constituante et l'Assemblée législative, où siégeaient à côté de lui les Bugeaud, les Molé, les Rémusat, les Odilon Barrot, les Falloux, les Montalembert, divisés la veille, alors réunis par un péril commun. Ils avaient fondé un cercle, rue de Poitiers, où ils orga-

nisaient la résistance contre le socialisme, et en même temps, nous le pensions du moins dans le camp opposé, l'attaque contre la République. M. Thiers lutta avec son courage ordinaire, et par tous les moyens en son pouvoir, contre la démagogie et son allié le socialisme, qui se divisait en une multitude de sectes, et qui, sous toutes ses formes, était menaçant et puissant. Proudhon, Considérant, Pierre Leroux, Louis Blanc lui-même étaient des isolés dans l'Assemblée ; au dehors, ils avaient des légions. M. Thiers combattit sans relâche à la tribune des utopies qui n'avaient point de partisans sur nos bancs, mais dont il voyait les ravages au dehors ; et il lutta avec la même persévérance contre les projets de loi subversifs de la religion, de la famille, de la propriété, qu'on ne cessait d'accumuler, tantôt avec préméditation, tantôt par ignorance, et dans un vain désir de capter la popularité. Il était à cette époque, le chef tout-puissant de la droite, et l'objet de toutes les colères de la gauche. Un

républicain estimé de tous les partis, Guinard, disait un jour, en pleine Assemblée : « Quand j'étais dans les prisons de M. Thiers... » Quoique M. Thiers fût depuis huit ans relégué dans l'opposition au moment de la chute de Louis-Philippe, on le rendait responsable de tout le règne et même des mesures qu'il avait combattues. Il ne sourcillait pas; il se levait sur-le-champ, toujours prêt à la riposte. Quand il gravissait les marches de la tribune dans cette salle immense, au milieu de neuf cents représentants, presque tous adversaires de ses idées et ennemis de sa personne, on eût dit qu'il montait, lui tout seul, à l'assaut de la démagogie et du socialisme. Le général Cavaignac avait demandé à notre Académie une série de petits ouvrages propres à relever l'esprit public et à corriger l'effet des publications socialistes, dont nous étions inondés. M. Thiers composa, pour ce recueil, un petit livre *Sur la propriété,* qui est un chef-d'œuvre de logique et de bon sens. Toute la matière y est traitée en moins

de deux cents pages qui satisfont les esprits éclairés et sont à la portée des ignorants. Le jour vint où il crut le péril si pressant et si redoutable, qu'il chercha de tous côtés des forces pour le combattre; et c'est alors que, renonçant à ses rancunes et à ses anciennes défiances, il s'allia avec le clergé et les chefs du parti catholique, pour faire la célèbre loi sur l'enseignement du 15 mars 1850. Cette loi, dont il fut l'auteur, en commun avec M. Dupanloup et les adversaires les plus connus et les plus passionnés de l'Université et de l'enseignement de l'État; cette loi, si souvent discutée et si justement attaquée dans plusieurs de ses parties, a eu le très grand mérite de porter le dernier coup au monopole universitaire; mais il la fit, je dois le reconnaître, moins par amour pour la liberté d'enseignement, que dans le désir d'opposer l'action du clergé aux doctrines matérialistes, et à ce qu'on appellerait aujourd'hui, d'un nom tristement significatif, le nihilisme.

L'élection du Président de la République

avait été précédée d'une période d'agitation extrême. Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, était le candidat des républicains modérés. Les républicains d'une nuance plus avancée portaient Ledru-Rollin ou Lamartine. Le prince de Joinville avait aussi ses partisans.

La candidature du prince Louis-Napoléon prit rapidement une telle importance, que la lutte parut circonscrite entre lui et le général Cavaignac. Le prince avait pour lui les anciens bonapartistes, ce qui était une escouade la veille de la bataille, et devait être une armée le lendemain; un grand nombre de socialistes, qui le croyaient acquis à leur cause depuis sa brochure sur l'*Extinction du paupérisme*, et tous ceux qui, voulant coûte que coûte renverser la République, le regardaient comme le plus résolu à y travailler et le plus capable d'y réussir. Il expliquait sa situation mieux que personne quand il disait à ses affidés, en montrant la statue qui surmonte la colonne Vendôme : « Voilà mon

grand électeur! » Les chefs de la gauche parlementaire hésitèrent longtemps. Le bruit courut que M. Thiers songeait à se mettre lui-même sur les rangs, et, ce qui paraîtrait à peine croyable, si l'on ne connaissait la sottise des partis, on lui en faisait un reproche. Il aurait fallu l'en louer. Un homme qui a des convictions arrêtées et le sentiment de sa force, a le devoir d'être ambitieux. Nous étions destinés à voir se produire avec le temps des candidats de moins haute volée. On raconta aussi que, dans les commencements, M. Thiers avait parlé du prince en termes injurieux. Il fallait, pour des raisons politiques que chacun sent, couper court à ces propos. M. Bixio les répéta devant M. Thiers qui, sur-le-champ, lui donna un démenti. M. Bixio, homme d'honneur et de valeur, voulut se battre. M. Thiers s'y attendait; il accepta le duel, et le voulut immédiat. On sortit; on se battit. Quel que fût le sentiment secret de M. Thiers sur le prince, ce qui est certain, c'est qu'il appuya

sa candidature et concourut activement à en procurer le succès. Les monarchistes, en donnant leurs bulletins à l'héritier de l'empereur, qui avait dans son passé Strasbourg et Boulogne, ne votaient pas en réalité pour lui, ils votaient contre la République.

Mais à peine eut-on mis Louis-Napoléon à côté du trône, qu'il manifesta le désir de s'y asseoir, et montra qu'il en était capable. La conspiration fut habilement menée. M. Thiers vit, le premier, que l'Empire était fait, et n'hésita pas à le dire du haut de la tribune. Au coup d'État, il avait le choix entre le rôle de premier ministre et la proscription. Mais, comme il pensait qu'il ne faut jamais livrer la patrie à un homme, il préféra la proscription. On le mit à Mazas ; puis on l'expédia en voiture cellulaire à la frontière belge, d'où on le conduisit directement jusqu'à Francfort. Il ne trouva pas à l'étranger, comme tant d'autres, les tracasseries de la police et le dénuement. Il rentra en France un des premiers, sans l'avoir demandé. Il se promena un instant, le

jour de son arrivée, dans l'allée des Tuileries, qui était alors le rendez-vous des élégants et des oisifs. Il y fut l'objet d'une ovation. Il semblait à ceux qui l'entouraient, qu'il rapportait avec lui les espérances de la liberté.

En 1863, Paris l'envoya au Corps législatif. Il fallut le vaincre pour lui faire accepter la candidature. A ceux qui le pressaient, il objectait « son livre ». Quel livre? Ce n'était pas l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont le dernier volume avait paru l'année précédente ; ce n'était pas l'histoire de Florence, vers laquelle l'entraînait son enthousiasme éclairé pour les arts, et dont il disait : « J'y ai travaillé dix ans, » voulant peut-être faire entendre qu'il y avait rêvé dix ans. Le livre qui l'occupait en 1863, et dont il fallut en quelque sorte le séparer de vive force, était un traité complet de philosophie. Une fois élu, il se montra aussi actif que les plus jeunes membres de l'opposition. Il demanda l'ordre dans les finances, la paix, et les libertés nécessaires.

Son discours sur les libertés nécessaires eut un grand retentissement. C'était, sous des formes courtoises, mais avec beaucoup de vigueur et de précision, une attaque directe contre tout le système du gouvernement impérial. Il demandait, en effet, comme absolument nécessaires à la France, cinq libertés : la liberté individuelle contre la loi de sûreté générale, la liberté de la presse contre le régime de l'autorisation préalable et des avertissements, la liberté électorale contre la candidature officielle, la liberté de la représentation nationale contre les entraves de toute nature apportées par la Constitution à l'initiative parlementaire, et enfin la responsabilité ministérielle contre l'audacieuse fiction de la responsabilité de l'empereur, qui ne laissait d'autre ressource au pays, pour faire prévaloir sa volonté, qu'une révolution.

Un autre de ses discours, que les événements ont rendu inoubliable, est celui qu'il prononça au Corps législatif le 15 juillet 1870 :

« Vous faites la guerre sans nécessité, sans préparation et sans alliances. » Quel homme intelligent, quel patriote n'aurait donné alors la moitié de son sang pour éviter cette funeste guerre! Les hommes qui la votèrent et qui, croyant la France engagée, résistèrent aux arguments, aux prières, aux larmes du grand patriote, la voyaient commencer avec horreur. La France ne la voulait pas. Les gens sans aveu qui allaient le soir crier : *A Berlin!* sous les fenêtres de M. Thiers, n'étaient ni la France, ni Paris. L'Empire, dans son péril extrême, demanda les conseils de M. Thiers quand il n'était plus temps de les suivre. Le gouvernement qui recueillit le pouvoir vacant afin de donner une direction à la résistance, et qui prit le nom significatif de la Défense nationale, demanda à M. Thiers d'aller quêter dans toute l'Europe des sympathies et des secours; d'aller démontrer à tout ce qui restait d'hommes politiques, que la France mutilée, affaiblie, entraînait tous les neutres dans sa ruine. Il accepta sans hésiter. Il sa-

vait, et tout le monde savait qu'on ne pouvait confier une telle mission à aucun autre. Par la même raison, le premier acte, à Bordeaux, de l'Assemblée nationale, fut de lui conférer, sous un nom modeste, une véritable dictature. Il obtint l'unanimité. Cette Assemblée, divisée sur tout, fut unanime sur lui. Vingt-six départements l'avaient élu député. Si la France avait voté pour nommer son délégué, il aurait eu l'unanimité de la France.

Il se rendit à Versailles pour négocier avec les vainqueurs. Négocier! Cela s'appelle-t-il négocier? La France ne pouvait menacer que de mourir ou de vendre chèrement sa vie ; M. Thiers fut obligé plus d'une fois d'en venir à cette menace, devant l'excès des exigences. Il parla surtout de l'avenir, des inquiétudes des puissances, de l'état de l'Europe, de l'intérêt de l'Allemagne qui sacrifiait tout aux besoins, aux passions du moment, à l'enivrement du triomphe ; qui ne se contentait pas de mutiler la France, qui voulait lui mettre le pied sur la gorge,

entrer dans Paris. Il n'obtint pas toujours d'être écouté. Il ne parvint qu'à force d'énergie à se faire respecter. Il se maîtrisait, se possédait le long du jour. Seul avec Jules Favre, le soir, dans sa voiture, en revenant de Versailles, il éclatait en sanglots. Il nous sauva Belfort... Quand il retourna en hâte à Bordeaux pour faire ratifier le traité, beaucoup, sans rien contester d'ailleurs, refusaient d'y mettre leur nom, semblables à un homme résolu au suicide qui approche le poison de ses lèvres et laisse échapper la coupe au dernier moment. Il leur dit : « J'ai engagé ma responsabilité; il faut engager la vôtre ; » comme il avait dit aux journalistes en 1830 : « Il faut des têtes au bas de ce manifeste. » Il avait la France à pacifier, à reconstituer, l'ennemi toujours malveillant à apaiser, une rançon de cinq milliards à trouver, un déficit au moins égal, provenant des dépenses de guerre, à combler, des désastres affreux, innombrables, désastres privés, désastres publics, désastres matériels, désastres moraux à réparer;

c'est dans cet état que le prit la guerre civile. Il se demandait, avec nos recrues dispersées au premier mot de la paix, nos vieilles troupes prisonnières, et les débris de quelques régiments accablés par la défaite, dans lesquels on avait versé des hommes ramassés de toutes parts, si la France avait encore une armée.

Et voici la besogne qui avait été faite par lui deux ans après, avec le concours d'une Assemblée patriotique, mais par ses mains, sous sa direction, grâce à son dévouement sans égal, à son courage, à sa clairvoyance. Nous avions une armée solide et disciplinée. L'insurrection de la Commune avait été vaincue à Paris et dans les départements. Le gouvernement était obéi partout, avec autant de ponctualité que sous l'Empire. Les dégâts matériels, ponts, routes, canaux, édifices, étaient réparés. L'emprunt avait été plusieurs fois couvert, la rançon était payée. Tous les ateliers travaillaient; l'impôt, le dur impôt, aggravé de tant de charges nouvelles, rentrait facilement. M. Thiers avait pu remplir

ses engagements par anticipation, et, l'argent à la main, par les négociations les plus difficiles, obtenir de l'ennemi la libération immédiate du territoire.

La France, grâce à lui, fut rendue à elle-même deux ans avant l'époque fixée par le traité. Le 11 mars, M. de Rémusat, qui avait pour sa part vaillamment contribué à ce résultat, venait annoncer à l'Assemblée, au milieu d'une émotion universelle, bientôt suivie d'applaudissements et d'acclamations, que le dernier soldat allemand allait quitter notre sol. Les applaudissements et les acclamations ne furent pas moindres dans la France entière. On peut dire avec vérité que les applaudissements éclatèrent dans les deux Mondes, et que leur bruit durait encore quand on apprit inopinément, le 24 mai, que M. Thiers était renversé par un vote de la Chambre et rentrait dans la vie privée.

Il faut dire ce qu'avait été sa vie pendant ces terribles années. Tant qu'avait duré la guerre de la Commune, il avait partagé les

travaux et les soucis journaliers du général en chef, et même ses périls, car il était présent de sa personne aux avant-postes chaque fois qu'on tentait un effort plus vigoureux. Après la pacification, il ne relâcha rien de sa surveillance sur l'armée. Il l'avait isolée et fait vivre sous la tente, autant pour la soustraire à la propagande démagogique que pour lui rendre les habitudes militaires et l'esprit de son état. Il ne se passait pas de jour qu'il ne se rendît au camp et qu'il n'eût au retour de longues conversations avec les intendants et les chefs de corps. Il recevait même des officiers subalternes ; car il tenait à connaître le moral de la troupe, et il avait le goût, poussé parfois jusqu'à la minutie, de tout vérifier par lui-même. A cinq heures du matin, il travaillait avec son ami M. Barthélemy-Saint-Hilaire, qui dirigeait sa correspondance ; à six heures, il faisait entrer deux ou trois ministres investis de sa confiance particulière et les directeurs des grandes administrations. A dix heures, il présidait

le conseil des ministres. Il y avait conseil des ministres tous les jours, à l'exception des dimanches, et il n'y manqua pas une seule fois. Là se traitaient toutes les affaires grandes ou petites. Le ministère de la justice et celui de l'instruction publique et des cultes étaient les seuls dans le détail desquels il n'entrât pas. Il avait logé chez lui, à la Préfecture, le ministre des affaires étrangères, afin d'être avec lui en relation continuelle et immédiate. Il en était de même, en 1871, et jusqu'à la fin de la Commune, pour le ministre de l'intérieur. Il est à peine nécessaire de dire qu'il ne se faisait rien sans lui au ministère de la guerre et au ministère des finances. Le ministère du commerce devint à son tour l'objet de ses préoccupations les plus vives quand il fallut créer de nouveaux impôts. Le conseil ne se terminait jamais avant midi et se prolongeait souvent au delà. Les ministres partis, c'était le moment de recevoir les députés, qui arrivaient isolément ou par petites troupes. La

plupart des commissions de l'assemblée voulaient avoir l'avis du chef de l'État ou le faire comparaître en personne devant elles. De leur côté, les groupes parlementaires venaient exposer leurs doléances et leurs volontés contradictoires. Enfin il y avait le défilé des chambres de commerce et des corporations de toute nature. Il recevait tout le monde et répondait à toutes les harangues. De midi à deux heures, la place d'Armes était sillonnée de députés et de délégués, dont bien peu lui apportaient un encouragement et un bon conseil.

Une clause du traité nous obligeait à ne conserver, pour la garde de l'Assemblée et le maintien de la tranquillité publique, qu'une force de 40,000 hommes; l'ennemi parlait tous les jours de nous contraindre à réduire notre armée à ce chiffre visiblement insuffisant. Il fallait négocier avec lui pour obtenir le droit de combattre la sédition, ou pour l'empêcher de la combattre lui-même. Ses exigences croissaient avec nos malheurs. Il

arrivait par chaque courrier, de Nancy, où étaient les négociateurs, et de tous les chefs-lieux de commandement, soit des plaintes contre l'attitude des habitants, soit des réclamations de vivres, d'objets d'équipement, d'argent, et toujours les dépêches finissaient par des menaces. Une de leurs prétentions les plus douloureuses pour nous, et les plus inexplicables, consistait à rendre le gouvernement de la France responsable des actes de la Commune. Un jour que des boulets, lancés de Paris contre nos troupes, avaient inquiété un poste allemand qui se trouvait à proximité, M. Thiers fut averti que, si la même chose se produisait une seconde fois, la trêve serait rompue. On négociait; à deux reprises, il fut sur le point de rompre, et de commencer ce qu'il appelait la guerre du désespoir; sur presque tous les points, il fallut céder, le couteau sur la gorge. Aussitôt que la nouvelle d'une concession ou d'une vexation se répandait, les députés escaladaient la tribune, les journaux fulminaient; c'était à

qui maudirait, non pas les vainqueurs, mais celui qui, pied à pied, jour par jour, leur disputait l'honneur et la vie de la France. Les délégués, qui ne cessaient d'affluer de toutes les grandes villes pour apporter des menaces, des conseils ou des offres de médiation avec la Commune, remplissaient les journaux du récit de leur réception et ne se faisaient pas faute d'attribuer à M. Thiers des propos qu'il n'avait pas tenus. Alors s'élevaient des réclamations de tous côtés, de la Chambre, de l'ennemi. Très souvent, on les portait à la tribune. Il était rare qu'on se contentât de la réponse d'un ministre, et d'ailleurs M. Thiers n'aimait pas à être suppléé ; il voulait payer de sa personne en toutes choses. Il était sur son banc à toutes les séances et portait seul le poids des grandes discussions. Il disait qu'une dynastie tire sa force de la Constitution; un général, de ses victoires; mais qu'il n'avait, lui, que sa parole. Aussi livrait-il tous les jours des batailles, qu'il ne gagnait qu'à force de talent oratoire et de cou-

rage. Il eut à combattre successivement tous les côtés de la Chambre, excepté la gauche proprement dite, qui l'appelait, le sollicitait, le pressait, mais, en séance publique, ne lui refusait jamais son appui. Ces luttes, d'abord contenues, presque courtoises, devinrent violentes sur la fin et, par conséquent, écrasantes. On commença par le chasser de la tribune avant de le chasser du pouvoir; il fallut, pour cela, toute une campagne, campagne bizarre en elle-même, et mêlée d'incidents comiques, qui n'en est pas moins le plus grand hommage qu'on ait jamais rendu à la puissance personnelle d'un orateur. Un acte capital de M. Thiers avait achevé, quelque temps auparavant, de rendre la droite irréconciliable. Il avait pu résister, pendant plus d'une année, aux assauts des trois monarchies, en les combattant l'une par l'autre. « Il n'y a qu'un trône, disait-il, et ils sont trois prétendants pour s'y asseoir. » Le jour vint où les trois partis se coalisèrent au profit de la branche aînée, et où M. Thiers se

trouva en face du drapeau qu'il avait combattu et vaincu en 1830. Ce jour-là, il parla à son pays et lui conseilla de garder la République pour garder les bienfaits de la Révolution, et de la faire conservatrice pour éviter les horreurs d'un nouveau 93. Ce langage pouvait être entendu par le pays ; mais la majorité de l'Assemblée en fut irritée, et elle ne songea plus qu'à renverser celui qui l'avait tenu. M. Thiers avait désormais trois tâches à remplir : refaire la France, résister aux exigences du vainqueur et lutter dans le Parlement contre une majorité hostile. C'était un travail surhumain. Il ne réussit pas à durer, mais il avait réussi à sauver le pays ; le reste, à ses yeux, et aux yeux des compagnons de sa fortune, n'était rien.

Il avait une réputation très justifiée d'habileté ; mais ce n'était pas cette habileté vulgaire qui consiste à dénouer une situation au moyen d'un expédient, sauf à se trouver le lendemain dans un nouvel embarras. Jamais le présent ne lui fit oublier l'avenir.

Il en donna la preuve manifeste dans quatre occasions principales : dans la question des nouveaux impôts, où il fut sur le point de se faire renverser par suite de son attachement aux idées protectionnistes; dans la question de l'élection des maires, où il violenta en quelque sorte l'Assemblée et lui mit le marché au poing, pour ne pas compromettre l'avenir de l'administration; dans la question de la durée du service militaire, où il se résigna difficilement à une durée de cinq ans après en avoir demandé sept : l'Assemblée n'en voulait que trois; enfin dans la question de notre régime économique, lorsque, au milieu de notre plus grande détresse, il lutta avec la dernière énergie pour faire consacrer une annuité de 200 millions à l'amortissement de la dette contractée envers la Banque de France, quoique l'intérêt de la dette eût été généreusement fixé par la Banque à 1 p. 100 seulement. C'est ce grand acte, autant que l'habileté qu'il déploya pour faire passer

cinq milliards en Allemagne sans provoquer une crise sur le marché des valeurs françaises, qui lui a fait décerner par notre confrère M. Léon Say, bon juge en pareille matière, le titre de premier financier de notre époque. Oui, il était habile; mais quiconque l'a bien connu reconnaîtra qu'il avait encore plus de courage que d'habileté. Il n'était pas de cette race d'hommes politiques qui ne restent au pouvoir que pour ne pas l'exercer, et dont le talent consiste à démêler l'opinion dominante et à s'y soumettre. Il pensait qu'on ne doit pas gouverner les peuples pour flatter leurs maladies, mais pour les braver et les guérir.

Deux fois il donna sa démission, deux fois l'Assemblée céda. Elle se rendit chez lui presque tout entière pour l'obliger à revenir. Il ne faut pas le reprocher à l'Assemblée ; au contraire, cette démarche l'honore autant que celui dont elle faisait ainsi un homme nécessaire. Un jour, lui absent, on venait de voter à une grande majorité l'élection des

maires par les conseils municipaux. Il arrive, monte immédiatement à la tribune, et demande à l'Assemblée de se déjuger séance tenante par un vote formel. Il l'obtient. On ne joue pas un tel jeu sans savoir à quelle condition. Assailli au dehors par la tempête, et ne parvenant à lever la tête au-dessus des vagues qu'à force d'habileté et de courage, il ne consentait pas à disputer dans le sein de l'Assemblée ce pouvoir accablant pour lui-même et dont il faisait pour le salut de la France un si grand usage. Il ne demandait pas le pouvoir; il l'acceptait : telle fut constamment son attitude ; il parlait en maître à l'Assemblée. « Voulez-vous un esclave ici, disait-il, un commis qui vous plaise, qui, pour conserver le pouvoir quelques jours de plus, sera toujours votre courtisan? Eh! mon Dieu, choisissez-le, il n'en manque pas! »

Après le 24 mai, il supporta la défaite avec son courage ordinaire. On le déchargeait d'un fardeau qu'il avait glorieusement porté tant qu'il avait été trop lourd pour d'autres

épaules; il retourna avec empressement « à son livre », c'est-à-dire à la philosophie; et, sans les inquiétudes que lui inspirait encore l'état du pays, il n'aurait senti que la joie de la délivrance. Les témoignages d'admiration et de respect affluèrent chez lui de toutes parts. Ses amis le retrouvèrent tel qu'il était avant la terrible tourmente des trois dernières années : simple, bienveillant, aimant la gaieté et l'esprit dans les autres, la recherchant, plein de curiosité pour toutes les sciences, de passion pour tous les arts, causeur facile et charmant, qui devenait profond quand il touchait aux grandes questions de la politique et de la philosophie, recevant les hommages dont on l'entourait avec le sentiment qu'ils lui étaient dus, mais avec une grâce et une bonhomie, une cordialité qui avaient fait en tout temps le charme de son intérieur, et qui étonnaient et ravissaient ceux qui alors approchaient de lui pour la première fois. Il avait repris au bout de quelques jours toutes ses occupations : son goût pour

les arts, ses visites assidues à l'Observatoire, au Muséum, au laboratoire de M. Pasteur. Surtout, il s'était remis « à son livre » et y travaillait avec une sorte d'acharnement. Il écrivait à madame Thiers pendant sa courte absence : « Je n'en verrai pas le succès; mais vous serez là : vous jouirez de ma gloire... »

Ce n'était pas un nouveau système philosophique que M. Thiers préparait : il n'aurait pas été chef d'école. La philosophie n'était pas pour lui une science isolée et se suffisant à elle-même ; c'était un ensemble de doctrines étroitement rattachées à un principe unique, de manière à former, des résultats les plus généraux de toutes les sciences et de tous les arts, une science et un art suprême. Sa méthode était la méthode expérimentale, sa psychologie celle de Locke ; sa conclusion métaphysique l'existence d'un Dieu créateur et Providence ; sa morale, celle de Platon, de l'Académie, et de la noble École française du XVIIe siècle, ayant pour sanction la spiri-

tualité et l'immortalité de l'âme. Ce qu'il y avait de frappant et de nouveau dans son livre, c'était la quantité de faits, d'observations, de comparaisons, de rapprochements que lui fournissaient des études poursuivies sans relâche pendant plus d'un demi-siècle sur les objets les plus divers. Ce résumé philosophique de toute une vie si complètement et si grandement employée, était achevé au moment de la mort de M. Thiers, sous la première forme qu'il donnait à ses œuvres, c'est-à-dire avec des développements excessifs et tumultueux, qu'il se proposait d'abréger et de régler. Lui seul pouvait élaguer dans ce fouillis, choisir, resserrer, mettre de l'ordre, faire une œuvre enfin de ce qui n'était encore qu'un amas de matériaux. Quel bonheur pour les philosophes et quelle gloire, s'ils avaient pu compter M. Thiers parmi eux au rang de leurs maîtres! Il n'avait pas besoin de ce surcroît, celui qui, après avoir écrit un livre dont M. de Lamartine a pu dire : « Ce sera le livre du siècle, » et

après avoir gouverné le pays avec éclat dans les heures prospères, l'a sauvé de lui-même, délivré de l'ennemi, et refait pour ainsi dire tout entier à l'heure du désastre national. Il est mort debout, en pleine possession de sa pensée, et pour ainsi dire sur le champ de bataille, comme il convenait au plus obstiné des hommes et au plus infatigable des lutteurs.

Tel fut M. Thiers, l'historien national et le libérateur du territoire ; grand patriote, grand libéral, grand historien ; célèbre dans les lettres à vingt-cinq ans, ministre à trente-cinq ans, dictateur à soixante-quinze ans ; mêlé toute sa vie, sans intervalles, aux plus grandes affaires de la France et de l'Europe ; toujours prêt à risquer sa popularité ou sa vie dans une grande cause ; plein, jusqu'à son dernier souffle, de curiosité et d'activité ; mort sur la brèche en écrivant pour son pays des conseils qu'on n'a pas été capable de suivre ; l'un des hommes les plus admirés et les plus injuriés de ce siècle ; qui a eu et qui

garde cette fortune singulière, que ceux qui l'ont connu de plus près sont aussi ceux qui l'admirent le plus et lui restent le plus fidèles.

Vous le savez, Messieurs, tout homme politique a deux réputations : celle qui est conforme à la vérité finit toujours par prévaloir. M. Thiers sera aussi grand dans l'avenir qu'il l'était pour le monde entier il y a dix ans, et qu'il l'est pour nous aujourd'hui. Même pour ceux qui feignent de l'oublier ou qui s'efforcent de le diminuer, parmi ceux qui l'ont renversé et ceux qui se sont flattés un instant de le remplacer, y en a-t-il un seul qui ne dise tout bas, dans ses angoisses patriotiques : « S'il était là ! »

NOTICE HISTORIQUE

SUR

M. GUIZOT

Lue dans la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques du 10 novembre 1883

MESSIEURS,

Depuis notre dernière séance publique, M. Mignet a quitté les fonctions de secrétaire perpétuel, qu'il remplissait depuis près d'un demi-siècle avec un incomparable éclat. Nous gardons sa direction et ses conseils ; mais nous ne pouvons nous dissimuler que nos séances publiques perdent désormais leur plus grand lustre. Pour rendre compte de la vie et des ouvrages de M. Guizot, dont j'ai à vous parler aujourd'hui, il aurait fallu le talent du grand écrivain et du grand histo-

rien, qui racontait avec tant de grâce, peignait avec tant de vigueur, et jugeait avec tant de compétence et d'autorité. Sachons tous nous résigner, vous, Messieurs, à l'indulgence, et moi, à une tâche fort au-dessus de mes forces.

Si je faisais placer devant moi tous les livres auxquels M. Guizot a attaché son nom, cette tribune disparaîtrait à vos yeux. Le même homme qui a écrit tant d'ouvrages sur l'histoire de notre pays et sur l'histoire des peuples voisins, sur la politique courante et sur la morale éternelle, qui a traduit, annoté, commenté tant d'auteurs anglais et allemands, qui a été l'éditeur érudit des *Mémoires sur l'histoire de France* et des *Mémoires sur l'histoire d'Angleterre*, entrait à vingt-sept ans dans la politique par l'emploi de secrétaire général du ministère de l'intérieur, remplissait tour à tour les fonctions de secrétaire général du ministère de la justice, de conseiller d'État, de directeur des affaires communales et départementales, devenait député

en 1829, dès que son âge lui permettait l'accès de la Chambre, jouait, un an après, un rôle important dans la révolution de Juillet, faisait partie, comme ministre de l'intérieur, du premier cabinet formé par le roi Louis-Philippe, en sortait quelque temps pour rentrer aux affaires avec plus d'autorité, marquait sa place au premier rang des grands ministres de l'instruction publique, et constituait, en revenant de Londres, après une ambassade brillante, le cabinet qui, depuis l'existence du régime parlementaire en France, a eu la plus longue durée. Quand la révolution de 1848 renversa le ministre, et le roi, et d'autres choses encore, M. Guizot avait soixante ans. Il devait vivre pendant vingt-six ans en dehors des affaires, mais non pas dans le repos. Il n'a jamais aimé le repos, il ne l'a pas compris, il ne l'a pas accepté. On peut dire de lui indifféremment, avec la même exactitude, qu'il a vécu ou qu'il a travaillé pendant près d'un siècle.

Je m'efforcerai, dans ce qui va suivre, d'échapper à la politique. Nous sommes ici, Messieurs, dans ce coin réservé de la société française où règne exclusivement le culte de la science, des lettres et des arts. Les événements contemporains prennent pour nous, à mesure qu'ils se produisent, l'aspect qu'ils auront dans l'histoire, et ce n'est qu'en sortant que nous nous y retrouvons mêlés, comme acteurs, ou comme victimes. Mais, si je n'entre dans aucun détail sur la part considérable que M. Guizot a prise aux affaires du pays, sur tant d'événements qui ont passionné les contemporains, qui passionnent encore la génération suivante, et qui ont exercé sur les destinées de la France et de toute l'Europe une influence si profonde et si durable, je ne pourrai me dispenser de rappeler à grands traits la ligne politique qu'il a suivie, et qui est la même dans sa carrière scientifique et dans sa carrière active. La vie d'un tel homme ne peut pas être scindée. C'est comme une chaîne

qu'on remue tout entière, dès qu'on touche un de ses anneaux. Il était dans la politique active avant d'avoir vingt-cinq ans ; il y était encore, après soixante ans, quand la politique s'était violemment retirée de lui. Dépouillé de toute fonction publique, de tout mandat officiel sous le second Empire et sous les deux Républiques, il a lutté encore et toujours pour son ancienne cause, par ses livres, par les académies, par les salons, par sa correspondance, par tous les moyens d'influence que lui donnaient son grand esprit, ses lumières, la place qu'il avait tenue dans la société européenne, et son infatigable activité. C'est un homme qui a rempli toute sa vie et déployé toute sa force. Il avait dit, en commençant, dans une lettre écrite à sa mère quand il n'était que simple étudiant en droit : « J'irai devant moi, par une ligne droite, aussi loin et aussi longtemps qu'il plaira à Dieu. »

François-Pierre-Guillaume Guizot naquit à Nîmes le 4 octobre 1787, d'une vieille

famille protestante. Il était petit-fils de pasteurs du côté paternel et du côté maternel. Son père, avocat de mérite, adopta d'abord avec enthousiasme les principes d'une révolution qui proclamait l'égalité des classes et la liberté des cultes ; mais il répudia les folies et les crimes de 1793, et périt sur l'échafaud. Restée veuve avec deux fils, dont François était l'aîné, et n'ayant que des ressources fort restreintes, madame Guizot prit une résolution qui honore également son esprit et son caractère. Dès que son fils aîné eut douze ans, comme il n'y avait plus en France ni écoles ni professeurs, elle quitta sa famille et son pays, et fut s'établir à Genève, où les études avaient conservé leur organisation et leur force. Là, pendant six années, elle donna libéralement, grandement, à ses enfants, tous les moyens de s'instruire, et, dans son intérieur, vécut avec eux de privations. Les progrès de François Guizot furent brillants et rapides. Il acquit une instruction solide dans les sciences et dans les lettres, et apprit

à fond l'allemand, l'anglais et l'italien. A dix-huit ans, il quitta sa mère pour la première fois. Madame Guizot retourna à Nîmes dans sa famille, avec son second fils, et M. Guizot vint à Paris pour y faire son droit.

On était en 1805. M. Guizot chercha et trouva quelques leçons, du travail de librairie. Il y fut aidé par M. Stapfer, ancien ministre de Suisse à Paris, qui l'accueillit comme un fils. Nous voyons par une lettre écrite à sa mère en 1810, que, tout en donnant ses leçons journalières, il menait de front la traduction du *Voyage en Espagne,* de Rehfus, l'édition annotée de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain,* par Gibbon, et le *Nouveau Dictionnaire des synonymes;* ce qui ne l'empêchait pas de collaborer au *Publiciste,* au *Mercure,* aux *Annales d'Éducation,* et d'écrire, sur le *Salon de* 1810, un livre qu'on relit encore aujourd'hui avec plaisir. Il faisait aussi des vers, et nous trouvons de lui, en 1807, une pièce de vers sur la mort d'Henri IV, couronnée par l'Aca-

démie du Gard; une traduction de l'épisode de Cacus dans le huitième livre de l'*Énéide;* en 1809, une traduction en vers de la *Fête d'Alexandre* par Dryden; une épître à Chateaubriand sur son poème des *Martyrs,* et une cantate sur la *Mort de Corinne,* inspirée par le roman de madame de Staël; en 1811, une élégie sur la mort du Tasse. Il faut se souvenir des habitudes littéraires de l'époque, pour comprendre que M. Guizot soit l'auteur d'une pièce que les lettrés de Nîmes ont conservée, et qui est intitulée : *Vers sur les mots Souvenir et Espérance dont une Dame m'avait vanté les douceurs.* M. Stapfer l'avait présenté à M. Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française. C'était l'introduire dans le petit monde, très trié et très distingué, qui ralliait sous l'Empire les restes de la société littéraire antérieure à 1789. L'esprit du salon de M. Suard était l'esprit du XVIIIe siècle, intimidé par la Révolution. M. Guizot put ainsi fréquenter les salons de madame Suard, de l'abbé Morellet, de ma-

dame d'Houdetot, de madame de Rumford. Le goût des manières polies, du beau langage et des libres discussions y subsistait, avec cette nuance que la mélancolie avait remplacé l'ambition, et c'étaient peut-être, en ce moment de lassitude philosophique et d'abdication générale, les seuls recoins de la France où l'on sentît le besoin de penser. M. Guizot, pour caractériser les mœurs de cette époque, rapporte un mot curieux d'un censeur impérial. Il montrait à un de ses amis certains passages d'une pièce de théâtre qu'il était chargé d'examiner : « Vous ne voyez point là d'allusions, lui disait-il ; le public n'en verrait point ; eh bien, monsieur, il y en a, et je vais les supprimer. » Chez M. Suard, qui lui-même avait été censeur sous un gouvernement bien différent, on parlait sans crainte de philosophie, de religion, et même de politique. On en parlait en se promenant, dit M. Guizot, non en traînant la charrue ; c'était une étude, et non une affaire. Cette politique de théorie ne lui aurait pas suffi

longtemps; à la vingtième année, elle le charmait. Il était lui-même, dans ce monde un peu arriéré, mais très clairvoyant et très pénétrant, l'objet d'une sympathie toute particulière. On le trouvait plus instruit que les jeunes hommes de sa génération, d'un esprit plus indépendant, d'habitudes plus sérieuses et plus laborieuses; il avait surtout, pour sa foi protestante, un attachement sincère, qui provoquait une curiosité mêlée de respect. Il s'y fit promptement des amis, et, sans trop le chercher, des protecteurs. Il y rencontra aussi son roman.

Qui ne connaît cet aimable début d'une vie agitée et austère? Il avait entendu parler, chez M. Suard, de Pauline de Meulan; il ne l'avait pas vue; il prenait intérêt à elle, comme tous ceux qui savaient sa courte et touchante histoire. Elle tomba malade; elle avait besoin du produit de son travail littéraire. Elle reçut la lettre d'un anonyme qui lui proposait de faire pour elle, sous son nom, les articles dont elle était chargée. Elle fut

étonnée, puis émue. Elle refusa; elle accepta. Après quelques articles, elle exigea que l'anonyme se fît connaître : c'était M. Guizot. Les relations furent d'abord assez étranges entre ces deux âmes qui venaient de deux mondes très opposés. Pendant longtemps, M. Guizot ne sut que lui plaire sans la persuader; pendant longtemps, elle l'aima sans le comprendre. L'entente ne fut complète et le mariage ne se fit qu'au bout de quatre ans. Pauline avait quatorze ans de plus que son mari. Jamais union ne fut plus heureuse. Elle ne fut pas de longue durée. Au moment de sa mort, Pauline écrivait l'*Histoire d'Héloïse et Abélard*. Elle ne put l'achever. M. Guizot l'acheva pour elle, quand elle ne fut plus, et elle parut avec leurs deux noms.

Peu de temps après son mariage, et par conséquent en 1812, M. Guizot fut nommé professeur adjoint d'histoire et géographie ancienne à la Faculté des lettres de Paris, et presque aussitôt M. de Fontanes créa pour lui, à la même Faculté, une chaire d'histoire

moderne. Il lui fallut une dispense; car il n'avait pas tout à fait l'âge réglementaire de vingt-cinq ans. Il entrait dans l'Université par l'emploi le plus élevé, et se trouvait chargé d'enseigner l'histoire à un âge où il ne pouvait encore l'avoir suffisamment étudiée; mais c'était M. Guizot, et M. Guizot déjà en possession de toutes ses forces intellectuelles. C'est un des traits distinctifs de sa carrière si bien remplie, qu'il jouissait, à vingt ans, de la maturité de son esprit, et qu'il en conserva jusqu'à quatre-vingt-six ans toute l'activité.

Il a publié, dans les appendices du premier volume de ses Mémoires, son discours d'ouverture de 1812. « C'est, dit-il, ma première leçon d'histoire et ma première parole publique. » Ce discours d'un maître de vingt-cinq ans, qui ne s'était même pas essayé dans l'enseignement des collèges, et qui débutait par la Sorbonne, est intéressant à divers titres. On n'y devine pas le grand lutteur des assemblées politiques; M. Guizot,

comme M. Royer-Collard, est devenu orateur; il lui a fallu un apprentissage. Il n'a d'ailleurs jamais été à la Faculté des lettres qu'un professeur plein de réserve et de gravité, dont les leçons réussissaient par la précision, la solidité, l'autorité, sans aucune recherche d'ornement ou d'éclat. En revanche, on est frappé de la maturité précoce de ce discours d'ouverture; c'est un début qui a toutes les allures d'une conclusion. Il nous dit bien que tout est obscur dans l'histoire; mais il ajoute aussitôt que rien n'y est isolé, et l'on comprend qu'il croit tenir dans sa main le bout de la chaîne par laquelle tous les événements se relient les uns aux autres. Il semble qu'il entre dans l'histoire pour la discipliner, et non pour la raconter. Ce n'est ni un curieux, qui veut approfondir un point d'érudition, découvrir des documents inconnus, lire des manuscrits inexplorés, commenter et comparer des textes, combler une lacune, rectifier une erreur; ni un peintre, qui ne voit dans l'histoire que la beauté et

la variété des tableaux dont elle se compose, et qui songe surtout à saisir et à reproduire le mouvement des destinées humaines dans leur majesté sereine ou terrible; c'est un philosophe, qui étudie l'homme dans l'humanité, et qui ne cherche à le bien connaître que pour le gouverner plus sûrement.

Il ne faut pas s'étonner qu'avec de telles dispositions, ce jeune homme ardent et contenu, plein de passion et d'idées, mais déjà maître de lui-même et qui, à la différence des ambitieux vulgaires, n'était jamais prompt à se lamenter ni à s'admirer, ait conquis l'intérêt et presque l'amitié de M. Royer-Collard, son collègue à la Faculté des lettres, qui admettait peu de gens dans sa familiarité et n'était pas prodigue de sa bienveillance.

Quoique M. Royer-Collard eût enseigné un instant les mathématiques au sortir de ses études, il avait depuis longtemps quitté l'enseignement pour la politique, quand Fontanes l'appela inopinément à prendre la place de

Pastoret comme professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris. On créait alors toutes les chaires et on était réduit à créer aussi des professeurs pour les remplir. M. Royer-Collard avait avec M. Guizot une analogie de plus. Tous les deux avaient été invités par Fontanes à introduire un éloge de l'Empereur dans leur discours d'ouverture, et tous les deux avaient eu le courage, alors bien rare, de faire la sourde oreille. M. Royer-Collard, en refusant de se soumettre à la volonté du ministre et à un usage très général, obéissait à une nécessité de sa situation : il faisait partie, avec Becquey, le marquis de Clermont-Gallerande et l'abbé de Montesquiou, d'une sorte de conseil occulte, chargé de renseigner le comte de Provence sur la situation des esprits en France, et les chances, alors fort peu vraisemblables, d'une restauration. M. Guizot, tout jeune, et sans engagements politiques, n'avait cédé qu'à un sentiment d'honnête fierté, et n'en était que plus digne d'estime. La Restauration eut lieu, et

M. Royer-Collard, qui devait être le théoricien de l'école doctrinaire, et qui peut-être prévoyait déjà que M. Guizot en serait l'homme d'action, le donna pour secrétaire général à l'abbé de Montesquiou, devenu ministre de l'intérieur. A partir de ce moment et jusqu'à la révolution de 1848, M. Guizot fut mêlé à la lutte active des partis.

Ainsi M. Guizot entrait aux affaires par les légitimistes, et il adhérait pleinement lui-même au principe de la légitimité. Mais il y avait alors dans le parti deux courants opposés. Les uns voulaient se servir du roi pour détruire l'œuvre de l'Assemblée constituante, et les autres au contraire pour la consolider, en la séparant profondément et définitivement des doctrines et des actes de 1793. Le roi, pour les premiers, était le roi de la contre-révolution ; il était, pour les autres, le roi de la révolution sagement contenue dans les principes mêmes qui l'avaient fondée. Il fut évident, dès les premiers jours, que la contre-révolution l'emporterait; il ne

le fut pas moins, après le 20 mars, pour tous les esprits un peu clairvoyants, que les fautes du parti rétrograde avaient contribué à rendre possible le retour de l'île d'Elbe. La France, qui ne pouvait attendre de Napoléon la paix et la liberté, les aurait acceptées d'une restauration; on lui offrait une contre-révolution, c'est-à-dire l'oppression ancienne, au prix de luttes nouvelles. Elle se laissa ramener à l'Empire.

Napoléon, en revenant, promit la paix sans y croire et sans y faire croire, et la liberté, sans la comprendre. Ses conseillers faisaient d'inutiles efforts pour le plier au métier de souverain constitutionnel. Il ne savait être que despote et soldat. « A chacun sa nature, leur disait-il avec impatience; la mienne n'est pas d'être un ange. » Pendant qu'il se préparait à soutenir le choc de l'Europe, et à démentir les promesses de l'acte constitutionnel, le roi, retiré à Gand, se livrait complètement aux émigrés. A Paris, on proclamait la liberté avec la résolution de

l'étouffer ; à Gand, on la traitait en ennemie. Les libéraux de l'école de Royer-Collard durent aviser.

Ils voyaient la Restauration certaine à bref délai. Ils la voulaient, cette fois, acceptable et durable. Ils crurent qu'il était de leur devoir de libéraux et de patriotes d'avertir Louis XVIII du tort qu'il faisait à sa propre cause. Les services qu'ils lui avaient rendus, non sans péril, pendant l'émigration, les y autorisaient et les y obligeaient en même temps. Ils jetèrent les yeux sur M. Guizot, assez jeune pour accepter cette tâche difficile et compromettante, assez nouveau en politique pour ne pas inspirer d'ombrage, assez ferme pour les rassurer eux-mêmes contre toute faiblesse de leur ambassadeur, et déjà assez connu dans le monde des lettres et dans le monde des affaires pour être écouté et compté. « J'étais, dit-il, le plus jeune et le plus disponible de cette petite réunion (les royalistes constitutionnels qui se groupaient autour de M. Royer-Collard). On m'engagea

à me charger de cette mission peu agréable en soi. Je l'acceptai sans hésiter. Quoique j'eusse encore, à cette époque, peu d'expérience des animosités politiques et de leurs aveugles fureurs, je ne laissais pas d'entrevoir quel parti des ennemis pourraient un jour tirer contre moi d'une semblable démarche; mais j'aurais honte de moi-même si la crainte de la responsabilité et les appréhensions de l'avenir pouvaient m'arrêter, quand les circonstances m'appellent à faire, dans les limites du devoir et de ma propre pensée, ce que commande, à mes yeux, l'intérêt de mon pays. »

Il est impossible de ne pas constater ici que M. Guizot, à vingt-cinq ans, se rendit en ambassade, au nom des légitimistes constitutionnels, auprès du chef de la maison de Bourbon, pour le conjurer de ne rentrer en France que comme chef et modérateur de la révolution de 1789; que, pendant toute la durée de la Restauration, il donna au roi, quand il put l'approcher, aux ministres et à

son pays, les mêmes conseils; et qu'enfin, lorsque les *Ordonnances* vinrent démontrer que la branche aînée se livrait sans retour à la contre-révolution, il concourut énergiquement à l'avènement du roi Louis-Philippe, accepté à ce double titre de Bourbon et de libéral. Ce qu'il avait rêvé en 1814, il l'achevait en 1830.

Mais il y avait dans les masses, en 1814, en 1815, un grand sentiment : La Patrie avant tout! Ce sentiment, qui enflammait les contemporains, anime aussi la postérité. Et, pour cette fois, la multitude a raison contre les philosophes. Tandis que M. Guizot, M. Royer-Collard et leurs amis, regardant comme impossible la victoire de Napoléon sur l'Europe coalisée, et comme plus impossible encore la victoire de la liberté sur l'esprit de Napoléon, ne voyaient pas de plus grand service à rendre à la France que de lui assurer la sécurité par la restauration de la monarchie séculaire, et la liberté par un retour sérieux aux idées

constitutionnelles, d'autres ne songeaient qu'à la guerre déjà commencée. Ils avaient peut-être maudit le despotisme de Napoléon, ses guerres injustes et sanglantes ; ils l'avaient peut-être vu revenir avec indignation ; ils se disaient peut-être, dans le secret de leur cœur, qu'il faudrait lutter contre lui, quand on aurait, avec lui, repoussé l'agression de l'Europe ; mais l'Europe était sur notre frontière ; l'armée française était devant les ennemis ; ce n'était pas, suivant eux, le moment de discuter Napoléon ; il était le souverain, puisqu'il était le général. De vieux et inflexibles républicains, tels que Carnot, entrèrent dans ses conseils ; des jeunes gens, pleins d'aspirations libérales, tels que Cormenin, s'engagèrent dans son armée en simples soldats. Quand l'armée française fut écrasée à Waterloo, la France entière se sentit vaincue : elle l'était. La joie de l'Europe fut si grande, et l'accablement de notre pays si profond, que cette joie et ce ressentiment durent encore de part et d'autre avec la même force après trois

quarts de siècle. Le souvenir de la suprême défaite était vivant dans toutes les âmes françaises, même avant 1871. Il l'était dans cette terrible séance où, à propos des pèlerinages de Belgrave Square, on évoqua contre M. Guizot le souvenir de son voyage à Gand. « Vous êtes allé à Gand! » Ce mot disait tout. Et comme il expliquait que la victoire de la France contre l'Europe entière était impossible, on lui cria avec un redoublement de colère : « Vous aviez prévu Waterloo! » La passion populaire reprochait à cet homme d'État de ne s'être pas trompé. Elle lui faisait de sa clairvoyance un crime. C'était à la fois logique et absurde.

M. Guizot n'avait pas réussi dans sa périlleuse mission. Il n'avait pas ému le roi; il avait choqué et irrité les courtisans. Pendant que la cour s'apprêtait à recommencer les fautes de 1814, M. Guizot revenait auprès de ses amis humiliés, comme lui, de la défaite de nos soldats; inquiets, comme lui, de l'avenir de la liberté et des destinées de la

France. Les princes, qui rentraient en rapportant la Charte, rentraient par la force de leur nom : les philosophes le savaient ; le peuple entier se disait qu'ils rentraient par la grâce de Waterloo et à la suite des armées qui venaient de nous vaincre. La fatalité de leur situation les condamnait à paraître le gouvernement de la contre-révolution. Leurs amis firent tant de fautes que bientôt ce même Napoléon, qui avait représenté la Révolution après l'avoir détruite, représenta la liberté après l'avoir constamment opprimée pendant son règne. C'est à peine si les guerres civiles font autant de mal par le sang qu'elles répandent et les ruines qu'elles accumulent, que par le désordre qu'elles jettent dans les idées.

M. Guizot, qui avait appartenu au gouvernement du roi jusqu'à la nuit du 20 mars comme secrétaire général de l'intérieur, retrouva une position analogue, non pas dans l'administration éphémère du prince de Talleyrand, mais sous le cabinet du 26 septem-

[illegible] chef.
[illegible] Marbois.
[illegible] I. [illegible] ministre
[illegible] à Chambre
[illegible] Barbé-
[illegible] M. Guizot
[illegible] la même
[illegible] requêtes au
[illegible] 1818. et
[illegible] à direction
[illegible] départementales.
[illegible] Conseil d'État.
[illegible] Conseil d'État
[illegible] fortement com-
[illegible] au gouver-
[illegible] depuis. M. Guizot
[illegible] par ses [illegible] et par sa collabo-
[illegible] à de grandes mesures, telles
[illegible] de la Chambre, la loi sur la
[illegible] la loi électorale et la loi militaire du
[illegible] Gouvion Saint-Cyr.

Comparée au régime actuel de la presse, et surtout aux aspirations des libéraux en

cette matière, la loi de 1819 peut paraître bien insuffisante; rapprochée de la législation impériale qui subsistait dans les premières années de la Restauration, c'était une loi de liberté. « Quelle que soit la forme du gouvernement, dit M. Guizot, la vie politique est une lutte, et je ne prendrais nul plaisir, je dirai plus, j'éprouverais quelque honte à me voir en face d'adversaires muets et enchaînés. »

La loi électorale de 1817 avait à ses yeux le double mérite de maintenir le cens et de l'abaisser. Le maintenir, c'était défendre la bourgeoisie contre le peuple; l'abaisser, c'était défendre la bourgeoisie contre la noblesse. Toute la politique de M. Guizot était là. Plus tard, il continua sa lutte contre l'aristocratie en combattant la loi de 1820 qui établissait les grands collèges, et en concourant à la loi de 1831 qui réduisait à 200 francs le cens électoral, et sa lutte contre le peuple proprement dit, en aimant mieux risquer une révolution que de consentir au suffrage universel. Ni la

cour ni les clubs; ni 1788 ni 1793; ni rétrograder avec les ultras, ni tomber dans la démagogie sous prétexte de liberté : c'est sa doctrine de 1814, de 1816, de 1820, de 1830, de 1848, la doctrine qu'on aurait retrouvée tout entière dans ses actes et dans ses discours s'il avait eu voix au chapitre en 1871. Elle consiste d'une part à défendre les droits civils de tous les citoyens et leur égalité devant la loi, quels que soient leur rang et leur culte ; de l'autre, à n'accorder les droits politiques qu'à la bourgeoisie. Pas de privilèges pour les nobles, pas de droits politiques pour ceux qui ne possèdent pas : ces deux maximes éclatent, pour ainsi dire, dans tous les ouvrages et dans tous les actes de M. Guizot.

Il se trouva jeté dans l'opposition par les événements de 1820. Après l'assassinat du duc de Berry, le pouvoir eut peur. Le parti de l'ancien régime avait peur aussi. Ils s'allièrent. A peine alliés, ils eurent peur l'un de l'autre ; mais, dans le premier feu de leur al-

liance, ils retirèrent toutes les concessions faites aux libéraux sous l'administration de M. Decazes. M. Guizot fit tous ses efforts pour entraver cette évolution, qu'il jugeait aussi redoutable à la monarchie que fatale à la liberté, et surtout pour empêcher M. de Serres, qui avait été jusque-là une des gloires de l'école doctrinaire, de s'y associer. La séparation fut douloureuse, elle fut complète. M. de Serres, ministre de la justice dans le nouveau cabinet, comme il l'avait été dans le cabinet précédent, dut se résigner à effacer de sa propre main, sur la liste des conseillers d'État, les noms de tous ses amis. M. Royer-Collard, M. de Barante, M. Camille Jordan, M. Guizot, furent révoqués. On offrit à M. Royer-Collard une pension, qu'il refusa de très haut; à M. de Barante une ambassade. M. Guizot, renvoyé plus brutalement, ne s'irrita pas; il ne cessa pas de rendre justice au talent et au caractère du ministre qui le frappait. « La mesure, dit-il, était inévitable. Elle était juste. » Elle l'obligeait à se créer immédiate-

ment des ressources par son travail quotidien; mais sa femme (Pauline de Meulan) était accoutumée au travail et à la pauvreté, et, pour lui, il disait à ceux de ses amis qui voulaient le plaindre « que ce n'est pas seulement pour écrire des tragédies qu'il faut avoir le diable au corps ».

Il redevint aussitôt, par nécessité, ce qu'il avait été au début de sa carrière, un polygraphe. Il revit, avec le concours de M. de Barante et de M. Amédée Pichot, la traduction de Shakspeare par Le Tourneur, et la publia, en 1821, avec une longue préface, dont il a fait depuis un volume. Il faut se souvenir, en le lisant, qu'il a été écrit avant les merveilleux progrès de la critique moderne. Tel qu'il est, il ne dépare pas les œuvres complètes de M. Guizot. On y reconnaît à chaque page le grand historien; mais on y trouve aussi le critique intelligent et pénétrant, qui jette, comme en se délassant d'autres travaux, une lumière abondante sur l'art dramatique ; « cet art si puissant et si attrayant, que, toujours et

partout, aux temps de son enfance ou de sa maturité, de sa gloire ou de son déclin, il est resté invinciblement populaire, et ne cesse jamais de charmer les hommes, par des chefs-d'œuvre ou par des bluettes ».

Peu de jours après sa sortie des affaires, il avait déjà mis en train de grandes publications historiques, repris sa place dans les revues, et préparé les matériaux de son cours sur l'histoire du gouvernement représentatif en France. Vingt-huit ans plus tard, nous le verrons déployer le même sang-froid et la même activité dans une circonstance bien autrement grave de sa vie. En 1820, il ne se borna pas aux longues entreprises. Pour expliquer plus complètement sa politique dans un moment où se produisaient des divisions si profondes entre des hommes qui, jusque-là, avaient marché d'accord, il publia une brochure intitulée : *le Gouvernement de la France sous la Restauration*. Ce livre fut un événement par la lumière qu'il porta sur la situation des partis et des hommes principaux dans

chaque parti. M. Royer-Collard lui dit : « Votre livre est plein de vérités ; on les y ramasse à la pelle. » L'auteur, tout naturellement, se vit accablé d'injures et de louanges. — C'est le grand défenseur de la liberté ; — c'est le plus terrible ennemi de l'ordre. — M. de Bonald, dans *le Défenseur*, le comparait à Louvel. « Je ne sais, disait-il, si le lecteur se rappelle les monstrueuses réponses de l'assassin de notre infortuné prince. Il y démêlera quelque chose qui ressemble à l'opinion de M. Guizot. Il reste, entre Louvel et lui, une question de priorité à débattre. » M. Guizot paraissait dans ce livre avec toutes ses doctrines. Il y faisait également la guerre à la contre-révolution et aux jacobins ; il y défendait les classes moyennes contre l'aristocratie et contre la démocratie. Mais les ennemis ne lisaient pas les pages qui leur étaient favorables ; ils passaient sur ces pages-là sans y prendre garde ; ils ne voyaient que les attaques, ils en sentaient la portée, ils en exagéraient la violence. Les amis faisaient de même, et c'est

l'éternelle histoire. Ils négligeaient ce qui aurait pu les choquer, et voyaient dans le reste des arrière-pensées qui n'y étaient pas. On a beau ne pas être violent; il est impossible dans certaines situations de ne pas le paraître. L'auteur était un disgracié ; donc il se vengeait; il fallait qu'il se vengeât. Sa vengeance se dissimulait et n'en était que plus forte. Voilà comment M. Guizot, qui faisait tant d'efforts pour rester philosophe, se trouvait transformé en pamphlétaire.

Son cours de la Sorbonne, qu'il avait repris en quittant le conseil d'État, fut pour lui l'occasion d'une persécution. Le mot n'est que juste. M. de Serres avait eu une excuse pour lui enlever sa place de conseiller d'État. Un conseiller d'État, à cette époque, était un personnage politique. Le conseil devait peut-être sa force à la présence dans son sein des hommes les plus éminents des divers partis gouvernementaux: MM. Molé, Portalis, Cuvier, et même des représentants de l'ancien régime y siégeaient à côté de M. Royer-Collard; mais

enfin, c'était un corps politique, et M. Guizot en fut exclu à cause de son opposition politique, publiquement et énergiquement manifestée. Au contraire, un professeur d'histoire en Sorbonne n'exerce pas une fonction politique; il représente la science dans une des chaires du monde les plus respectées; il doit avoir dans son enseignement la liberté, *amplissima philosophandi libertas*, à défaut de laquelle la science est sans réalité, et l'enseignement sans autorité. M. Guizot n'avait pas transformé sa chaire en tribune; il n'y parlait que de l'histoire; il n'y apportait aucune allusion à la politique courante. On n'avait guère à reprocher à nos maîtres que leur succès. Le parti qui dominait dans la Chambre et dans le gouvernement ne trouva pas bon qu'un succès si retentissant et si extraordinaire appartînt à des professeurs connus par leurs opinions libérales. Il épargna M. Villemain, qui faisait un cours d'éloquence, et peu s'en fallut pourtant que ce cours même ne fût fermé, parce qu'un jour que le général

Foy y était entré, toute la salle avait éclaté en applaudissements. Les journaux rendirent M. Villemain responsable « du mauvais esprit » de son auditoire. Le ministre (c'était l'évêque d'Hermopolis) qui avait fermé les cours de M. Guizot et de M. Cousin, refusa de pousser plus loin les exécutions.

L'arrêté de suspension est du 22 octobre 1822. Pendant les cinq années qui suivirent, M. Guizot, tout en s'occupant sans relâche de ses travaux historiques, resta l'un des chefs les plus actifs de l'opposition constitutionnelle. En 1827, il publia les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre;* au commencement de 1828, il prit la direction de la *Revue française*. Il était président de la Société *Aide-toi*.

Les élections de novembre 1827 furent heureuses. La France libérale se crut un moment sauvée. Le roi ne put se dispenser d'appeler un cabinet dont M. de Martignac était

en réalité le chef sans avoir officiellement le titre de président. M. de Martignac fit désigner M. Royer-Collard pour la présidence de la Chambre. S'il ne rendit pas à M. Guizot les fonctions de conseiller d'État, il lui en rendit au moins le titre. M. de Vatimesnil, le nouveau ministre de l'instruction publique, l'autorisa à remonter dans sa chaire.

Les deux professeurs suspendus en 1822, M. Guizot et M. Cousin, reprirent ensemble leurs leçons à côté de M. Villemain, qui avait échappé à la proscription. Ces années de 1828, 1829 et 1830 sont, grâce à ces trois maîtres, la grande époque de notre enseignement public. M. Guizot prit pour sujet, la première année, l'histoire de la civilisation en Europe, et les années suivantes, l'histoire de la civilisation en France. Ce n'est pas à proprement parler un cours d'histoire qu'il faisait à la Sorbonne, mais un cours de philosophie à propos de l'histoire. Lui-même avertissait ses auditeurs de se préparer par l'étude des faits à comprendre ses leçons. Il leur con-

seillait par exemple de lire dans Sismondi les détails de l'histoire de France. Pour lui, il ne voulait que ranger les faits en bataille derrière ses idées. « C'est une époque dans ma vie, dit-il en parlant de ces trois années, et peut-être m'est-il permis de dire aussi, une époque d'influence dans mon pays. » Quoiqu'il fût alors très engagé dans la lutte politique, il s'appliquait dans son cours à faire comprendre et aimer la France ancienne, persuadé qu'un peuple ne fait que perpétuer l'état révolutionnaire quand il essaye de s'organiser sans tenir compte des éléments séculaires de sa civilisation. Il commence l'histoire de l'Europe à partir de la conquête barbare ; montrant d'un côté, l'ascendant de la force inconsciente et brutale, mais vivante, sur une société débilitée par le scepticisme et sur une organisation politique devenue impuissante à force d'être étendue, compliquée et divisée ; de l'autre, la réaction lente, et presque inaperçue par les contemporains, des traditions anciennes, des sciences,

des arts, des habitudes d'une vie commode ou fastueuse,

Capta ferum victorem cepit ;

par-dessus tout, pour ranimer et fortifier la société qui périssait, pour adoucir celle qui triomphait, la suprême influence du christianisme, apportant avec l'unité de Dieu, avec le dogme de l'immortalité de l'âme, avec le sentiment profond de la fraternité humaine, une chose que le monde ancien n'avait point vue, si ce n'est dans ce coin obscur de la Judée : l'unité et l'universalité du culte. Le monde, qui avait usé tant de religions avant le christianisme, n'a connu l'Église que par lui : l'église unique, universelle, impie dans le sens antique du mot, c'est-à-dire exclusive, et tirant de son intolérance même une force presque toute-puissante. La société européenne, telle que la voilà aujourd'hui devant nous, est sortie des révolutions et formée de parties discordantes, dont aucune ne doit ni ne peut être supprimée. Nombreux sont les

acteurs du drame, car il y a la royauté, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, le peuple, l'État, l'Église, les communions dissidentes. Étudier séparément tous ces personnages ; les suivre et les observer dans leurs mélanges, leurs luttes, leurs succès et leurs revers ; puiser dans ce spectacle l'habitude de regarder ces éléments divers comme essentiels à la grandeur et à la sécurité des peuples, de les comparer, de peser leurs droits et leurs forces naturelles, de leur faire, à chacun, dans l'ordre social, sa place et sa part : telle est la tâche de l'historien et de l'homme d'État. Celui qui, dans l'histoire ou la politique, ne tient pas compte de tout, n'a le secret ni la direction de rien.

M. Guizot ne se borne pas à suivre la succession des événements. Il analyse, en observateur et en chrétien, la nature de l'homme, et voit, pour ainsi dire, l'âme humaine se développer et s'améliorer peu à peu, et se construire à elle-même un idéal supérieur, en même temps qu'un progrès analogue s'ac-

complit dans l'organisation politique. C'est ainsi qu'il arrive à regarder l'apparition du tiers état sur la scène du monde comme le plus grand et le plus heureux événement de l'histoire, et la domination de la foule comme la ruine de toute civilisation et de toute philosophie ; à être, en un mot, dans ses livres comme dans sa vie, l'ardent ami de la Révolution de 1789 et l'ardent ennemi de la Révolution de 1793. Bourgeois, protestant, fils d'un père guillotiné, sa naissance le destinait à ce rôle ; la réflexion et l'étude l'y confirmèrent ; une volonté opiniâtre l'y fixa. Sa vie avait commencé entre ces deux sentiments, sans cesse ravivés par la présence de sa mère, que la tristesse ne quitta plus depuis le meurtre de son mari, et qui avait une de ces grandes âmes où les impressions sont durables parce qu'elles sont profondes. Il a passé vingt ans de sa vie à dire : « La Révolution sage m'a affranchi, je ne veux pas descendre ; » et vingt ans à dire : « La Révolution violente m'a frappé ; elle a ruiné mon

pays, je ne veux pas la laisser renaître. » Ce ne sont pas deux rôles, ce ne sont pas deux hommes. C'est une doctrine et un caractère sous deux faces qui se complètent.

On a dit de lui un jour, dans un mouvement de colère : « C'est un roseau peint en fer. » Le mot est cruel. Ce n'est pas un portrait, c'est une invective. En tout cas, c'est un mot fait avant l'histoire, et qui n'exprime que des chicanes de contemporains. Je dirais plutôt, si je voulais juger M. Guizot sévèrement, qu'il était le contraire d'un roseau, et qu'il ne l'a que trop prouvé.

Le ministère n'avait pu se soutenir. Le roi, décidé à frapper les grands coups, appela M. de Polignac. Le nouveau cabinet parut dans le *Moniteur* le 9 août 1829, huit jours après la clôture de la session. Le 15 octobre, la mort de Vauquelin, le savant chimiste, fit vaquer un siège dans la Chambre des députés, où il représentait les arrondissements réunis de Lisieux et de Pont-l'Évêque. M. Guizot n'avait jamais habité ni même visité cet

arrondissement, où il a acquis plus tard la propriété du Val-Richer. Sa célébrité comme historien et sa popularité politique le désignèrent au choix des électeurs, qui lui offrirent spontanément la candidature. A Paris, toutes les nuances de l'opposition applaudirent : Lafayette et Chateaubriand, Dupont (de l'Eure) et le duc de Broglie. C'est ainsi qu'il entra à la Chambre des députés à l'âge de quarante-trois ans, ayant derrière lui tout un passé politique. On n'était alors éligible qu'à quarante ans. A la même date, M. Berryer, que son âge avait tenu, comme lui, éloigné de la Chambre des députés, y était élu par le département de la Haute-Loire. Le lendemain du jour où l'élection de M. Guizot fut connue à Paris, il faisait son cours à la Sorbonne. Au moment où il entra dans la salle, l'auditoire entier se leva et des applaudissements éclatèrent. Il se hâta de les arrêter en disant : « Je vous remercie de tant de bienveillance ; j'en suis vivement touché. Je vous demande deux choses : la première, de

me la garder toujours ; la seconde, de ne plus me la témoigner ainsi. Rien de ce qui se passe au dehors ne doit retentir dans cette enceinte ; nous y venons faire de la science, de la science pure ; elle est essentiellement impartiale, désintéressée, étrangère à tout événement extérieur, grand ou petit. Conservons-lui toujours ce caractère... »

La catastrophe approchait. M. Guizot parla, pour la première fois, dans la discussion de l'adresse qu'on a appelée dans l'histoire l'adresse des 221. « Notre voix, dit-il, est la seule qui puisse dissiper les illusions du pouvoir. Gardons-nous d'en atténuer la force. La vérité a déjà assez de peine à pénétrer jusqu'aux rois : ne l'y envoyons pas faible et pâle. Qu'il ne soit pas plus possible de la méconnaître que de se méprendre sur la loyauté de nos sentiments. » Le roi répondit, le 16 mai, par la dissolution. Sûr de sa réélection dans le Calvados, M. Guizot se rendit à Nîmes, où la lutte était très vive, pour

porter le concours de sa parole à ses amis. Il en repartit le 23 juillet, après une campagne électorale heureuse. Ce fut seulement le 26 juillet, en passant par Pouilly, qu'il eut, par le courrier de la malle, la nouvelle des ordonnances. Le 27, il se réunit, chez Casimir Perier, à ses collègues de l'opposition.

Jusque-là, tous ses efforts avaient eu pour but de ramener le roi et son gouvernement à l'observation fidèle de la Charte. Il ne demandait et ne désirait rien au delà. S'il avait pu être admis chez le roi Charles X à la veille des ordonnances, il lui aurait donné, avec la même sincérité, les mêmes conseils qu'il avait inutilement portés à Louis XVIII quinze ans auparavant. Mais, quand il vit, à son retour à Paris, d'un côté, l'obstination du roi, et, de l'autre, les colères que la politique du gouvernement avait suscitées ; n'espérant plus rien, pour la liberté, des princes de la branche aînée, craignant tout de la révolution si on l'abandonnait à elle-même, il se rallia avec empressement à la proposi-

tion d'appeler le duc d'Orléans. C'était sans doute une révolution, mais c'était un minimum de révolution. A ses yeux, le choix du nouveau roi était doublement justifié, par sa qualité de libéral et par sa qualité de Bourbon. La France restait fidèle à la Charte, que le roi Charles X avait violée. En racontant la vie de son plus constant ami politique, M. Guizot cite de lui ce curieux passage : « On dit que le roi d'Angleterre, Charles Ier, écrivit à la reine Henriette-Marie qu'il ne lui avait jamais été infidèle, même en pensée ; autant en aurais-je pu dire aux Bourbons de la branche aînée, mais sous cette condition, bien entendu, qu'entre nous la fidélité serait réciproque. » Tels étaient les sentiments du duc de Broglie, et tels étaient aussi ceux de M. Guizot; il ne les cachait pas, même au roi, qui était trop sage pour s'en plaindre, et qui peut-être, au fond, les partageait.

M. Guizot rédigea l'adresse qui annonçait à la France l'avènement du duc d'Orléans sous le titre de lieutenant général du royaume,

Le gouvernement nouveau lui confia le ministère de l'intérieur. C'était le poste le plus honorable, puisque c'était le plus périlleux. M. Guizot se mit aussitôt au service de l'ordre, qui devint sa préoccupation exclusive, quand la liberté lui parut assurée.

L'histoire de M. Guizot, de juillet 1830 à février 1848, serait l'histoire même de la France. Il fit partie, avec M. Thiers et M. de Broglie, des grands ministères qui fondèrent la monarchie nouvelle et relevèrent notre prestige en Europe. La France alors avait l'heureuse habitude de donner aux plus grands talents le plus grand pouvoir. Ambassadeur en Angleterre pendant toute la durée du ministère de M. Thiers, il prit le 20 octobre 1840 le portefeuille des affaires étrangères, qu'il ne devait plus quitter jusqu'à la fin du règne et auquel vint s'ajouter, en 1847, le titre de président du conseil qui ne changeait rien à sa situation réelle. De tous les ministres de la monarchie de Juillet, il fut celui qui occupa le plus longtemps le pouvoir et

qui jouit le plus complètement de la confiance du roi. Pendant cette longue période d'activité, il eut des amis ardents et fidèles, des ennemis plus fidèles encore puisqu'ils l'ont poursuivi jusqu'à sa chute et bien au delà avec un acharnement sans exemple.

Son passage au ministère de l'instruction publique fut signalé par d'importantes améliorations dans les trois ordres d'enseignement ; mais ce qui lui valut la gloire la plus durable, c'est la loi de 1833 sur l'enseignement primaire. On peut dire qu'il le tira du néant ; ceux qui reliront le curieux rapport de M. Lorain publié à cette époque ne me démentiront pas. Pour apprécier une loi, ce n'est pas à l'idéal que l'on rêve qu'il convient de la comparer, c'est à la réalité qu'elle remplace. On a reproché très justement à celle-ci de n'avoir pas assez largement doté l'enseignement primaire, et d'avoir laissé trop d'enfants en dehors des écoles ; il faut en attribuer la faute à l'état des finances, à l'esprit du temps, aux dispositions de la Chambre,

et non à M. Guizot. Ce qui appartient en propre à la loi de 1833, le voici : Elle a, en très peu d'années, transformé nos trente-deux mille écoles en écoles excellentes, de pitoyables qu'elles étaient ; elle en a fondé trois mille autres ; dans ces écoles, elle a attiré quatre cent cinquante mille nouveaux élèves, sans compter les immenses accroissements dans les années suivantes, en écoles, en maisons d'école, en population scolaire ; elle a créé les écoles normales et le corps de l'inspection ; elle a réparti l'autorité dans une juste mesure entre l'État, les communes et les familles ; elle a fourni à l'enseignement élémentaire et à l'enseignement primaire supérieur, judicieusement séparés l'un de l'autre, des programmes qui tenaient compte avec sagesse du désirable et du possible ; enfin, et par-dessus tout, elle a posé en principe que l'instruction ne devait ni ne pouvait, en aucun cas, être séparée de l'éducation ; que, si l'on voulait émanciper véritablement le peuple, si on voulait l'élever, il fallait lui

laisser ou lui donner des croyances ; que l'instruction n'est fortifiante pour le citoyen et rassurante pour la société qu'à cette condition, et qu'un peuple soucieux de son avenir et respectueux de la science, doit écrire le nom de Dieu en tête des lois qu'il impose aux citoyens, et des alphabets qu'il donne aux enfants. Une nation qui cesse à la fois d'être illettrée et d'être croyante, n'avance pas : elle recule. Il faut à la science un principe ; aux hommes, une foi ; aux peuples, un idéal.

On peut remarquer qu'après avoir été chargé de l'intérieur au moment le plus difficile, il fut relégué trois fois, dans trois cabinets différents, au ministère de l'instruction publique, qui passait alors pour un ministère de second ordre. Il était l'un des orateurs, ou, quand M. Thiers n'était pas ministre, le seul orateur, et par conséquent le chef du cabinet : mais on ne voulait de lui ni à l'intérieur ni aux affaires étrangères, « de peur de trop le grandir ». Cette étrange sorte d'ostra-

cisme dura jusqu'à la fin de 1840. « Mon impopularité me condamne au ministère de l'instruction publique », disait-il en riant à ses amis. D'où venait cette impopularité? On lui reprochait, comme à tous les hommes arrivés, d'être ambitieux et intrigant. Mais ce ne sont là, entre hommes politiques, que les injures courantes, qu'on n'épargne à personne, et qui ne font de mal à personne. Ambitieux, il l'était, et même il se vantait de l'être. Nous l'avons entendu, ici même, en 1836, dans son discours de réception à l'Académie française, où il remplaçait M. de Tracy, faire l'apologie de l'ambition, qui est un vice quand elle n'est pas justifiée par le mérite, et une vertu dans le cas contraire. Il était aussi très habile dans la tactique parlementaire et le maniement des partis : on ne manqua pas de donner à son habileté le nom d'intrigue. Au fond, ce qu'on avait surtout à lui reprocher, c'était son talent. Les petits hommes, qui sont tous les hommes, s'opposent toujours à l'avènement du talent, d'abord par jalousie,

et ensuite par un instinct qui les avertit que, quand il sera le maître, il le sera trop. Comme homme public, il avait contre lui son voyage de Gand, mal interprété, son affiliation aux doctrinaires, à la fois très comptés et très peu aimés, un certain dédain qu'il affichait pour l'opinion, et surtout ce rôle de résistance que les libéraux, avec lesquels il s'était trouvé d'accord de 1820 à 1830, ne pouvaient comprendre ni pardonner. Les partis se font un *Credo* et une légende, qu'ils imposent avec autant de sévérité et de sécurité que s'ils étaient une église orthodoxe. Ils mettent à leur tête un comité qui, une fois là, vous fournit des opinions toutes faites, et se charge de votre conduite. Vous pouvez encore combattre pour la liberté, si votre parti porte le nom de parti libéral, mais vous ne pouvez plus en jouir. Ne discutez pas, vous ne seriez plus un libéral; ne résistez pas, vous seriez un révolté. Obéissez, marchez, n'importe à quel pas on vous pousse, et par quel chemin. Si vous cessez d'être un es-

clave, à l'instant vous devenez un déserteur.

Je ne veux pas dire assurément que, parmi les reproches qu'on adressait à M. Guizot en sa qualité d'homme d'État, il n'y en eût pas de justifiés. Je ne puis ni ne veux discuter sa politique. Je le ferais, si c'en était ici la place, sans la moindre hésitation. Je montrerais, sur certains points, mes dissentiments qui sont profonds, sans oublier un instant le respect dû à un grand esprit, qui a rendu des services éminents à la paix, à l'ordre, — à la liberté, quoiqu'on l'ait nié; à l'instruction publique, que personne n'a servie avec plus d'intelligence, de dévouement et d'éclat; qui a été toute sa vie, dans le pouvoir comme dans l'opposition, un homme de foi et un homme désintéressé, dans l'acception du mot la plus sévère, et qui, s'il a eu l'ambition, permise et louable, du pouvoir, n'a jamais connu d'autre ambition que celle-là. Je me borne à dire que, quand il jugeait lui-même sa vie publique, il se félicitait surtout de

trois choses : d'avoir servi ou conduit avec fermeté la politique de résistance, d'avoir constamment maintenu la paix, et d'avoir été le représentant et le ministre des classes moyennes.

Il avait appartenu au parti de la résistance à l'heure même où, désespérant de sauver le principe monarchique par la branche aînée, il avait concouru à l'avènement de la branche cadette. Il crut la révolution nécessaire; il regretta qu'elle fût nécessaire, et s'appliqua à la contenir dans les limites de ce qui était nécessaire. Il regarda la paix, qui est le premier de tous les biens, comme le moyen unique de refaire la fortune et l'administration de la France. Il se laissa accuser de subir la paix à tout prix, plutôt que de verser notre sang et de compromettre notre avenir pour quelque intérêt incertain ou quelque frivole point d'honneur. Ses adversaires lui reprochaient même de pousser son amour pour la politique de non-intervention jusqu'à laisser mettre en péril, dans des Etats voisins, les

principes sur lesquels reposait notre gouvernement, au risque de ne nous épargner une guerre étrangère que pour nous jeter dans une guerre civile. Le nom de ministre des classes moyenne lui plaisait : il s'en faisait gloire. Il était du tiers état par son origine, par ses convictions, par ses sentiments. Historien, il voyait dans le tiers état le soldat du droit ; il voyait la justice et la sagesse se développer dans les sociétés modernes, à mesure que le tiers état y prenait une place prépondérante. C'était l'avènement définitif du tiers état qu'il aimait dans l'explosion de 1789. Il n'avait pas, comme on l'en a accusé, d'aversion pour la multitude; il en avait pour le gouvernement de la multitude. Il voulait servir le peuple, non s'asservir à lui. Il disait qu'il le respectait trop pour le rendre tout-puissant. Il travaillait à l'éclairer, et par conséquent à l'émanciper, mais pour un avenir encore lointain.

Ceux qui luttaient contre M. Guizot n'étaient pas tous des ennemis du tiers état. Le plus

illustre, le plus brillant et le plus puissant de ses adversaires, celui que la Providence destinait à être, dans un jour de malheur, le libérateur et le sauveur de notre pays, M. Thiers, avait longtemps travaillé avec lui à l'organisation des classes moyennes. Il s'était vanté, comme lui, d'être un bourgeois. Il l'était autant que lui, et pour les mêmes raisons que lui. Il avait concouru avec lui à l'abaissement du cens électoral, à la suppression des grands collèges, et à l'introduction, dans le corps électoral, des commerçants ou patentés. Il pensait que le corps électoral devait s'accroître à mesure que la société faisait des progrès. Mais il se séparait de lui en ce qu'il croyait que le temps était venu d'y laisser pénétrer un élément nouveau, tandis que M. Guizot était d'avis que ce temps était très éloigné, et qu'on mettrait la société en péril en le devançant. La question était, pour le pays, l'objet d'une préoccupation si vive et d'un désir si pressant, que les partisans de la réforme électorale,

repoussés constamment par le vote des Chambres, retournèrent vingt et une fois à l'assaut, et, la dernière fois, en amenant le peuple avec eux.

M. Guizot était en désaccord sur l'opportunité plutôt que sur les principes avec ceux des assaillants qui demandaient la réforme électorale pour elle-même, qui la voulaient modérée, et la croyaient nécessaire au maintien de la monarchie. Il est possible que, livré à lui-même et au spectacle des événements, il eût fini par admettre la nécessité d'une réforme, et par s'honorer lui-même d'en être le promoteur le jour où elle deviendrait possible, après l'avoir combattue quand elle était dangereuse. Sa biographie de Robert Peel semble prouver que ce rôle l'a tenté. En se rappelant les efforts faits par lui à une autre époque pour l'abaissement du cens électoral, et surtout en lisant ses écrits sur l'instruction primaire, on demeure convaincu que cette conversion ou ce progrès de son esprit n'était point invraisemblable. Mais, en

1847 et en 1848, deux choses le touchaient : les hésitations, sur cette question vitale, du parti conservateur qu'il ne voulait diviser à aucun prix ; et la situation faite au gouvernement par la violence de l'attaque. Le gouvernement, après de telles menaces et une telle agitation, ne pouvait plus se convertir ; il ne pouvait qu'être vaincu. Et par qui le serait-il? Non par des adversaires, mais par des ennemis. Sans doute, beaucoup de réformateurs se déclaraient, comme lui, monarchistes ; ils étaient, comme lui, ennemis du suffrage universel, dans lequel ils ne voyaient, comme lui, qu'un instrument de destruction ou de déception. Il admettait leur bonne foi ; mais il apercevait à côté d'eux un autre parti, qui tantôt montrait son drapeau, tantôt le cachait, et qui, par la réforme électorale, marchait droit au suffrage universel et à la république. Des deux armées liguées contre le ministère, l'une n'entendait pas pousser plus loin la victoire, l'autre ne voulait culbuter le ministère et la majorité que pour

atteindre le roi. Il ne s'agissait plus, dans les derniers temps, que de savoir lequel de ces deux partis serait la dupe et l'instrument de l'autre. M. Guizot résolut de tout refuser. « Qu'importe, disait-il, l'étendue de la concession? La vraie question, la seule, est de savoir qui l'a arrachée, et à qui elle est faite. » Or la concession serait faite, selon lui, à un parti qui ne demandait pas sa part, qui voulait tout, qui ne se regardait pas comme un des éléments de la société, qui croyait être la société tout entière ; elle serait faite à son ancienne et éternelle ennemie, qu'il détestait et abhorrait depuis son enfance, à la démocratie de 1793. Il s'agissait bien, dans un tel combat, de concessions faites à propos ! Louis XVI avait fait des concessions : elles lui avaient coûté assez cher, et à nous tous ! Ainsi pensait, ainsi parlait M. Guizot dans ce moment redoutable. Ceux mêmes qui avaient toujours voté pour lui hésitaient et tremblaient ; plus d'un, parmi les plus dévoués et les plus fidèles, lui conseilla de tenter un rapprochement. On lui

disait qu'au premier mot de rapprochement, la moitié de l'armée ennemie se débanderait, ou plutôt se joindrait à lui; — faut-il dire qu'on le lui prouvait? — Mais il ne voulut pas descendre, même la première marche, persuadé qu'un gouvernement qui descend ne s'arrête plus. A la Chambre, où il fut plus éloquent que jamais, il réunit encore une forte majorité. L'opposition, changeant aussitôt de tactique, organisa la campagne des banquets.

M. Guizot n'en fut que plus résolu. Il pensa de plus en plus que les réformateurs monarchiques étaient dupes de leurs alliés, et que, si on allait dans la rue, on n'y trouverait que des républicains. D'accord avec M. Duchatel, il interdit le banquet qui se préparait à Paris et auquel les députés de la gauche devaient prendre part. Survint la tempête : « Une tempête dans les ténèbres! dit-il. Cela ne s'était vu que dans Milton. » Quand il vit, le lendemain, la République proclamée, avec le suffrage universel et les revendications socia-

listes qui surgirent de toutes parts, il se dit qu'il avait eu raison contre les organisateurs de banquets prétendus pacifiques; que l'adjonction des capacités n'avait été qu'un prétexte; qu'on avait combattu d'un côté pour la République et le suffrage universel, de l'autre pour le salut de la monarchie; qu'il avait fait son devoir en résistant; qu'il avait trente-six mille hommes de bonnes troupes à Paris, et qu'avec cette armée, il serait venu à bout de ce qu'il appelait une émeute, si on ne lui avait arraché sa démission pendant le combat. Il fut profondément affligé pour son pays; il ne regretta rien de sa propre conduite. Il a beaucoup écrit depuis sur ces événements; il a, pour ainsi dire, écrit à l'heure même; nous avons ses lettres, ses Mémoires. Il lui est arrivé deux ou trois fois, en parlant d'autres époques, de dire : « Je me suis trompé. » Il ne l'a jamais dit et jamais pensé pour ce moment-là.

Il traite sévèrement le parti qui, après l'avoir longtemps poussé, longtemps suivi, avait

refusé de l'appuyer au dernier moment. Il écrit de Londres à M. Lenormant : « Vous voyez se former un nouveau et grand parti conservateur. Dieu vous entende! Je m'en réjouirai plus que personne ; car j'ai plus que personne porté le poids et la peine des défauts de l'ancien. Trop étroit de base, trop petit de taille, trop froid ou trop faible de cœur. Voulant sincèrement l'ordre dans la liberté, et n'acceptant ni les principes de l'ordre ni les conséquences de la liberté. Plein de petites jalousies et de craintes. Étranger aux grands désirs et aux grandes espérances ; les repoussant même comme un trouble ou un péril pour son repos. J'en dirais trop si je disais tout. » Il préfère, pourtant, à tout prendre, ce parti misérable au parti contraire, et il en donne la raison. « C'est qu'il obéit à la tête, et que l'autre obéit à la queue. »

Le succès de l'ordre, après les journées de Juin, le remplit de joie : « Sachez qu'ici l'effet est très bon. La France avait besoin de prouver qu'elle vivait, c'est-à-dire que le mal

n'y est pas seul vivant. La preuve est faite. Une société qui, après n'avoir rien su défendre, se défend pourtant ainsi elle-même, n'est pas morte, et ne mourra pas. On se dit qu'il faudra toujours compter beaucoup avec elle. On commence à se dire qu'elle pourrait bien, après avoir jeté l'Europe dans l'abîme, lui montrer comment on en sort. »

Son courage d'ailleurs fut admirable, à Paris contre le péril, à Londres contre la pauvreté. Ses jours furent un instant menacés : non par le gouvernement provisoire ; mais le gouvernement d'une révolution ne la gouverne pas ; on peut dire tout au plus, quand il est honnête, qu'il la retient en la suivant. Obligé de se cacher et de fuir, il ne pensa qu'à sa famille, qu'il adorait et dont il était adoré. Une fois arrivé à Londres et réuni aux siens, il s'occupa de se créer des ressources par son travail. On lui offrit la chaire de littérature étrangère fondée à Oxford par M. Taylor ; il la refusa. Il avait trois ouvrages en train : le complément de son *Histoire de la*

civilisation, ses *Études sur la révolution d'Angleterre*, son *Histoire de France racontée à mes petits-enfants*. Il s'y remit, et il y était plongé tout entier avant que les barricades eussent disparu des rues de Paris.

Les colères s'apaisèrent assez promptement; le goût, le besoin de l'ordre prirent le dessus, et M. Guizot put rentrer en France sans courir le moindre péril. Il pouvait se vanter d'avoir été pendant un temps l'homme le plus injurié de la terre. L'injure ne va pas sans la calomnie. Il y était accoutumé de longue main, ce qui ne veut pas dire qu'il y fût indifférent. Il dédaignait, mais il souffrait. Quelques hommes ont une sorte de privilège pour être plus maltraités que les autres par l'opinion; il était de ce nombre. Depuis qu'il s'était prononcé, en 1830, pendant la discussion de la Charte, pour la politique de résistance, il était tombé dans une impopularité qui ne fit que s'accroître. Je ne veux donner qu'un exemple, un seul, des procédés qu'on employait à son égard. On raconta qu'un

jour, dans un banquet, au milieu de ses électeurs de Lisieux, il s'était écrié : « Enrichissez-vous ! » Voilà le conseil que donnait à ses contemporains ce grand ministre, ce philosophe, ce chrétien, dont on vantait l'austérité ! Voilà, suivant lui, le but de la vie humaine, et de la société humaine ! M. Guizot n'avait fait que vanter les avantages de l'activité et de la bonne conduite. Il avait dit : « Enrichissez-vous par le travail et l'épargne. » On peut juger s'il y eut contre lui, après sa défaite en février, un débordement d'outrages. L'année suivante, son fils avait repris ses études au lycée Bonaparte et devait être couronné au concours général. M. Guizot assistait à la séance de distribution, dans cette salle de la Sorbonne autrefois illustrée par ses leçons. Nous nous demandions ce que ferait la jeunesse des écoles, quand le nom du candidat serait proclamé. Ce qu'elle fit? Elle ne se souvint, ce jour-là, que de la gloire. Les applaudissements furent si longs et si prolongés, qu'on se serait cru en 1828.

Tous les maîtres joignirent leurs acclamations à celles de leurs élèves, et M. Guizot fut contraint, par ceux qui l'entouraient, de se lever et de remercier. C'est une des journées où j'ai senti vivement la supériorité des lettres sur la politique.

M. Guizot était rentré en France comme un citoyen qui pardonne à son pays, et non comme un proscrit qui est pardonné. Quelques amis pensèrent pour lui à une élection dans son ancien collège du Calvados. Il répondit sur-le-champ qu'il accepterait le mandat, mais qu'il ne voulait pas le solliciter. Pour le bien qu'il se croyait en état de faire, il avait besoin de la force que lui donnerait une élection spontanée. S'il revenait aux affaires, sa rentrée devait avoir la portée d'un événement : « Il a fallu un grand flot pour m'emporter ; il faut que ce soit un grand flot qui me relève. » Il était trop fier pour répondre autrement, et trop habitué au maniement des hommes pour ne pas prévoir le résultat de sa réponse. Il appartenait désormais sans

réserve aux lettres, à l'histoire, à la philosophie, à vous, Messieurs. Nous le vîmes s'occuper de nos élections et de nos séances, comme s'il n'avait jamais connu de plus grandes affaires;

Qui res humanas miscuit olim...

Sur la fin de l'Empire, un ministre, M. Segris, songeant à émanciper l'enseignement supérieur, pria M. Guizot de former et de présider une commission chargée de préparer la loi. Il s'y adonna tout entier, et conduisit les travaux de la commission avec supériorité. Six ans après, sous la République, il voulut réunir en un synode national l'Église dont il faisait partie. Il gagna sur-le-champ le ministre des cultes qui n'aspirait qu'à étendre le droit d'association. Il vint à bout de convaincre M. Thiers. Il fut l'âme du synode dès qu'il fut convoqué, et y dépassa peut-être la mesure de ses forces. L'esprit était aussi sain et aussi actif que dans sa maturité; mais le corps, quoique sans infirmité, ne pouvait

plus supporter ces grandes fatigues. Il écrivit à un ami : « Je ne m'étais pas douté jusqu'ici que j'avais quatre-vingt-six ans ; je viens tout à coup de l'apprendre. »

Le travail de cabinet ne le fatigua jamais. Il avait, depuis sa rentrée en France en 1849, publié des éditions nouvelles de la plupart de ses anciens livres, complété ses travaux sur l'histoire de France et l'histoire de la révolution d'Angleterre, écrit de grandes biographies des hommes qu'il avait le plus admirés, tels que Washington, sir Robert Peel et M. de Broglie, composé quatre volumes de l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants*. « Il parle aux petits enfants, disait M. Vitet à propos de ce dernier livre, mais ce sont les hommes qui l'écoutent. » Son talent, sans se transformer, était pourtant entré dans une phase nouvelle. M. Guizot, après avoir tant agi dans sa longue vie, avait définitivement quitté le monde, et ne faisait plus que le contempler. Il avait à la fois les clartés de l'expérience et le calme du détachement. Une de

ses grandes occupations, pendant cette longue et sereine période de sa vie, fut d'écrire sur notre situation religieuse et sur la morale religieuse. Il disait : « Dieu m'a donné de travailler à trois grandes choses : l'éducation du peuple, la fondation d'un gouvernement libre et le maintien de la paix. » Et il ajoutait : « Je remercie Dieu de m'avoir permis de consacrer ma vieillesse au service de la religion. »

M. Guizot répétait souvent que la vie est un mélange de grandes joies et d'amères douleurs. Les douleurs ne lui furent pas épargnées. Sa vie commence par une tragédie, le supplice de son père. Cette admirable Pauline de Meulan, qu'il aima si profondément, lui est arrachée en 1827. Elle mourut convertie au protestantisme par son mari, et pendant que, assis à côté d'elle, il lui lisait le sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme. Il perdit, en 1833, sa seconde femme, après quatre ans de l'union la plus heureuse. En 1837, il perd son fils aîné, mon condis-

ciple à l'École normale, François Guizot, jeune, charmant, plein de grands sentiments et de nobles espérances, déjà le confident de son père. Puis, après ces malheurs domestiques, le terrible et pour lui irréparable effondrement de 1848. Il subit le long supplice d'assister impuissant à la résurrection du second Empire, et à la seconde invasion, plus accablante que la première. Il vit encore mourir sa seconde fille, madame Cornélis de Witt, qui ne le précéda que de quelques semaines dans la tombe. En revanche, il avait eu dans sa destinée bien des chances heureuses : l'amitié de M. Stapfer, celle de Suard, de M. de Fontanes, de M. Royer-Collard. Dieu avait mis sur son chemin des femmes incomparables ; sa mère, qui fut, toute sa vie, pour lui et les siens, la consolation, l'exemple et la règle vivante : elle mourut dans ses bras, en Angleterre, en mars 1848, six semaines trop tard ; Pauline de Meulan, qui, sur son lit de mort, lui choisissait une compagne dans sa plus proche famille

en disant : « Si je meurs, je veux qu'il soit malheureux le moins et le moins longtemps possible » ; des amies telles que la duchesse de Broglie, la princesse de Liéven, madame Mollien, madame Lenormant; deux filles, dont on ne peut faire de plus bel éloge que de les déclarer dignes de leur mère et de leur aïeule. Il avait vu son second fils couronné à vingt ans par l'Académie française pour un livre qui présageait toute une carrière d'historien et de lettré. Deux goûts qui semblent contradictoires avaient animé et passionné toute sa vie : l'amour de la lutte et l'amour des joies intimes de la famille. Ces douces joies lui restèrent fidèles quand il fut irrévocablement banni de la scène politique, et devinrent, avec ses espérances chrétiennes, la consolation et l'ornement de sa vieillesse. Le vieux patriote se réveilla en 1870. Il publia à cette date des lettres adressées l'une au gouvernement de la Défense nationale, l'autre à M. Gladstone, une troisième, un peu plus tard, à M. Grévy, président de l'Assemblée

nationale, qui montrent à quel point étaient vivants chez lui le sentiment patriotique et la clairvoyance de l'homme d'État. On y retrouve l'homme de parti, surtout dans la troisième lettre; mais il est impossible de n'y pas reconnaître l'accent et le cœur du citoyen. Il mourut au Val-Richer, le 12 septembre 1874. Il était au lit depuis cinq jours, toujours maître de sa pensée, et songeant à ses enfants, à ses amis, à ses travaux. Sa fille était agenouillée auprès de son lit. Il la regardait; elle aurait pu se tromper sur la séparation qui l'attendait, tant ce regard était pénétrant et tendre. « Adieu, ma fille, adieu! » répétait-il. « Au revoir, mon père! » M. Guizot, si faible quelques instants auparavant, se releva seul sur ses oreillers; ses yeux brillaient, sa voix avait repris sa force : « Personne n'en est plus sûr que moi! » dit-il. Ce furent ses dernières paroles.

Je voudrais à présent essayer de rendre compte de la nature du talent de M. Guizot. Ma première remarque, c'est qu'il a joué le

même rôle dans sa vie publique et dans ses livres. Jouer un rôle est ici le mot propre. Qu'on n'en conclue pas que je l'accuse de n'avoir pas été ce qu'il voulait paraître. C'était, en politique comme en religion, un homme de convictions obstinées et passionnées, qui ne connut jamais le supplice de douter de ce qu'il aimait. Ce sont bien ses idées qu'il nous donne ; mais, suivant une de ses expressions, il n'aimait pas à étaler son cœur. Il réservait soigneusement pour l'intimité ce qu'il y avait en lui de tendresse profonde et de gaieté facile. Il s'était dit, dès sa première jeunesse, qu'il serait dans le monde un combattant. Il était né pour la lutte. Il ne l'aimait pas seulement pour un but à atteindre; il la savourait pour elle-même. Professeur, écrivain, orateur politique, il eut partout et toujours l'éloquence impérieuse; il ne s'étendait pas; il se concentrait et s'imposait. Ce qui frappait en lui, dans ses actes, dans son accent, dans son style, c'était l'effort d'une volonté obstinée et intraitable. Cette volonté

s'exerçait d'abord sur lui-même. Il se contraignait à paraître calme. Quand, par intervalles, la passion faisait irruption, elle avait des éclats magnifiques et irrésistibles. C'est ce qui explique ses succès de tribune. A la Sorbonne, il n'avait que de la gravité, de la précision, de l'élévation. Il éclairait, il ne remuait pas. Il luttait contre les théories sans s'émouvoir et sans émouvoir. C'était tout autre chose, quand il avait la chair et le sang devant lui. M. Cuvillier-Fleury raconte, dans une belle et émouvante lettre, écrite du Val-Richer au lendemain de la mort de M. Guizot, que mademoiselle Rachel disait un jour après l'avoir entendu : « Je voudrais bien jouer la tragédie avec cet homme-là. » La grande artiste ne se trompait pas. La voix était riche et sonore, le geste avait de la gravité et de l'ampleur; l'accent, sans être précisémen tragique, était élevé et grave; personne n'exprima jamais, avec une force plus saisissante, ou la colère ou le dédain. Qu'il parle ou qu'il écrive, il ne se permet et ne permet au spec-

tateur aucune distraction. Sa vie, comme son discours, visait toujours à la conclusion; et de même qu'il dédaignait les épisodes, qui attardent la démonstration, il dédaignait les occupations futiles, qui attardent la vie. Si quelquefois il était réduit, par les nécessités de la politique, à s'occuper de petites choses, il ne manquait pas de les agrandir par les idées générales auxquelles il les rattachait; et ce mérite, qui est très grand, a pu lui être reproché comme un défaut, parce qu'il lui est arrivé d'en abuser. Cette résolution de tout rapporter à un but et à un grand but donne à son style, comme à toute sa vie, une allure très noble, mais uniforme, hautaine, austère. On l'a toujours ainsi jugé. Il s'en plaint quelquefois doucement : « Ce n'est pas moi, » dit-il. Ce n'est pas lui en effet; ou, du moins, ce n'est pas ce qu'il était, mais bien ce qu'il s'était fait. Dès qu'on ouvre ses lettres familières, et il en écrivait beaucoup et de très longues, on est surpris d'y trouver de la tendresse, de la grâce, quelquefois une sorte

de naïveté aimable; c'est qu'il écrit alors des confidences; tandis qu'ordinairement, et pour le public, même quand il raconte, il n'écrit que des démonstrations.

Il lui vient, et souvent, des mots heureux; plus souvent encore, des maximes, ou nouvelles ou bien frappées. Il excelle aussi à tracer en quelques mots un portrait vivant et ressemblant. On voit qu'il rencontre ces ornements sans jamais les chercher. Comme il est intérieurement une volonté, il est extérieurement une force. Il préfère la force à tout le reste. Il l'aime tant, qu'il en aime jusqu'à l'apparence. Sa règle dans la vie était d'être fort et de le paraître. C'était aussi sa règle comme écrivain.

Il a pourtant écrit sur l'art, sur la poésie, sur le théâtre. Il a même fait des vers, nous l'avons vu, dans son extrême jeunesse; car il faut bien avouer qu'il a été jeune un instant. Sa connaissance avec Chateaubriand a commencé par cette épître enthousiaste qu'il lui adressa en 1809. Ses œuvres purement litté-

raires ne sont ni la plus excellente partie de ses écrits, ni la plus étendue. Il est surtout historien. On peut dire que ses ouvrages de polémique et ses ouvrages de religion et de morale sont des accessoires de son œuvre historique, qui domine tout. Il y a, dans ses divers écrits sur la révolution d'Angleterre, des scènes très émouvantes, et qu'on pourrait citer comme modèles; mais, en général, il démontre plus qu'il ne peint. Ce caractère est surtout frappant dans son principal ouvrage, l'*Histoire de la civilisation*.

On sait que cet ouvrage est la reproduction par la sténographie de ses leçons à la Sorbonne. Il les a modifiées. Il est probable qu'en les revoyant, il a eu soin de supprimer tout ce qui n'allait pas au but. En tout cas, si on voit là, à chaque page, le philosophe qui veut convaincre, on n'y trouve pas une seule fois l'orateur qui désire être applaudi. C'est de l'éloquence; car l'élévation des pensées, la clarté, la précision, la gravité du style, et l'enchaînement lucide et irrésistible du rai-

sonnement, constituent le genre le plus élevé de l'éloquence; mais c'est cette éloquence qui agit lentement, à laquelle on finit par rendre les armes; ce n'est pas l'éloquence foudroyante qui vous enlève pour un temps à vos horizons bornés et à vos sentiments effacés, pour vous faire sentir et penser grandement sous l'enivrante magie et la toute-puissante impulsion d'un maître. Ce que M. Guizot n'avait pas été à la Sorbonne, en présence d'un auditoire attentif, respectueux, préoccupé avant tout de la vérité scientifique, il le fut dans nos assemblées, quand ses discours, au lieu d'être des démonstrations, furent des actes ou des batailles; tantôt s'élevant à la plus haute philosophie, et se trouvant en quelque sorte dans sa patrie au milieu des idées éternelles; tantôt combattant corps à corps contre l'anarchie qui menaçait sa poitrine. Jamais on ne le vit céder, ni reculer, ni s'étonner; jamais refuser le combat, jamais consentir, même quand ses adversaires l'y poussaient, à prendre la question par le

petit côté. Il allait droit à la difficulté, et l'apportait en pleine assemblée pour l'éventrer à la tribune, provoquant plus d'une fois l'injure, pour mieux l'écraser de son dédain. Dans la vie, il ne voulait pas reculer; dans la dispute, il ne voulait pas s'accommoder.

Il faut encore citer, dans l'œuvre et dans la vie de M. Guizot, un trait caractéristique : il était chrétien, protestant, calviniste, très attaché à sa religion et à sa secte, sans abdiquer pourtant sa liberté de théologien, s'occupant activement de toutes les affaires de son Église, et pratiquant les exercices du culte avec exactitude. Le dimanche, il ne manquait pas de se rendre au service, accompagné de ses enfants et de ses domestiques. Il faisait partie du consistoire, et entrait dans tous les détails sur le dogme et l'administration. Lorsque le Père Lacordaire remplaça M. de Tocqueville à l'Académie française, ce fut M. Guizot qui le reçut. Ses premiers mots furent saisissants ; « Que serait-il arrivé,

Monsieur, si nous nous étions rencontrés vous et moi, il y a six cents ans, et si nous avions été l'un et l'autre appelés à influer sur nos mutuelles destinées?... Il y a six cents ans, Monsieur, si mes pareils de ce temps vous avaient rencontré, ils vous auraient assailli avec colère comme un odieux persécuteur; et les vôtres, ardents à enflammer les vainqueurs contre les hérétiques, se seraient écriés : « Frappez, frappez toujours! Dieu » saura bien reconnaître les siens! » M. Guizot se félicite tout aussitôt du grand progrès accompli dans les mœurs et dans les idées, qui permet à un huguenot et à un dominicain de se rencontrer en amis et de travailler à une œuvre commune. Aucun souvenir n'est effacé : il n'y a de supprimé que la haine. En politique, il se conformait le plus possible à la maxime du roi Louis-Philippe : « Il ne faut jamais mettre le doigt dans les affaires de l'Église, car on ne l'en retire pas; il y reste. » Dans ses livres, au contraire, loin d'éviter les questions religieuses, il les recherche avec

une prédilection manifeste. Ses *Méditations chrétiennes*, qui ne forment pas moins de quatre importants volumes en y comprenant *l'Église et la Société chrétienne*, et cinq volumes, si l'on place sous le même titre général les *Méditations et Études morales*, ne sont pas ou sont rarement des dissertations philosophiques et même un peu mystiques, comme le titre semblerait l'annoncer. Il y décrit en historien le mouvement des idées dans l'Église catholique, dans les communions protestantes et dans les écoles philosophiques; il y discute, en controversiste très érudit et très éclairé, la plupart des théories qui se sont produites de son temps en philosophie et en théologie; moins préoccupé, dans ses analyses et dans ses critiques, de la valeur abstraite des doctrines que de leurs effets sur les âmes et sur la direction de la société. Il traitait dédaigneusement les écoles de philosophie qui se croient de taille à remplir dans le monde le même rôle que les religions.

Il était à leur égard dans les sentiments de Talleyrand. La Réveillère-Lepaux venait de lire, à l'Académie des sciences morales et politiques, un mémoire sur la religion naturelle : « Je n'ai, lui dit Talleyrand, qu'une observation à vous faire. Jésus-Christ, pour fonder sa religion, a été crucifié et est ressuscité. Vous auriez dû tâcher d'en faire autant. » Pour les spiritualistes qui se contentaient d'être philosophes, il les regardait comme de simples auxiliaires du christianisme; mais il les estimait à ce titre, comme il révérait l'Église de Rome, et ne voulut jamais engager de polémique, ni avec eux ni avec elle.

Ce n'est pas ici le lieu de prononcer un jugement sur M. Guizot, homme politique; et, même ici, on ne saurait essayer de le juger sans soulever de divers côtés des réclamations passionnées. C'est une preuve de sa force et de l'importance de son rôle; et c'est aussi une occa-

sion pour nous de nous souvenir de nos ténèbres.

> Qualibus in tenebris vitæ...
> Degitur hoc ævi, quodcumque est.

J'entends encore M. Guizot, je le vois, assis à cette place, peu d'années avant l'année terrible, recevant Prévost-Paradol parmi les membres de l'Académie française. Il lui ouvrait, pour ainsi dire, les portes du Parlement, et lui souhaitait, et lui présageait, comme nous tous, une brillante et heureuse carrière. Il enveloppait dans sa pensée le récipiendaire, et la génération toute remplie des espérances de la liberté, qui arrivait alors à la vie politique, et dont notre jeune confrère était le chef, impatient et charmant; et il leur disait, il disait à Prévost-Paradol, et à ceux qui devaient être la moisson de 1870 : « Soyez plus heureux que nous! »

Hélas! nous pouvons si peu sur le cours des événements! On s'obstine à juger de tout par le succès, et à combler les injustices du sort

par la légèreté ou l'iniquité des appréciations humaines.

Répétons-le, en face de cette longue carrière si remplie de succès glorieux, traversée de tant de revers, ballottée entre l'amour et la haine, et qui, même aujourd'hui, après plus d'un quart de siècle passé dans le repos et l'isolement, n'a pas encore trouvé la sereine impartialité de l'histoire : Il n'y a que la grandeur des desseins qui fasse le grand homme, et la droiture des intentions qui fasse l'homme de bien. On n'est responsable que de son cœur...

Cette pensée est revenue plus d'une fois à l'esprit de M. Guizot, dans ses heures d'amertume, et il l'exprimait dans un fier langage : « Quel homme, en prenant part aux affaires publiques, n'a considéré avec tristesse cette fluctuation des sentiments, des existences, des relations, des liens hasardés sur cette mer orageuse? Vainement le cours du monde nous en offre chaque jour le pénible spectacle; quand une nouvelle épreuve de

ce peu de solidité des choses les plus sérieuses vient saisir l'âme et la pousse à se replier sur elle-même, elle n'est plus tentée d'abord que de s'affliger et de déplorer, avec Bossuet, *ces volontés changeantes et cette illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années et les intérêts.* Cependant, lorsqu'elle échappe à ce premier trouble et se relève de son propre mal; lorsqu'elle reporte sa vue sur les causes innombrables de nos erreurs et la faiblesse de notre nature; tant de convictions opposées et sincères, tant de conduites pures et ennemies, tant d'hommes engagés par l'arrêt du sort ou sur la foi d'une idée à s'ignorer mutuellement, à se combattre, à se détruire, et du milieu de ces naufrages individuels, dans cette éternelle incertitude, la droiture du cœur conservant seule, mais conservant toujours ses droits à l'estime : alors, si elle ne se console. l'âme se rassure; elle reconnaît notre condition, apprend la justice sans abandonner ses croyances, et se décide à persévérer dans

l'obéissance à ce qu'elle tient pour la vérité, acceptant avec résignation tous les mécomptes, même toutes les luttes qu'il plaît à la Providence d'imposer à la bonne foi[1]. »

Pour nous, Messieurs, qui parlons ici au nom de la science, nous n'avons pas de luttes à soutenir en nous-mêmes, ni de contestations à craindre quand nous proposons à votre admiration et à vos hommages cette vie constamment vouée à l'étude pendant trois quarts de siècle, en dépit des agitations et des envahissements de la politique; tant d'écrits sérieux et profonds sur l'histoire des lettres et des arts; une érudition si variée et si sûre d'elle-même; des aperçus si nouveaux et si lumineux sur la suite des grands événements de l'histoire; tant de grandes scènes et de grands caractères décrits avec une puissance magistrale; l'instruction primaire créée, pour ainsi dire, dans notre pays par un seul acte de volonté; la liberté donnée ou assurée dans l'avenir à tous les ordres d'en-

1. *Du Gouvernement de la France*, p. 104.

seignement; le nouvel éclat de l'enseignement supérieur; l'Université défendue avec vigueur, gouvernée avec sagesse, maintenue dans sa ligne à la fois libérale et conservatrice, au milieu des exagérations du fanatisme ou de l'impiété; l'Académie des sciences morales et politiques rétablie; la publication des documents inédits de l'histoire de France courageusement entreprise, habilement organisée, et poussée dès le début avec une énergie qui en assurait le succès; pour compléter cet ensemble de services éclatants et de facultés puissantes, une éloquence qui a été rarement égalée, qui n'a jamais été surpassée ni dans la chaire ni à la tribune. La carrière politique de M. Guizot, si puissante et si tourmentée, a contribué à la grandeur et à l'originalité de sa carrière scientifique. Ce qui le caractérise en effet, même comme écrivain, même comme penseur, c'est cette double et constante préoccupation de soumettre les faits contemporains à sa doctrine, et de contrôler, de perfectionner sa doctrine par

l'étude des faits contemporains. On peut dire qu'il a été de nos jours le plus philosophe des politiques, et le plus politique des philosophes.

Nous n'avons parlé que du philosophe. Il y a des luttes jusque dans le monde de la science ; mais, à la différence des luttes politiques qui vont toujours s'exaspérant parce qu'elles ne roulent que sur des intérêts, celles-ci ont pour objet les idées éternelles, et pour résultat d'adoucir les passions mêmes qu'elles soulèvent.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

M. DE RÉMUSAT

Lue dans la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques du samedi 11 novembre 1882

MESSIEURS,

M. de Rémusat est né sous la première République, et il est mort sous la troisième, après avoir travaillé, sous la direction de M. Thiers, à la fonder et à l'organiser. Pendant plus d'un demi-siècle, il a été le familier et l'égal de tous les hommes qui ont dirigé l'opinion et manié les affaires. Il laisse un grand nom en politique, en philosophie et dans les lettres. Il a été souvent méconnu et battu; il a été même proscrit; il a toujours été respecté. Il est peut-être le seul de nos hommes

d'État contemporains que la calomnie n'ait pas effleuré.

Le père de M. de Rémusat, ancien avocat général à la Cour des Aides de Provence, avait épousé une petite-nièce de M. de Vergennes, ministre de Louis XVI. Madame de Rémusat était presque une enfant, à l'époque de son mariage; elle n'avait que seize ans. Elle avait perdu son père sur l'échafaud. M. de Rémusat était sans place, presque sans fortune, obligé par nécessité, autant que par prudence, à vivre dans l'obscurité. Après le 18 brumaire, quand le premier consul songea à s'entourer d'une cour, madame de Vergennes, mettant à profit pour son gendre et pour sa fille d'anciennes relations avec madame de Beauharnais, devenue madame Bonaparte, obtint pour madame de Rémusat la place de dame du palais, et pour M. de Rémusat, celle de préfet du palais. Ils quittèrent Sannois, où ils s'étaient cachés sous le Directoire, pour aller à Saint-Cloud tenir la première place dans la maison du nouveau sou-

verain, car on pouvait déjà lui donner ce nom, à la veille de l'Empire. On était en 1802. Charles de Rémusat était né à Paris le 14 mars 1797; il avait donc cinq ans au moment de cette petite révolution domestique.

Ses parents auraient peut-être préféré une situation différente; mais ils n'avaient aucun sacrifice d'opinion à faire pour accepter ce qu'on leur offrait. « Ce fut librement et avec confiance, dit M. de Rémusat, qu'ils s'attachèrent au nouveau régime, et crurent lier leur fortune à la sienne. Si vous y ajoutez tous les agréments d'une position facile et en évidence, au sortir d'un état de gêne et d'obscurité, la curiosité et l'amusement de cette Cour d'une nouvelle sorte, enfin l'intérêt incomparable du spectacle d'un homme comme l'empereur, à une époque où il était irréprochable, jeune et encore aimable, vous comprendrez aisément l'attrait qui leur fit oublier ce que cette nouvelle situation pouvait avoir au fond de peu conforme à leurs goûts,

à leur raison, et même à leurs vrais intérêts. »

On a publié récemment les *Mémoires de Madame de Rémusat,* qui ont obtenu un succès très vif et très mérité; et l'on y peut voir comment l'approbation sans mélange et l'enthousiasme des premiers jours firent place à un jugement réfléchi, et de plus en plus sévère, à mesure que le caractère de l'homme et celui du règne se développèrent. Le meurtre du duc d'Enghien porta la terreur et la lumière dans l'âme de madame de Rémusat. « Le voilà condamné à éblouir, » lui dit son mari. Ils restaient cependant, et même ils servaient fidèlement, parce qu'en regardant autour de lui, et en se souvenant des excès de la Révolution, ils persistaient à le croire nécessaire. Mais on comprend ce qu'une telle situation et une telle clairvoyance avaient d'embarrassant dans le détail de la vie. L'empereur n'aimait pas à être deviné. A la fin du règne, M. de Rémusat et sa femme, tout en conservant un poste de faveur et d'intimité, étaient

en réalité très loin de la confiance du maître.

Dès les premiers jours du Consulat, madame de Rémusat, qui ne servait à Saint-Cloud, comme plus tard aux Tuileries, que par quartier, avait eu chez elle un salon. C'était, à cette époque, un des très rares salons où l'on parlât d'autre chose que de l'armée et de la mode. Sans aucun bruit, sans aucun éclat au dehors, il attira rapidement une élite de femmes d'esprit et d'hommes éclairés. Le salon de madame de Rémusat ne pouvait pas être un salon d'opposition; ce n'était pas non plus un coin de la cour impériale. C'était le salon de Sannois agrandi, le salon de madame de Vergennes tout autant que celui de sa fille. Il rappelait plutôt le souvenir du monde disparu que les splendeurs et les étrangetés du nouveau règne. Les aides de camp et leurs femmes, et tout l'entourage militaire n'y venaient pas; mais Charles de Rémusat put y entrevoir madame d'Houdetot, Saint-Lambert, l'abbé Morellet, Suard, l'an-

cien évêque d'Alais, qui fut plus tard le cardinal de Bausset, quelques hommes nouveaux destinés à un grand avenir, M. Molé, M. Guizot, Georges Cuvier, M. de Barante, et assez promptement M. de Talleyrand, qu'attiraient l'esprit et les grâces de madame de Rémusat, et le plaisir de causer dans l'intimité avec des savants et des lettrés, et de retrouver les manières et un peu les idées de ce qui avait été la bonne compagnie.

Charles de Rémusat n'avait que dix-sept ans en 1814; mais c'était déjà un esprit observateur et un caractère. Personne n'a mieux décrit que lui cette époque où l'on ne sentait pas le besoin de penser; où l'on acceptait les idées et les volontés du maître ; où c'était une sorte de témérité d'avoir une autre opinion que la sienne sur Talma ou sur Corneille. « Dans ce temps-là, dit-il, il fallait être soldat ou géomètre. »

S'il a si bien compris ce monde à peine entrevu, c'est qu'il le revit plus tard, et le retrouva vivant et animé dans les entretiens

de sa mère. Madame de Rémusat était de ces femmes dont l'esprit mûrit vite et dont le cœur reste longtemps jeune. Elle fut d'abord l'institutrice de son fils, puis elle devint son amie et sa confidente, et elle finit, disait-elle, par être son élève. Mais il ne l'entendait pas ainsi ; il a conservé toute sa vie dans la tournure de son esprit, dans ses sentiments et jusque dans ses idées, les traces de l'influence de sa mère.

La chute de l'Empire, le gouvernement éphémère de la Restauration, le retour de l'île d'Elbe et le désastre de Waterloo tinrent tous les esprits dans un état de crise violente pendant une période de quinze mois. Bien peu d'hommes furent assez fermes pour discerner, dans ce conflit d'événements, le véritable intérêt national. Beaucoup se laissèrent aller aux circonstances ou ne songèrent qu'à leurs intérêts privés; d'autres, fatigués du joug et inquiets, dès le premier jour, des tendances de la Restauration, se résignèrent au rôle de spectateurs, le plus douloureux

de tous dans les grandes crises. De ce nombre fut la famille de Rémusat. L'empereur, en revenant de l'île d'Elbe, avait exilé son ancien chambellan à quarante lieues de Paris. Il se retira à Laffitte, près de Toulouse, dans une propriété de sa femme, et c'est là qu'il apprit, après les Cent-Jours, que la seconde Restauration l'avait nommé préfet de la Haute-Garonne. Charles quitta ses parents pour la première fois et vint faire son droit à Paris. Il y prit place sur-le-champ, et même une grande place dans la jeunesse libérale.

Libre de tout lien envers l'Empire, il se serait peut-être rattaché, quoique sans enthousiasme, à la Restauration, si elle s'était montrée sincèrement libérale, et si elle avait tenu ses promesses des premiers jours. Mais elle ramena les hommes et les abus de l'ancien régime, et prit en un instant tous les caractères d'une revanche. « Elle nous fit, dit-il, comprendre la Révolution. » Il fit donc de l'opposition à la Restauration, quoique son père fût préfet. Cette opposition fut

ardente et souvent courageuse ; elle fut, dans cette extrême jeunesse, raisonnée et sûre d'elle-même.

Déjà, sur les bancs du lycée, M. de Rémusat avait fait des chansons politiques. C'est une chose curieuse qu'il ait fait, depuis, des chansons, et de toute sorte, et jusque dans un âge avancé ; qu'elles aient eu beaucoup de succès, qu'elles le méritent, et qu'elles soient à peine connues de quelques initiés. Le recueil en est gros ; il n'a pas voulu qu'elles fussent publiées, et il est probable quelles ne le seront jamais. Celles qu'il fit en 1815 contribuèrent à le rendre populaire et influent dans la jeunesse des écoles. Il augmenta vers le même temps son importance par des écrits d'une nature toute différente.

Sa vie fut particulièrement active de 1820 à 1824. Il travaillait à la fois à la traduction des *Lois*, que son ancien maître, M. J.-Victor Le Clerc, lui avait demandée pour sa grande édition de Cicéron, et à la traduction du théâtre de Gœthe en collaboration avec

M. de Guizard. C'étaient là ses œuvres de chevet. Il donnait la plus grande partie de son temps à des articles de journaux qui paraissaient dans *le Lycée*, journal de MM. Villemain et Loyson, et dans les *Tablettes universelles*, dont il partageait la rédaction politique avec M. Thiers. Il fut, pendant les élections de 1824, secrétaire général du Comité de la gauche, qui menait la campagne contre M. de Villèle. Les *Tablettes universelles* ayant sombré dans le mouvement de réaction qui suivit les élections, M. de Rémusat entra dans la rédaction du *Globe*.

Le Globe venait d'être fondé par MM. Dubois et Pierre Leroux, et n'était encore qu'un journal littéraire et philosophique; il est vrai qu'on mettait alors la littérature et la philosophie à leur place. C'est le moment de l'éclosion du romantisme, et de la lutte ardente entre les libéraux et les ultramontains. Quoiqu'en général on n'arrive à l'influence et à la renommée, surtout en France, que par des excès, ce journal, dont le directeur, M. Dubois,

n'avait que trente ans, et dont tous les rédacteurs étaient jeunes, réussit par la justesse des idées et par une résistance courageuse à toutes les exagérations.

En littérature, il contribua à la défaite de ceux qu'on nommait alors les classiques, et ne s'enrôla pas dans la coterie victorieuse. Les classiques auraient eu raison, s'ils avaient défendu leurs modèles ; mais ils défendaient surtout les copies qu'ils en avaient faites. De leur côté, les romantiques ne se contentaient pas de bafouer les copistes ; ils allaient jusqu'à manquer de respect aux maîtres. On est surpris, en relisant les articles du *Globe*, de voir avec quelle sagesse et quelle maturité précoce ses rédacteurs prenaient parti pour les innovations vivantes et puissantes, en conservant l'intelligence et le respect des grandes œuvres.

De même en politique ; ces libéraux, mérite rare, entendaient la liberté. Quand tout le parti libéral se prononçait pour *la Dénonciation* de Montlosier, parce qu'il y trouvait une

revanche, *le Globe*, bravant l'impopularité, maintint fermement qu'il n'y avait de justice qu'à condition d'une règle commune, et qu'on ne pouvait pas refuser la liberté, même à ceux qui la combattaient. Il demandait la liberté d'enseignement, et la voulait égale et entière pour ses adversaires comme pour lui. Ce cénacle de vrais libéraux et de penseurs était heureux de suivre son parti, quand cela se pouvait, et il n'hésitait pas à le combattre, quand cela se devait. C'est un métier auquel on gagne l'estime des honnêtes gens, et le mépris « des autres ».

M. de Rémusat se trouvait là en illustre compagnie. M. Thiers écrivit pour *le Globe* le Salon de 1824. Auprès de lui, on peut citer Augustin et Amédée Thierry, Jouffroy, Damiron, Vitet, Duchatel. C'est aussi dans *le Globe* que Sainte-Beuve, Armand Carrel, M. Barthélemy Saint-Hilaire, quoique bien jeunes, firent leurs premières armes. Quel fut le rôle de M. de Rémusat pendant les premières années de sa collaboration?

A proprement parler, il n'en eut pas. Il était de toutes les catégories et de toutes les spécialités. Sainte-Beuve a dit avec esprit qu'il se plaisait à rassembler en lui plusieurs hommes sans les confondre. Il était du monde, comme Duchatel et Duvergier de Hauranne ; il était savant et homme d'école comme les normaliens. Il avait écrit deux drames, *le Fief*, et *l'Habitation de Saint-Domingue*, qui sont restés inédits. Le beau drame de *la Saint-Barthelémy*, que son fils a publié, a probablement été composé un peu plus tard, vers la fin de la Restauration. C'est une variété d'aptitudes et une abondance de production vraiment admirables. De plus, il faisait des chansons. M. Royer-Collard et M. Cousin, trompés par cette facilité et sa conversation brillante et railleuse, le croyaient alors universel, et superficiel. « Rémusat, disait M. Royer-Collard, est le premier des amateurs en tout. — Charles, disait M. Cousin, est un oiseau sur la branche. » Ils se trompaient grandement l'un et l'autre. La forme était

souvent légère, mais le fond était solide; la curiosité était universelle, mais l'esprit était capable de concentration. Il était précisément le contraire d'un esprit superficiel; car, s'il comprenait tout, il adhérait à peu de choses. Ses convictions une fois formées et corroborées par des études profondes, devenaient inébranlables. C'était de ces esprits qu'on aime à première vue, et qu'on admire après examen et réflexion.

Ses premiers travaux dans *le Globe* furent des articles de haute littérature où l'esprit politique, l'esprit philosophique se faisaient sentir à chaque page. Il annonça la réforme du théâtre avant qu'elle fût commencée. Son article sur le *Cromwell* de Victor Hugo contient toute une théorie sur l'esthétique théâtrale; son article sur La Mennais est une réfutation vigoureuse des doctrines ultramontaines. Enfin, M. Dubois, qui était passé maître pour découvrir les aptitudes, confia la politique à M. de Rémusat dès qu'elle fut introduite dans le journal, c'est-à-dire à partir du

mois d'août 1828. C'est seulement à partir de cette époque qu'on peut lui attribuer une solidarité complète dans les doctrines du journal. Il eut pour collaborateurs, dans cette tâche nouvelle, son ami M. Duvergier de Hauranne, qui s'occupait surtout de comparer nos institutions avec celles de l'Angleterre, et M. Dubois lui-même, qui ne cédait à personne les questions d'enseignement et de polémique religieuse.

M. Dubois était en prison, et M. de Rémusat dirigeait seul à sa place la politique du *Globe,* quand se manifestèrent les premiers symptômes de la révolution de 1830. Il assista, le lundi 26 juillet, à la réunion des journalistes de l'opposition. Il y joua, avec M. Thiers, le principal rôle. « Il poussa, dit Sainte-Beuve , aux résolutions irrévocables. » M. Thiers et lui rédigèrent de concert la célèbre protestation qui fut le signal du combat. Il publia, en tête du *Globe* du 27 juillet, un article qui commençait par ces paroles : « Le crime est consommé ; les ministres ont

conseillé au roi des ordonnances de tyrannie. Nous n'appelons que sur les ministres la responsabilité de pareils actes ; mais nous la demandons mémorable. Le *Moniteur,* que nous publions, fera connaître à la France son malheur et ses devoirs... Nous ne céderons qu'à la violence, nous en prenons le solennel engagement. Le même sentiment animera tous les bons citoyens. » Par cet article, et par la protestation qu'il avait rédigée et signée, M. de Rémusat jouait deux fois sa tête. Il est donc évident qu'après avoir pris à l'opposition la part la plus active, il fut, au moment décisif, un de ses chefs les plus compromis. Avec la révolution de 1830 se termine la première période de la vie de M. de Rémusat.

Il avait trente-trois ans. Il avait perdu sa mère en 1821 et son père quelques années après. Lui-même était veuf sans enfants d'une nièce de Casimir Perier, et il venait d'épouser en secondes noces mademoiselle de Lasteyrie, petite-fille du général Lafayette. Après la bataille, au moment où le sort de la France

dépendait des résolutions du général Lafayette, il se rendit auprès de lui à l'hôtel de ville : « Il n'y a de choix à faire, lui dit-il, qu'entre une république dont vous seriez le président et une monarchie constitutionnelle. Voulez-vous être président de la République ? — Non, certainement. — Alors la question est jugée. » Ce fut aussi l'avis de Lafayette, dont la résolution fut aussitôt prise. Au mot de roi, il y eut, parmi les vainqueurs, un mouvement de protestation. M. de Rémusat intervint de nouveau. Il proposa et fit adopter, comme transition, la création d'un lieutenant général du royaume. Quelques mois après, élu par le département de la Haute-Garonne, il entrait à la Chambre des députés en même temps que Thiers et Odilon Barrot.

Il n'y fut ni grand orateur ni chef de parti. Instruit plus que personne, non seulement dans les lettres et dans la philosophie, mais encore, et surtout, dans la politique, journaliste, et par conséquent rompu aux improvi-

sations, lecteur habile, causeur incomparable, dialecticien puissant, mis au-dessus d'une timidité puérile par l'usage ancien et constant du grand monde, dans une société très éclairée, entouré, dans la Chambre, d'amis et de compagnons dont il avait été un des chefs les plus vaillants, et, malgré sa jeunesse, les plus expérimentés, il sentit tout à coup qu'il n'était pas maître de la tribune. Elle ne l'attira pas ; il ne fit pas d'effort pour s'y établir. C'est seulement dans les dernières années de sa vie que sa grande renommée comme écrivain et homme d'État, sa supériorité de vues et sa connaissance des affaires lui valurent quelques grands succès oratoires. Tandis que M. Thiers conquérait sa place, qui fut bientôt une des premières places, parmi les orateurs de la Chambre, M. de Rémusat établit son influence par la sagesse et la fermeté de ses conseils, par la dignité de sa conduite, par l'activité qu'il déploya dans les occasions difficiles, et par l'étendue de ses connaissances. S'il ne fut pas un grand ora-

teur, il fut un grand et influent député. M. Duvergier de Hauranne, dans la notice très intéressante qu'il lui a consacrée, se demande ce qui l'empêcha de prendre à la tribune un rang qui, pour tant de raisons, semblait devoir lui appartenir, et la raison qu'il en donne, c'est qu'il avait au plus haut degré l'horreur des lieux communs. Cette opinion de M. Duvergier de Hauranne n'est pas très favorable aux orateurs, et il s'y mêle peut-être un peu de rancune, de la part d'un homme qui a été si longtemps député, et qui a entendu tant d'orateurs médiocres. Un lieu commun, bien développé, réussit malheureusement quelquefois ; mais M. Duvergier de Hauranne n'irait pas jusqu'à regarder comme une des conditions du talent oratoire le triste courage de débiter des banalités. Je crois plutôt que l'appréhension éprouvée par M. de Rémusat pour la tribune tenait à l'habitude qu'il avait d'envisager, dans une question, le pour et le contre, et de suspendre très souvent son jugement par excès de clairvoyance

et de droiture. Les juges superficiels en concluaient qu'il y avait en lui un peu de scepticisme, et Cousin lui-même s'y laissa prendre longtemps. Personne ne fut jamais plus amoureux de la vérité que M. de Rémusat, personne ne la chercha avec plus d'ardeur, n'y adhéra plus fermement après l'avoir trouvée, et ne dédaigna plus fièrement de feindre la conviction en conservant des hésitations. Il parvenait bien à rendre toutes les délicates nuances de cette situation dans sa conversation et ses écrits ; mais il savait qu'à la tribune il faut par-dessus tout être décisif. L'autorité est la qualité maîtresse de l'orateur, et, pour avoir de l'autorité, il faut avoir un parti pris, ou feindre qu'on en a un. Celui qui voit à la fois tous les côtés d'un sujet, en philosophe, et qui ne sait pas sacrifier et dédaigner ce qui le gêne, est bon pour la chaire ; la tribune n'est pas son fait. Il faut le prendre de très haut avec les hommes assemblés pour discuter des intérêts. Il n'y a pas de milieu : on est leur jouet ou leur

maître. Ce n'est pas l'horreur du lieu commun, c'est une qualité bien plus élevée et bien plus rare de M. de Rémusat, qui l'a écarté presque constamment de la tribune.

Dans les occasions où il se décida à parler, il le fit avec un très grand succès. Il en était de même dans les réunions de députés, où l'influence de sa parole était considérable. C'est qu'il n'y parlait jamais que pour exprimer une résolution arrêtée, et il était rare qu'il ne la fît pas prévaloir. Ces mêmes raisons expliquent comment il ne prit jamais le premier rôle, quoiqu'il fût incontestablement un des membres les plus influents de la Chambre. Il faisait des cabinets et n'y entrait pas. Il fut, sans aucun titre officiel, le confident, le conseiller et l'auxiliaire de Casimir Perier. Plus tard, il accepta les fonctions de sous-secrétaire d'État, sous M. de Gasparin. En 1840, M. Thiers l'appela à faire partie du cabinet du 1er mars, comme ministre de l'intérieur. Après la chute de ce cabinet, il appartint jusqu'à la fin du règne à l'opposi-

tion constitutionnelle. Après avoir contribué, avec Casimir Perier et M. Guizot, à contenir la Révolution, il lutta avec M. Thiers contre l'esprit de conservation exagérée. L'extrême justesse de ses appréciations et la complète indépendance de son caractère faisaient sa force. Ceux mêmes qu'il abandonnait avaient la secrète conviction qu'il se séparait d'eux par fidélité à des opinions qui leur avaient été longtemps communes.

Je ne dirai que ce peu de mots sur le rôle politique de M. de Rémusat. Les luttes de la Révolution contre le gouvernement, et, dans le gouvernement, celles des libéraux contre les conservateurs, roulèrent très souvent sur les questions les plus graves d'ordre politique et social ; souvent aussi, elles eurent pour cause principale des ambitions personnelles, et pour prétexte des incidents sans aucune valeur, que l'opinion grossissait. Ce qui paraissait aux contemporains des dissentiments profonds, constitue à peine des nuances, à la distance où nous sommes. C'est

l'histoire de toutes les époques. La gravité des événements n'est exactement mesurée que par la postérité, qui en aperçoit les conséquences. On s'étonne souvent, en se rapportant aux années écoulées, de s'être passionné pour si peu. Un jour, survient l'ennemi véritable, qui profite de ces sottes querelles et met les contendants d'accord en leur infligeant une défaite commune. La passion est pourtant une grande et puissante chose, qu'il ne faudrait pas dépenser ainsi en pure perte !

En devenant un homme d'État, M. de Rémusat avait cessé d'être journaliste, mais il n'avait pas cessé d'écrire. Il avait commencé, en 1836, le drame d'*Abélard,* qu'il acheva seulement en 1838. Il donnait, assez fréquemment, des articles très importants et très remarqués à la *Revue des Deux Mondes*. En 1842, à la mort de Jouffroy, il fut question de l'appeler en sa place à l'Académie des sciences morales et politiques. La résolution fut prise sur-le-champ dans l'Académie ; il s'inquiétait de l'effet que son élection ferait

dans le public. « Je ne suis pas relié en veau, » disait-il. On lui conseilla de réunir quelques-uns de ses articles de philosophie. Le choix lui était facile ; il en fit un excellent. Les *Essais de philosophie* parurent en deux volumes, quelques jours avant l'élection. « L'auteur n'écrit, dit-il dans l'*Avertissement*, que pour ceux qui ont à faire connaissance avec la philosophie ; car il faut bien peu savoir pour apprendre de lui quelque chose. »

Le public n'en jugea pas ainsi. La jeune génération de philosophes qui sortait de l'École normale était plus familière avec Aristote, Leibniz et Descartes, qu'avec les publications contemporaines. L'enseignement de M. Cousin à l'École roulait uniquement sur la philosophie grecque, et ses principaux élèves s'y confinèrent pendant plusieurs années. Lui-même, dans son enseignement public et dans ses livres, n'était pas allé, pour les temps modernes, au delà de la réfutation de Locke ; ce n'est que plus tard qu'il publia son volume sur Kant, et quelques

aperçus sur la philosophie allemande. Nous lisions les *Leçons* de La Romiguière, celles de Royer-Collard, les écrits de nos maîtres, Jouffroy, Damiron, Reid et Dugald-Stewart, qui étaient nos maîtres aussi ; et tout de suite nous remontions aux grandes Écoles du XVIIe siècle, et presque sans transition, sans regarder le moyen âge ou en n'y regardant que les commentateurs d'Aristote, à la Grèce, dont nous nous étions fait comme une patrie. Il faut bien avouer que nous étions en Grèce comme chez nous, et en France comme en visite. Ces deux volumes de M. de Rémusat nous apprirent tout à coup qu'il était un véritable maître, et qu'il y avait eu en France, sous la Restauration, en dehors même des Écoles, un public pour la métaphysique.

Les Essais qui remplissent ces deux volumes sont au nombre de dix. M. de Rémusat les avait fait précéder par une introduction éloquente, où il montrait la nécessité des études philosophiques dans une société éclairée, libre d'esprit, ayant en aversion les

préjugés et les hypothèses, trop portée à confondre les principes avec les préjugés, et à considérer toutes les croyances comme hypothétiques, préoccupée avant tout des intérêts et des affaires, se vengeant de ne pas comprendre la philosophie en la dédaignant et en passant outre, comme s'il suffisait de railler la raison pour lui échapper. Il y avait quatre Essais historiques : sur l'état de la philosophie en France au XIXe siècle, sur Descartes, sur Reid, et sur Kant. Les autres roulaient sur la physiologie, sur le jugement, sur les causes du scepticisme. Enfin, un Essai très étendu avait pour objet la matière ; un autre avait pour objet l'esprit. Ces deux Essais auraient pu être publiés séparément comme une sorte de traité de métaphysique. Si M. Royer-Collard les lut, il dut renoncer à voir dans M. de Rémusat le premier des amateurs.

M. de Rémusat, plein d'un respect filial pour ce grand et sévère génie de Descartes, tout en voyant en lui, à juste titre, le régéné-

rateur de la philosophie, attribue à son influence quelques conséquences fâcheuses : le mépris de l'histoire, l'habitude de concentrer toute la science dans l'étude des facultés intellectuelles, et ce préjugé, que le principe de la science doit être unique. Descartes ne méprisait pas l'histoire, et même il la connaissait; il est facile, en l'étudiant, de constater qu'il est fort au courant des systèmes des philosophes. Si, chez lui, l'érudition se cache au lieu de se montrer, c'est qu'il réagit, on sait avec quelle puissance et quel succès, contre le principe d'autorité. La grandeur de Leibniz est d'être complet, et celle de Descartes, auteur d'une révolution, est d'être simple. On ne s'explique pas bien cet autre reproche, fait à l'auteur du *Discours de la Méthode* et des *Méditations*, de concentrer toute la science dans l'étude des facultés intellectuelles. Descartes prend la pensée pour point de départ; mais il est beaucoup plus un métaphysicien qu'un psychologue.

Sans examiner ici, ce qui serait d'ailleurs

impossible à moins d'entrer dans de longs développements, si les reproches adressés à Descartes sont fondés, je me borne à constater dans M. de Rémusat cette tendance vers les recherches historiques, cette préoccupation de la métaphysique et de la physiologie, opposée à la méthode un peu exclusive de l'École écossaise, et ce désir d'étendre les bases de la philosophie au lieu de les restreindre à un principe unique. Ces caractères se retrouvent dans toute son œuvre philosophique, dans ses Essais d'abord, et plus tard dans ses belles études sur les philosophes anglais du XVIe et du XVIIe siècle. L'Essai sur Reid et l'Essai sur Kant annonçaient déjà un esprit très au courant du mouvement des idées en Allemagne et en Angleterre, et de force à se mesurer avec les analystes les plus pénétrants. L'exposition est tout à fait supérieure. Jamais aucun résumé fait dans notre langue n'avait donné tant de précision aux doctrines de Reid ni tant de clarté à celles de Kant.

Les Essais sur la physiologie, sur la matière, sur l'esprit, sur le jugement, ont pour but commun de démontrer la légitimité des doctrines rationalistes et d'en déterminer la méthode. C'est moins une philosophie rationaliste qu'il nous donne que la philosophie d'une philosophie rationaliste. Ainsi Dieu et la morale n'y sont pas étudiés directement, et ne paraissent par intervalles que quand l'auteur les rencontre sur son chemin. Il a même écarté la critique de la raison pratique dans son analyse du kantisme, et c'est la grande lacune de cette belle étude. Il semble qu'il ait voulu surtout combattre le sensualisme, sous la forme idéaliste qu'il revêt dans Condillac, et sous la forme physiologique que Broussais lui avait donnée.

La doctrine de la sensation fait fausse route quand elle aboutit à l'idéalisme. La vraie philosophie sensualiste est celle que nous montre M. de Rémusat dans l'école de Broussais, philosophie de chair et de sang, qui ne sait que manipuler des cadavres, qui

juge la vie intellectuelle par les pulsations du cœur, et qui tient sous son scalpel une cervelle qui pense, et un esprit qui végète. Le sensualiste, qui sait l'être, est ouvertement matérialiste. Il tient au moins, à ce titre, un côté de la réalité, tandis que l'idéologue, avec ses abstractions vides, connaît mal le monde des corps et blasphème celui de l'esprit. Insensés les uns et les autres, qui croient avoir le sens commun pour eux, parce qu'ils répondent aux sympathies des cœurs flétris et des intelligences corrompues; qui se vantent de posséder une doctrine positive et dogmatique, parce qu'ils admettent le phénomène aux dépens de la substance, et qu'ils sacrifient l'esprit au corps, et le plus au moins. Ils ont cela d'original dans leur commune misère, qu'ils la prennent de bonne foi pour de l'opulence, et qu'emportés dans ce torrent du monde sensible, ils se sentent heureux, pourvu qu'ils se soulèvent un instant au milieu des autres flots, pour affirmer leur néant et le néant de toutes choses.

A peine M. de Rémusat fut-il membre de notre Académie, qu'il s'en montra un des membres les plus compétents et les plus actifs.

Nous pouvons citer, parmi les travaux composés spécialement pour l'Académie, un fragment plein d'éclat sur l'histoire philosophique de la littérature française ; un autre plus remarquable encore par la parfaite connaissance du sujet, la nouveauté et la finesse des aperçus, où il recherche quelle a été l'influence de la scolastique sur la formation de notre langue; une étude psychologique sur les limites de la conscience; un rapport très étendu, et qui aurait pu être publié à part, sur la philosophie de saint Thomas.

Ce rapport sur un des concours de l'Académie est un véritable modèle du genre. M. de Rémusat expose le contenu de chaque mémoire, il en montre les défauts, il en fait ressortir les qualités avec une clarté et une précision merveilleuses. On oublie, en le lisant, qu'il s'agit des problèmes les plus ardus

de la métaphysique. Le concours était brillant; c'est celui où fut couronné notre cher et savant confrère M. Ch. Jourdain. M. de Rémusat, après avoir discuté le mérite des concurrents, donne à son tour son jugement sur saint Thomas. On sait que l'ange de l'École pousse sa fidélité aux doctrines d'Aristote jusqu'à répéter après lui que, si l'âme n'est pas le corps, elle est quelque chose du corps, *aliquid corporis*. Les historiens de la philosophie, qui trouvent du scepticisme dans Pascal, et, dans Malebranche, du panthéisme, ne s'étonnent pas trop de trouver, dans saint Thomas, une définition bien voisine du matérialisme. Ils se contentent de dire que ces grands chrétiens se renferment, comme philosophes, dans les limites de la raison, et soumettent, comme théologiens, leur raison à la foi.

Mais M. de Rémusat n'a jamais rencontré, dans les écrits de saint Thomas, le grand cri de Pascal : « Taisez-vous, raison imbécile! » Au contraire, il y voit, pour ainsi dire, dans

chaque proposition, la volonté d'établir la foi sur le fondement de la science : cet ange de l'École, ce disciple fervent de saint Augustin est un disciple non moins fervent d'Aristote. Il s'épuise en efforts pour concilier son orthodoxie chrétienne avec son orthodoxie péripatéticienne. M. de Rémusat démontre impitoyablement que la conciliation n'est pas faite : il va plus loin : il prouve qu'elle est impossible. Dans tous les sujets qu'il traite, il apporte la même sévérité. Jamais il ne passe à côté de la difficulté, jamais il ne l'atténue; jamais il n'accepte ces formules prétentieuses et vides, qui ont cours dans la plupart des écoles, et qui échappent à la difficulté par l'obscurité. M. Paul Janet a dit de lui qu'il appartenait à l'école de M. Cousin, mais qu'il était, dans l'école, un mécontent. Je dirais plutôt qu'il était, dans l'école, un indépendant, et, dans la philosophie, un mécontent. Il n'était pas assez systématique pour être le chef : il était trop grand pour être un disciple. Mais surtout il était trop phi-

losophe pour reculer devant aucune vérité. Il avait au plus haut degré les deux grandes qualités philosophiques : la curiosité, la loyauté.

Un autre de ses rapports, dont il a fait un volume, est un des meilleurs écrits que nous ayons sur la doctrine de Kant.

L'Académie avait mis au concours, en 1838, l'examen critique de la philosophie allemande. Le concours fut prorogé deux fois, et ne fut jugé définitivement qu'en 1844. Cette fois, M. de Rémusat était au nombre des juges, et il fut chargé d'écrire le rapport. Le prix fut donné à M. Wilm, dont le mémoire ne forme pas moins de quatre volumes; M. Guiran obtint une mention très honorable. Le sujet était immense. En tout temps, il eût été difficile; il l'était surtout alors, par la disette de documents dans notre langue.

Les excellentes traductions de Barni ont commencé à paraître en 1846, deux ans après la clôture du concours. Jusque-là, on n'avait que le très insuffisant résumé de Ch. Villers

et quelques traductions de M. Tissot pour étudier la philosophie de Kant. Nous n'avions sur Fichte et Schelling que des considérations générales, presque rien sur Hegel. Un seul de ses ouvrages, le *Cours d'esthétique*, avait été analysé et traduit par M. Bénard. Il se trouva que M. de Rémusat était familier avec la philosophie allemande à une époque où personne en France ne la connaissait. Son rapport déploie une connaissance approfondie des sources, en même temps qu'une sûreté de jugement et une hauteur de vues dont M. Cousin particulièrement se montra frappé. « C'est un esprit essentiellement français, disait-il; il va jusqu'à donner de la clarté aux Allemands. » Le rapport fut publié l'année suivante, avec une introduction très étendue, où l'auteur, reprenant pour son propre compte la matière du concours, la traitait en maître.

Il publia la même année son grand ouvrage sur Abélard.

Un soir de l'été de 1836, il était entré au

théâtre de l'Ambigu-Comique, et il avait vu représenter un drame d'Anicet Bourgeois et Francis Cornu, intitulé *Héloïse et Abélard*. En revenant à pied, par les boulevards, jusqu'au faubourg Saint-Honoré, il rêvait non pas au drame qu'il venait de voir, mais à cet amant d'Héloïse, et à ce précurseur de la liberté de penser, qui paraît si bien fait pour le roman, et presque déplacé dans l'histoire. Dès le lendemain, il demanda à la Bibliothèque de la Chambre les *Lettres d'Héloïse et d'Abélard* que madame Guizot venait justement de traduire. Il les emporta à Laffite, et le sujet s'emparant de lui de plus en plus, il écrivit rapidement les premières scènes d'un drame. On l'appela à Paris, dans la première ferveur de son travail, pour être sous-secrétaire d'État de l'intérieur. Moins d'un an après, le ministère était renversé, il pouvait revenir à son œuvre, qu'il acheva dans l'été de 1838.

Il fit pour ce drame ce qu'il avait fait pour d'autres ouvrages de sa jeunesse. Il en donna

des lectures chez lui et chez quelques amis privilégiés. Il lisait admirablement, et même, ce qui n'étonnera pas d'un homme qui avait fait des chansons, il chantait. Son héros, Abélard, avait eu, comme lui, ce double talent. Le succès, dans ce cercle restreint, fut immense; il en perça bien quelque chose au dehors. M. de Rémusat commençait par une sorte de leçon ou de conférence, et ensuite il lisait son drame. Les spectateurs, comme on le pense bien, étaient une élite. Il avait lu autrefois *la Saint-Barthélemy* devant le duc d'Orléans. Le succès de cette pièce avait été grand; mais celui d'*Abélard* eut des proportions tout autres. « Le succès fut grand, prodigieux, dit Sainte-Beuve. Durant deux hivers, l'intérêt se soutint, et la conversation roula presque exclusivement là-dessus. Le sérieux du fond, l'amusant du détail, l'ampleur et la variété du développement, le caractère passionné et dramatique qui pénétrait jusque dans les portions les plus élevées du sujet, tout attestait une œuvre durable. » C'était

aussi, et ce fut, jusqu'à la fin, l'œuvre de prédilection de l'auteur. « Il ne peut ignorer que c'est ce qu'il a fait de mieux, dit encore Sainte-Beuve, et il a raison s'il le pense. »

Le drame d'*Abélard* n'a pourtant été publié qu'après sa mort. Il écouta les conseils d'amis rigides qui craignirent de compromettre sa carrière d'homme d'État par une publication qui avait l'attrait et la liberté d'allure d'un roman. Il tira au moins de ses travaux sur Abélard la matière d'une grande étude philosophique, qui forma deux volumes et parut en 1845.

Il se trouve ainsi qu'Abélard est un des auteurs qu'il a le plus approfondis. Ce n'était pas la dispute du réalisme et du nominalisme qui l'attirait, malgré son importance ; encore moins, la doctrine du conceptualisme. Ce n'était pas non plus cette touchante histoire d'amour, dont le récit, qui remplit la moitié du premier volume, est de tout point un chef-d'œuvre. Il voyait dans Abélard ce que saint Bernard y vit lui-même : un précurseur de la liberté philosophique.

A ne considérer que le caractère d'Abélard, malgré sa soumission sincère à la foi, à l'ordre établi, on ne peut méconnaître en lui un esprit d'aventure, un besoin d'indépendance qui fut la source de tous ses malheurs et de toute sa gloire. Presque enfant, les luttes de la pensée l'appellent; prompt à concevoir, habile à la réplique, fécond en ressources, capable d'embrasser d'un même coup d'œil toutes les divisions d'un problème, et de suivre sans hésiter, sans se troubler, un long enchaînement de syllogismes, dès qu'il s'aperçoit que peu de dialecticiens peuvent lutter contre lui dans la dispute, il se croit maître de la science universelle, et commence à abonder dans son propre sens et à se fier uniquement à ses lumières. Il laisse à son frère cadet le fief paternel, et se met à courir pour argumenter, pour disputer, d'école en école, c'est-à-dire de triomphe en triomphe. Plus tard, dans tout l'éclat de sa célébrité, l'amour du bruit et de la dispute, le goût et la facilité de l'impro-

visation ne le quittent pas; et non content de briller dans les écoles, il s'arrête dans les bourgs, sur les places publiques, comme un novateur et un révolutionnaire, et, à défaut de docteurs pour l'écouter, il suspend à sa parole les femmes et les enfants. A peine entré dans les écoles de Paris, son ascendant se fait sentir. Il provoque ses condisciples et les réduit au silence. Il embarrasse jusqu'au maître. Le maître s'écarte, et lui laisse la parole. Élevé sur la première chaire du monde, qu'il occupe pourtant de fait et non pas de droit, un concours inouï d'auditeurs se presse autour de lui, prêt à jurer sur sa parole. Que fait-il? Des deux doctrines qui divisent les esprits, celle de Roscelin, son premier maître, doctrine condamnée, proscrite, celle de Guillaume de Champeaux acceptée, triomphante, c'est la doctrine proscrite qu'il choisit et qu'il relève, un peu parce qu'elle est proscrite, et peut-être parce qu'il sent vaguement que le nominalisme s'éloigne plus que le réalisme de la doctrine catho-

lique. Il ne renie pas sa foi, cependant. Il n'en conçoit même pas la pensée. Il ne veut pas mettre la philosophie à côté de la théologie et sur le même rang. Mais il l'introduit dans la théologie, et aspire à tout comprendre et à tout expliquer. Cette seule aspiration est déjà un crime contre l'orthodoxie aux yeux de saint Bernard, qui accepte pour l'Église la formule à la fois si humble et si hautaine de Tertullien : *Credo, quia absurdum*. Non seulement Abélard veut comprendre et expliquer, mais en expliquant, il dénature ; « il parle de la Trinité comme Arius, de Jésus-Christ comme Nestorius, et de la grâce comme Pélage ». Le premier appel de saint Bernard aux cardinaux est significatif : « L'esprit humain usurpe tout, dit-il, ne laissant plus rien à la foi. Il touche à ce qui est plus haut, fouille ce qui est plus fort que lui ; il se jette sur les choses divines ; il force plutôt qu'il n'ouvre les lieux saints ; » et il ajoute : « Lisez le livre de Pierre Abélard, qu'il appelle *Théologie*. »

En 1846, M. de Rémusat était tout à fait en première ligne, comme homme politique, comme écrivain, et comme philosophe. A la mort de M. Royer-Collard, qui eut lieu à cette date, et quoiqu'il fût déjà membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, il fut désigné tout d'une voix pour remplacer à l'Académie française le noble et puissant esprit qui avait enseigné le libéralisme à la Restauration et la sagesse à la Révolution. Son discours de réception fut un des plus beaux qu'on ait entendus. Il y fit, en homme convaincu, l'éloge de la philosophie spiritualiste. « Oui, disait-il, la philosophie doit régner. Eh! de quoi serviraient ces révolutions douloureuses qui bouleversent les sociétés au nom des idées, si elles ne rendaient au droit un peu d'empire sur le fait, et si elles ne constituaient avec le temps un nouveau progrès de la philosophie sur la politique! »

Il passa cette année à recueillir en deux volumes quelques-uns de ses plus beaux ar-

ticles sur la politique, la littérature et l'histoire. Il appela ce recueil *Passé et Présent*. Le passé, c'étaient les œuvres de sa jeunesse, pour lesquelles il avait une prédilection secrète, parce que son esprit, en se mûrissant, en se fortifiant, était resté jeune, curieux et alerte. « Quelques-uns de ces écrits pourraient bien avoir trente ans, » disait-il dans sa préface. En effet, on y trouve son article *sur la Jeunesse*, qui date de 1817. On y trouve aussi son discours sur Royer-Collard.

Les journées de Février le frappèrent en pleine maturité, en pleine possession de son talent et de son influence. Il put croire que sa carrière politique était terminée. Il fit encore partie de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative. Il se tint, dans la première, un peu à l'écart. Il se compta toujours parmi les vaincus; mais il ne suivit jamais ses amis quand ils se laissaient emporter vers la réaction. Il avait été libéral sous la Restauration, dans l'opposition agressive: il le fut après la Révolution de Février,

dans l'opposition défensive. Le Prince-Président se souvint que M. de Rémusat, ministre, avait fait rapporter en France les cendres de Napoléon. Il lui offrit le ministère; il lui demanda des ministres. M. de Rémusat n'eut aucun effort à faire sur lui-même pour refuser. Il avait voté ostensiblement pour le général Cavaignac. Au coup d'État, il fut un moment emprisonné. Exilé quelque temps après, il partit avec M. Duvergier de Hauranne, son ami et son compagnon, depuis *le Globe*, dans toutes ses fortunes. Avec l'Empire commence une troisième partie de la vie de M. de Rémusat, bien différente de la première, qui est une époque de lutte, et de la seconde, qui est une époque d'autorité. La troisième, qui dura autant que l'Empire et même plus que l'Empire, appartient tout entière aux lettres et à la philosophie.

Il séjourna d'abord à Bruxelles, puis en Angleterre, où l'attirait son penchant pour la philosophie anglaise, que nous connaissons surtout par lui. Il apprit en Suisse que la

France lui était ouverte. Il revint aussitôt au milieu de ses amis, qu'il encouragea et aida de ses conseils. En 1863, on lui imposa une candidature dans la Haute-Garonne. Son nom était le seul qui pût donner quelque espoir à l'opposition libérale; mais le candidat officiel l'emporta sur lui de 6,000 voix. La vie de M. de Rémusat pendant ces dix-huit années ne renferme pas d'autres événements que son retour en France après l'exil, et la publication de ses nouveaux ouvrages.

Je ne sais s'il avait cessé un instant de travailler et de produire après le coup d'État; il est évident qu'au milieu de tous ses chagrins, son esprit n'avait rien perdu de son activité et de sa force. Il publia sous l'Empire cinq grands ouvrages. Le premier en date est *Saint Anselme,* qui parut en 1852. En 1856, il nous donna les deux volumes intitulés *l'Angleterre au* XVIIIe *siècle. Bacon* est de 1857. Puis vinrent, en 1860 et 1867, *la Politique libérale* et *la Philosophie religieuse.* On peut remarquer que les trois premiers ouvrages

supposent un esprit uniquement occupé de philosophie et d'histoire, et qu'il rentre par les deux derniers dans la politique et dans la préoccupation du temps présent.

Avec *Saint Anselme,* il revenait au moyen âge, à une époque antérieure à celle d'Abélard; voisine cependant, et qui lui donnait l'occasion d'étudier la lutte de l'Église contre la royauté, comme il avait étudié, dans *Abélard*, la lutte de la liberté contre l'Église. Il passa ensuite du XIIe siècle au XVIe siècle. Bacon n'est pas le seul auteur de cette époque dont il fit une étude sérieuse. Il découvrit presque, ou, du moins, il raconta le premier dans notre langue, la vie et les œuvres de lord Herbert de Cherbury. Si je mentionne ici ce dernier livre qui ne fut publié qu'en 1874, c'est que ces quatre ouvrages, *Abélard, Saint Anselme, Bacon* et *Lord Herbert de Cherbury*, renferment chacun, outre la partie philosophique, où l'on retrouve tous les mérites de M. de Rémusat comme penseur, une partie historique très étendue, qui lui donne, par

l'heureux enchaînement du récit, la clarté et la grâce du style, la justesse et très souvent la nouveauté des vues, des titres très sérieux à la gloire de l'historien. M. de Rémusat n'a jamais écrit un livre d'histoire proprement dite; il n'a fait que des biographies et des portraits; mais il y a de ces biographies qui sont de véritables chefs-d'œuvre. Sainte-Beuve donne ce nom à la biographie d'*Abélard,* qui remplit toute la moitié du premier volume. « M. de Rémusat n'a rien travaillé autant que cette *Vie,* dit-il; la rigueur érudite s'y combine avec la pensée, avec l'imagination, avec l'émotion même, et le style, expression et résultat de tant d'alliances, forme une sorte de métal de Corinthe dans lequel on n'est guère habitué à voir resplendir les statues redressées du moyen âge. » La *Vie de Bacon* n'a pas le même attrait romanesque; mais M. de Rémusat a décrit avec une vérité saisissante cet esprit qui domine la science, ce caractère que l'ambition asservit. Plus le récit est simple, et ne semble

chercher que l'exactitude, plus on est frappé des lumières qu'il répand, non seulement sur Bacon, et sur cette époque de l'histoire d'Angleterre toute pleine de splendeurs et d'horreurs, mais sur les plus secrets replis de l'âme humaine. Rapprochez de ce récit et de la *Vie d'Abélard* l'histoire de *Saint Anselme,* qui à beaucoup d'égards est une légende de moine, et celle de *Lord Herbert de Cherbury*, qui est une légende de chevalier; ces quatre portraits : ce docteur en philosophie scolastique qui, au fond, est un libre penseur; ce doux moine au cœur si humble et si tendre, qui lutte, à armes presque égales, contre le roi d'Angleterre; ce grand esprit, l'égal des plus profonds penseurs, qui, pour gagner de l'or et un titre, se change en plat courtisan; ce don Quichotte du XVIe siècle, qui voit clair dans la science et marche en aveugle dans la vie, m'autorisent à dire que, parmi les personnages que M. de Rémusat se plaisait à assembler en lui sans les confondre, celui qui a approché le

plus de la perfection est l'historien. Les deux volumes sur *l'Angleterre au* XVIIIe *siècle* renferment aussi de très belles études. On lira avec grand profit les chapitres sur Bolingbroke, Horace Walpole, le chapitre sur Fox. L'auteur est familier avec les détails de la vie anglaise, et même des généalogies anglaises; il a étudié aux meilleures sources; il doit à sa longue habitude des affaires une finesse d'appréciation, une sûreté de jugement que M. Duvergier de Hauranne admire avec raison. C'est pourtant le seul livre de M. de Rémusat qui me semble donner raison à Sainte-Beuve quand il dit « qu'il lui a manqué la nécessité, cette mère des talents ». Je ne sais pas si son érudition ne le rend pas, dans quelques passages, un peu confus et presque obscur, pour des lecteurs moins au courant que lui du pays et de l'époque. Il y a dans cet ouvrage des matériaux très nombreux qu'un effort de plus aurait transformés en un beau livre. « Études et portraits pour servir à l'histoire, » dit l'auteur. Mais il était fait

pour écrire l'histoire, et non pas pour se mettre au service des historiens en leur amassant des matériaux.

La Politique libérale et la Philosophie religieuse sont des recueils d'articles publiés pour la plupart dans la *Revue des Deux Mondes*. L'histoire y tient une très grande place : c'est en racontant et en expliquant le passé que M. de Rémusat aimait à développer ses doctrines. Il est rare qu'il fasse un traité en règle sur un sujet de philosophie; il en a fait cependant quelques-uns, et avec supériorité, dans les *Essais;* partout ailleurs, il prend pour thème un livre, un homme, un événement; mais, quand on l'a suivi jusqu'au bout, on s'aperçoit que, tout en racontant, il a enseigné. Ces deux volumes, outre leur intérêt scientifique, ont le charme et l'intérêt de Mémoires personnels. C'est son temps, sa pensée et presque sa propre histoire. On y retrouve sa revendication ardente et persistante de la liberté politique et de la liberté philosophique. C'était là sa cause; il lui ap-

partenait, et elle lui appartenait. Il nous apprenait à tous à l'aimer et à la défendre. Il avait combattu pour elle sous tous les gouvernements qui l'exaltaient dans leur programme et la supprimaient dans leur pratique. La Restauration, disait-il, lui avait appris la Révolution; et le second Empire lui aurait appris la liberté, s'il n'avait constamment vécu pour elle et par elle. En revenant de l'exil, il avait trouvé la France impériale affamée d'argent et de servitude, dégoûtée de la liberté et des idées, se soumettant à la religion sans y croire, et ne songeant plus qu'à se faire pardonner, par les vieilles monarchies de l'Europe, d'avoir un peu troublé leur repos en 1789. *La Politique libérale et la Philosophie religieuse* furent la protestation éloquente et indignée de ce noble esprit contre ces conversions scandaleuses.

Il avait éprouvé, après son retour en France, la plus grande douleur qui puisse atteindre un homme. Son fils aîné, Pierre de Rémusat,

était mort en 1862, d'une chute de cheval. Il apprit l'accident à Laffitte, et n'arriva à Paris que pour y trouver un cadavre. Quelques jours après, il appela un ami, et s'enferma avec lui plusieurs heures pour parler de philosophie religieuse. Si ces sortes de confidences n'étaient pas sacrées, cet ami pourrait dire ici ce qui se passait alors dans cette âme désolée. Il s'était, après la catastrophe, à peu près retiré de tout, pour souffrir et penser. Il vit de loin l'effondrement de l'Empire, suivi, à si bref intervalle, de la ruine de la France. Quand M. Thiers partit pour demander à l'Europe un secours que l'Europe nous refusa, il lui donna son fils; et quand, trois mois plus tard, M. Thiers se trouva chargé de gouverner et de refaire le pays, il accourut auprès de lui à Bordeaux; mais il refusa obstinément tout emploi. Il ne voulut pas, comme on l'en suppliait, aller en ambassade dans une cour étrangère pour y porter son cœur accablé par ses douleurs privées et par les douleurs de la patrie. Ce ne fut que plus tard qu'il renonça

à sa retraite attristée et se décida à accepter le ministère des affaires étrangères que lui offrit avec instance l'amitié et la confiance de M. Thiers, après la retraite volontaire de Jules Favre. Personne ne pouvait y rendre plus de services, par l'autorité de son nom, de sa parole et de son talent. M. de Rémusat ne résista plus, et, sacrifiant l'intérêt de son repos à l'intérêt de la France, il se donna tout entier à son pays et à son ami.

Ce fut pour M. Thiers une joie profonde. Il ne pouvait pas trouver, pour la grande œuvre de la libération du territoire, un auxiliaire qui lui fût plus tendrement attaché, un confident plus sûr, un patriote plus éprouvé, un négociateur plus prudent, plus pénétrant et plus ferme. Notre situation était déplorable. La Commune était vaincue; mais près de quarante mille insurgés, pris les armes à la main, encombraient les prisons. Notre armée avait combattu et vaincu, avant d'être reconstituée. Elle était troublée à la fois par sa

défaite et par sa victoire. Ses cadres étaient désorganisés; les magasins et les arsenaux étaient vides. Paris présentait le spectacle d'une ville prise d'assaut après un long siège; on y marchait sur des ruines, entre des brasiers à peine éteints. On se demandait si les impôts seraient payés, si les ateliers seraient ouverts, si les commandes viendraient du dehors, si les importations seraient suffisantes pour nos besoins, si la circulation pourrait être rétablie sur nos chemins de fer, si notre commerce retrouverait son crédit, si l'État n'avait pas perdu le sien. On savait le chiffre de la rançon; on ne savait pas celui des pertes, ni des dépenses extraordinaires résultant de la guerre étrangère et de la guerre civile. Les ennemis, nous croyant aux abois, redoublaient de hauteur et d'exigences. Ils interprétaient dans le sens le plus dur les stipulations provisoires, et répondaient aux plaintes des populations par des menaces adressées au gouvernement. L'Assemblée, comme c'est le droit et l'habitude des Assemblées, voulait

tout savoir. Le gouvernement s'efforçait de cacher ce qui aurait été trop désespérant. Il poursuivait, au milieu de ces angoisses, la conclusion du traité définitif, et obtenait de temps en temps la libération anticipée d'un département. M. Thiers réalisait ses emprunts et opérait ses versements en financier de génie. Plus on connaîtra les détails de cette œuvre gigantesque, plus on comprendra ce qu'on doit d'admiration et de reconnaissance à celui qui l'a accomplie. Il fallait créer de nouveaux impôts, et accabler de charges une population accablée déjà de ses pertes. Quels jours d'effroi et de misère! Ceux qui ont tout vu et tout su n'y reportent pas leur pensée sans frémir.

... Animus meminisse horret, luctuque refugit.

Voilà dans quelles conditions M. de Rémusat redevenait ministre après un intervalle de trente années. Le poste qu'on lui donnait était le plus douloureux de tous. C'est lui qui allait traiter avec nos vainqueurs, nos maîtres,

foulant notre sol; lui qui allait converser avec l'Europe au nom de la France abattue, mutilée, envahie. Nous n'avions pas même un gouvernement légal; pas un nom pour notre gouvernement; pas une constitution. Nous vivions sur la nécessité, qui était notre seule raison d'être, et notre seul argument contre tout le monde. M. Thiers, M. de Rémusat, M. Dufaure, nous couvraient de l'éclat de leur vie et de leurs services. Nous profitions largement du respect que l'Europe avait pour eux. L'ennemi même comprenait que ces noms-là nous constituaient une force, au milieu de notre abaissement.

M. de Rémusat était du même âge que M. Thiers; il était peut-être plus robuste. Il paraissait plus jeune; il était, et c'est là un grand éloge, presque aussi laborieux. Jamais ceux qui le voyaient de plus près n'ont aperçu sa fatigue; jamais ils ne l'ont vu se reposer. Sans qu'il parût affairé, tout était toujours fait, à l'heure dite, par lui ou sous sa direction immédiate. A voir la liberté d'esprit

qu'il apportait dans la discussion des affaires qui ne relevaient pas de son département, on n'aurait pas cru qu'il portât la plus lourde part du fardeau. Il n'avait pas, même dans les grandes crises, un air abattu. Il fallait le connaître à fond pour deviner ce qu'il souffrait. A la surface, les manières du plus grand monde, un calme poli, souriant : s'il avait à s'expliquer sur les affaires, la clarté la plus complète, la fermeté la plus inébranlable. Mêmes qualités dans son style, où le grand écrivain se laissait voir sans se montrer. Deux ou trois fois seulement, il fut obligé de monter à la tribune. Il y parla en orateur. La force de sa situation, la grandeur de ses vues le portaient. Il a certainement mérité, comme son prédécesseur Jules Favre, et pour des qualités toutes différentes, d'être associé à la gloire du libérateur du territoire. Aucun ministre des affaires étrangères à aucune époque n'a montré plus de talent, ni traversé des crises aussi difficiles, ni rendu au pays un service aussi décisif.

Il n'était pas député. Un siège devint vacant à Paris pendant son ministère. Ses amis lui imposèrent une candidature. Un seul fit de vains efforts pour l'empêcher de l'accepter. M. de Rémusat était de son avis sur la convenance et sur les chances; mais il ne voulut pas, dans une affaire toute personnelle, résister aux instances de son parti, à celles de M. Thiers. Il fut battu. Paris lui préféra M. Barodet. Quelque temps après, il suivit M. Thiers dans sa retraite. Le territoire était délivré, l'armée, les finances, le travail national étaient en bonne voie : on pouvait renverser M. Thiers; on le renversa. L'échec de M. de Rémusat contribua pour bien peu au 24 mai. Il n'en fut ni la cause ni le prétexte; il donna seulement lieu de penser que M. Thiers pouvait être renversé sans qu'il s'ensuivît un trop grand ébranlement. En octobre de la même année, M. de Rémusat fut élu député presque malgré lui par les électeurs de la Haute-Garonne.

A peine délivré des affaires, il revint à la

philosophie. Il publia, en 1874, *Lord Herbert de Cherbury*. Lord Herbert n'est rien de moins que le fondateur en Angleterre, et au commencement du XVIIe siècle, de la Religion naturelle. L'idée d'une Religion naturelle n'avait pas été inconnue au moyen âge; Bacon lui faisait une place dans la « Mappemonde du globe intellectuel ». Lord Herbert, s'appuyant sur les idées fondamentales qui se retrouvent à toutes les époques, parce qu'elles sont les formes nécessaires de la pensée, tenta hardiment la démonstration d'une religion universelle née, vivant et grandissant avec l'esprit humain. C'est dans l'avant-dernière année de sa vie, à l'âge de soixante-dix-sept ans, que M. de Rémusat a exposé cette doctrine dans un ouvrage à la fois agréable et savant, où sa pensée a toute sa force, son style une perfection rare dans un naturel exquis, et où il conte avec un entrain spirituel et un charme infini les aventures de cet intrépide gentilhomme, qui débute en courtisan à la cour d'Élisabeth,

combat en chevalier dans les guerres du continent, négocie en ambassadeur à la cour de Louis XIII, délibère en politique dans les conseils de gouvernement de Jacques Ier, et construit en philosophe un système de théodicée. Dans ce livre curieux, M. de Rémusat expose avec une prédilection manifeste cette première et originale ébauche de la Religion naturelle. Il soutient le droit de philosopher librement sur ce qui dépasse « le jeu fortuit d'organes périssables », et, répondant en métaphysicien résolu aux négations des positivistes : « C'est me dénier ma liberté, s'écrie-t-il, que de me contester la faculté de réfléchir aux questions mystérieuses qui s'élèvent à l'origine et au terme de la vie humaine. C'est outrager la raison, source de tout vrai savoir, que de lui disputer l'usage le plus noble et le plus constant qu'elle ait fait d'elle-même. »

Un an après, en 1875, il fit paraître les deux volumes sur *l'Histoire de la philosophie en Angleterre depuis Bacon jusqu'à Locke*. Il

avait eu d'abord le projet d'écrire une histoire générale de la philosophie en Angleterre ; mais, le temps lui ayant manqué pour cette œuvre considérable, il n'en publia que ces extraits qui embrassent un siècle et demi, et forment un tout bien coordonné. C'est son dernier livre, et l'un de ses meilleurs. Il avait près de soixante-dix-huit ans quand il l'acheva. On n'y sent, ni dans le style, ni dans la pensée, aucune trace de vieillesse. Le morceau sur Hobbes est parfait. La biographie de Locke a été évidemment composée avec prédilection. Elle a rectifié certaines idées. Les leçons de M. Cousin nous avaient habitués à voir surtout dans Locke le chef de l'école sensualiste. On peut dire au moins que, si Condillac et les autres sensualistes du XVIIIe siècle viennent de lui, c'est comme Spinoza vient de Descartes, en exagérant singulièrement ses tendances. M. de Rémusat le met mieux à sa place en nous le représentant comme le précurseur de l'école écossaise. Locke est,

comme Reid et Dugald-Stewart, un observateur sagace, et quelquefois profond, de la nature humaine. Il appartient à la philosophie du sens commun, moins prétentieuse et plus solide que bien d'autres. Son *Essai sur l'entendement* a servi de modèle à Reid; J.-J. Rousseau s'est souvent inspiré de ses idées sur l'éducation, et son plan de législation avait été médité par les philosophes de notre assemblée constituante. M. de Rémusat assista au succès de son livre. Il était en pleine possession de toutes ses facultés, exempt même des infirmités de la vieillesse. Une maladie de quelques jours l'emporta. Il est mort à Paris le 6 juin 1875.

Depuis cette date funeste, la France a encore perdu Thiers et Dufaure. Ils sont morts debout, comme lui. Thiers écrivait, la veille de sa mort, une de ses plus fortes pages de philosophie politique; Dufaure commençait son rapport sur la liberté d'association. Ces trois hommes, d'ailleurs si divers, ont ce trait commun, qu'ils ont constamment travaillé

et constamment étudié. Thiers et Rémusat particulièrement auraient une vie très glorieusement remplie, s'ils n'avaient été qu'écrivains, ou s'ils n'avaient été qu'hommes politiques. Ils ont suffi à deux tâches immenses, et rendu leurs noms éclatants par l'une comme par l'autre. Ils ont aussi de commun, ces trois hommes, de n'avoir jamais cherché, dans l'exercice du pouvoir, d'autre satisfaction que celle de servir leur pays. La France qui, depuis un siècle, a été élevée si haut et jetée si bas, qui a traversé tant de guerrres civiles et de guerres étrangères, tant de crises morales, philosophiques, religieuses, plus redoutables pour elle que la guerre, avait besoin de trouver, dans ses périls extrêmes, des hommes tels que ceux-là, infatigables au travail, voyant de très haut l'ensemble des affaires, et ne méprisant, n'ignorant aucun détail, nourris de philosophie, d'histoire, de jurisprudence, impassibles et clairvoyants au milieu de la tempête, et d'une telle élévation morale qu'ils

pouvaient être à la fois et nos guides par leur génie et nos modèles par leurs vertus. Elle reçoit un grand coup en les perdant. Où trouvera-t-elle à présent des hommes aussi capables de diriger sa pensée qui chancelle et de rétablir ses affaires?

Faut-il dire, comme Rémusat, en commençant son article sur Washington : « Le monde manque de grands hommes. Le blé pousse encore sur notre sol; mais le chêne n'y croîtra plus. »

FIN

TABLE

Pages

PRÉFACE. 1

THIERS. 131

GUIZOT. 217

RÉMUSAT. 305

PARIS. — IMP. P. MOUILLOT, 13-15, QUAI VOLTAIRE. — 54400

Stanford University Libraries
3 6105 005 436 048

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

F/S JUN 30 1995

JUN 24 1996

G. E. Stechert & C
Alfred Hafner
New York